



La Compagnie d'Assurance
du Canada sur la Vie

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023

Pour la période close le 31 décembre 2023

Daté du 14 février 2024

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

- 2 [Activités de la Canada Vie](#)
- 2 [Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives](#)
- 3 [Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR](#)

Résultats d'exploitation consolidés

- 4 [Points saillants financiers](#)
- 5 [Points saillants de 2023 pour la Canada Vie](#)
- 7 [Perspectives pour 2024](#)
- 8 [Bénéfice net](#)
- 9 [Résultat des activités d'assurance](#)
- 10 [Résultat net des activités de placement](#)
- 11 [Honoraires et autres produits](#)
- 11 [Autres charges](#)
- 12 [Impôt sur le résultat](#)

Résultats d'exploitation sectoriels

- 13 [Exploitation canadienne](#)
- 20 [Exploitation européenne](#)
- 26 [Solutions de gestion du capital et des risques](#)
- 28 [Exploitation générale](#)

Situation financière consolidée

- 29 [Actif](#)
- 35 [Passif](#)
- 39 [Structure du capital](#)

Liquidités et gestion et suffisance du capital

- 40 [Liquidités](#)
- 41 [Flux de trésorerie](#)
- 42 [Engagements et obligations contractuelles](#)
- 42 [Gestion et suffisance du capital](#)
- 44 [Notations](#)

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

- 45 [Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle](#)

Méthodes comptables

- 64 [Sommaire des estimations comptables critiques](#)
- 70 [Normes internationales d'information financière](#)

Autres renseignements

- 73 [Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR](#)
- 74 [Glossaire](#)
- 75 [Principales données financières annuelles](#)
- 75 [Renseignements financiers trimestriels](#)
- 75 [Contrôles et procédures de communication de l'information](#)
- 75 [Contrôle interne à l'égard de l'information financière](#)
- 76 [Transactions entre parties liées](#)
- 77 [Conversion des devises](#)
- 77 [Renseignements supplémentaires](#)

Activités de la Canada Vie

La Canada Vie est une société de services financiers internationale diversifiée offrant des produits d'assurance et de gestion du patrimoine individuels et collectifs principalement au Canada, au Royaume-Uni, à l'île de Man, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne. La compagnie offre également des produits de réassurance principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande.

Les secteurs opérationnels à présenter de la compagnie correspondent aux activités de la compagnie touchant les polices avec participation et les actionnaires. Les unités d'exploitation au sein de ces secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

Mode de présentation et sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Canada Vie, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur la compagnie et son exploitation, ses activités (y compris la répartition des activités), sa situation financière, sa performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), ses stratégies et ses perspectives, ses mesures, ses objectifs, ses buts, ses ambitions et ses engagements liés au climat et à la diversité, les coûts et les avantages attendus des acquisitions et des dessaisissements (y compris le calendrier des activités d'intégration et le calendrier et l'étendue des synergies en matière de produits et de charges), les dépenses ou les investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques, ainsi que les investissements dans les partenariats stratégiques), la création et la réalisation de valeur et les occasions de croissance, les montants prévus des dividendes, les réductions de coûts et les économies prévues, les activités prévues en matière de gestion du capital et l'utilisation prévue du capital, l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, la conjoncture mondiale prévue, le calendrier et l'achèvement de la vente proposée des activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne de Canada Life U.K., et l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Forward - Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Pour formuler notre évaluation préliminaire de l'exposition potentielle de la compagnie à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux et nos attentes quant à l'incidence du Pilier Deux sur notre taux d'imposition effectif et sur notre bénéfice fondamental, la direction s'est appuyée sur son interprétation des lois pertinentes. Elle a également pris comme point de départ la répartition de ses activités et la croissance de son bénéfice fondamental à l'heure actuelle, conformément aux objectifs de la direction en matière de bénéfice fondamental énoncés dans le présent rapport de gestion. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, la capacité d'intégrer les acquisitions et d'en tirer parti en réalisant les avantages et les synergies prévues, la réalisation des synergies en matière de charges et des objectifs de rétention des clients liés à l'acquisition des activités de retraite de Prudential, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à les adapter ou les recalibrer au besoin, la réputation de la compagnie, la concurrence, les hypothèses relatives aux ventes, aux prix et aux honoraires, le comportement des clients (y compris les cotisations, les rachats, les retraits et les taux de déchéance), les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les charges, les ententes de réassurance, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers, aux marchés des titres d'emprunt et aux instruments de crédit à des conditions propices à la faisabilité économique), les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les taux d'intérêt et les taux de change, les niveaux d'inflation, les besoins de liquidités, la valeur des placements et les ventilations d'actifs, les activités de couverture, la situation financière des secteurs et des émetteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie, les notations, les impôts, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les hypothèses à l'égard des tiers fournisseurs, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, les changements imprévus à l'égard des installations et des relations avec les clients et les employés de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques du présent document, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 14 février 2024, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedarplus.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux buts, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité des activités et des placements de la compagnie, le plan de la compagnie visant à examiner et à réviser les objectifs intermédiaires initiaux de carboneutralité, au besoin, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives contenues dans la présente mise à jour sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons actuellement aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat et à la diversité, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs, les buts, les ambitions ou les cibles mentionnés aux présentes, y compris, sans s'y limiter, les objectifs de la compagnie visant à atteindre zéro émission nette (dont les objectifs intermédiaires de carboneutralité) et les mesures liées à la diversité sont ambitieux. Ils pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses soient reconnues comme inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos buts, nos objectifs, nos ambitions, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

Les buts, objectifs, priorités, ambitions, engagements ou cibles dont il est question dans le présent rapport de gestion pourraient également devoir être modifiés ou recalibrés pour atteindre nos autres objectifs stratégiques et pour respecter les attentes raisonnables de nos parties prenantes, y compris les attentes à l'égard de la performance financière. En tant que société spécialisée dans les services financiers, notre principal objectif est de fournir à nos clients ainsi qu'aux consommateurs des solutions qui leur permettront de répondre à leurs besoins en matière de sécurité financière et de tenir les promesses que nous leur avons faites. Notre capacité à réaliser cet objectif d'entreprise dépend en grande partie de la répartition efficace et responsable du capital et de notre capacité à créer de la valeur dans une proportion qui correspond aux attentes de nos parties prenantes, y compris leurs attentes à l'égard de la performance financière. La voie à suivre pour éliminer les émissions nettes et pour atteindre nos objectifs liés au climat nécessitera des investissements, des ressources, des systèmes et des technologies d'importance provenant de tiers que nous ne contrôlons pas. Devant un large éventail d'intérêts diversifiés de la part des parties prenantes, nous devons trouver des compromis efficaces et faire des choix quant à la façon de déployer le capital financier et humain. Un de ces choix pourrait notamment être d'accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques plutôt qu'à nos objectifs liés au climat afin de réaliser notre objectif principal, qui est de fournir de la valeur à nos parties prenantes et de répondre aux attentes en matière de performance financière. Nos activités, notre secteur et la climatologie évoluent au fil du temps, et nous pourrions devoir ajuster nos objectifs liés au climat ainsi que notre approche visant à les atteindre. Nous devons également rester attentifs au contexte réglementaire et commercial propre aux territoires où nous exerçons nos activités, car notre capacité à atteindre nos objectifs liés au climat dépend du succès de nos partenaires et de nos collectivités.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives, car de nombreux facteurs (dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la compagnie) pourraient faire en sorte que les résultats réels s'avèrent significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, et pourraient avoir une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses buts, ses objectifs, ses priorités, ses ambitions, ses stratégies et ses cibles liés au climat et à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), les compromis et les choix que nous faisons pour accorder la priorité à d'autres objectifs stratégiques et à la performance financière plutôt qu'à nos objectifs liés au climat, la capacité des clients, des organismes de réglementation et des fournisseurs à respecter leurs niveaux d'émission et leurs engagements annoncés publiquement et à présenter de l'information à cet égard, la viabilité des scénarios de décarbonisation des tiers, la disponibilité d'instruments de compensation du carbone ou liés à l'énergie renouvelable selon des modalités économiquement viables, la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire. En ce qui a trait à nos objectifs, buts, priorités, ambitions, stratégies et cibles liés au climat, il existe des limites et des incertitudes propres à la climatologie, à l'analyse des risques liés aux changements climatiques et aux rapports connexes. La compagnie a établi des approximations et des hypothèses de bonne foi afin de fixer les objectifs intermédiaires de réduction des émissions de portées 1 et 2 et les objectifs initiaux de réduction des émissions financées de portée 3. Néanmoins, les recherches en climatologie portent sur de nombreux facteurs et nous ne pouvons prévoir ou prédire lesquels auront une incidence sur notre capacité à réaliser ces objectifs.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental : résultat des activités d'assurance », « bénéfice fondamental : résultat net des activités de placement », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental » et « taux d'imposition effectif - bénéfice fondamental - détenteur d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparés directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Résultats d'exploitation consolidés

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Aux et pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice					
Compte de participation	1 \$	20 \$	(130) \$	24 \$	(91) \$
Détenteur d'actions ordinaires	621	768	374	2 394	3 377
Total du bénéfice net	622 \$	788 \$	244 \$	2 418 \$	3 286 \$
Résultat des activités d'assurance	865 \$	768 \$	688 \$	3 002 \$	2 766 \$
Résultat net des activités de placement	(47)	279	(325)	200	1 464
Honoraires et autres produits	586	522	485	2 163	1 932
Total de l'actif selon les états financiers	410 616 \$	385 926 \$	378 654 \$		
Total de l'actif géré¹	499 941	460 965	444 064		
Total de l'actif administré¹	567 652	500 303	481 753		
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	12 458 \$	12 603 \$	12 496 \$		
Surplus attribuable au compte de participation	2 844 \$	2 749 \$	2 733 \$		
Participations ne donnant pas le contrôle	16	15	51		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	19 813	19 534	20 004		
Total des capitaux propres	22 673 \$	22 298 \$	22 788 \$		
Ratio du TSAV²	128 %	128 %			
Ratio du TSAV – pro forma³			130 %		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Points saillants de 2023 pour la Canada Vie

Performance financière

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (le bénéfice net) s'est établi à 2 394 M\$, comparativement à 3 377 M\$ il y a un an, essentiellement en raison des incidences défavorables liées aux marchés découlant des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers comparativement aux incidences favorables importantes liées aux marchés en 2022 qui s'expliquent par d'importantes hausses des taux d'intérêt. Les résultats de 2023 comprennent également des charges nettes au titre de la transformation des activités et des pertes réalisées à la vente d'actifs couvrant le surplus évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG), principalement au sein de l'exploitation européenne, en raison des récentes mesures mises en place par la compagnie pour positionner le portefeuille de manière à jouir d'une croissance à long terme durable. L'incidence défavorable de ces éléments sur le bénéfice a été contrebalancée en partie par de solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité au sein de l'exploitation canadienne, par la hausse du bénéfice relatif au surplus, ainsi que par la croissance au chapitre des produits structurés et une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ en 2022 au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.
- La vigueur de la situation du capital de la compagnie s'est maintenue, comme l'atteste le ratio du TSAV de 128 % au 31 décembre 2023. Ce TSAV dépassait le ratio total cible de surveillance de 100 % et le ratio total minimal de surveillance de 90 % du BSIF. Parallèlement à la transition à IFRS 17 et à IFRS 9, la compagnie a fait certains choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, le ratio du TSAV de la Canada Vie a démontré une stabilité accrue en 2023.

Faits saillants stratégiques

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie est l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'acquisition. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée de Value Partners Group Inc. (Value Partners), qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients. Cette acquisition, qui a été financée au moyen de ressources existantes, permet d'accélérer la stratégie de la Canada Vie visant à établir une plateforme de premier plan pour les conseillers indépendants, et elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur la situation financière de la Canada Vie.
- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
 - La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes :
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.
 - Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.
- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.

- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires.
- L'unité Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, elle a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie et d'une expansion de sa clientèle en Asie.

IFRS 17 et IFRS 9

- La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC). Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie. La compagnie a retraité les résultats comparatifs de 2022 afin de refléter l'adoption d'IFRS 17.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de la Canada Vie au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Durabilité

- En novembre 2021, la société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), a annoncé son ambition d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, tant pour les activités que pour les placements. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco) a publié le rapport intitulé « Notre parcours pour faire progresser la croissance inclusive : impact, inclusion et citoyenneté », qui porte sur les efforts de Lifeco en matière d'impact, d'inclusion et de citoyenneté. Il présente une mise à jour des objectifs d'inclusion établis par Lifeco, ainsi que des objectifs intermédiaires visant à atteindre zéro émission nette pour les activités et les placements¹. Ces objectifs sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés. Se reporter à la rubrique Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité.

Le rapport établit les objectifs intermédiaires² suivants pour 2030 : i) une réduction de 40 % des émissions de carbone pour les activités de Lifeco, ii) une réduction de 37 % de l'empreinte carbone³ pour le portefeuille d'actifs investis⁴ de Lifeco, iii) une représentation des femmes de 50 % dans des postes de direction d'ici 2030, et iv) une représentation des groupes sous-représentés de 25 % dans des postes de direction.

Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concerne certaines banques américaines et européennes, on a vu s'accroître les préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. La volatilité des marchés des capitaux mondiaux est attribuable, en partie, aux récents conflits géopolitiques, que la compagnie surveille activement. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation, conjuguée aux taux d'intérêt élevés, a donné lieu à des réductions des évaluations de certains immeubles de placement et, indirectement, de certains prêts hypothécaires commerciaux, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

¹ Les objectifs de placement de Lifeco ont été établis de manière à refléter les réductions que les entités émettrices de Lifeco devraient réaliser afin de suivre les trajectoires établies par l'Agence internationale de l'énergie pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

² Les objectifs intermédiaires sont fondés sur l'année de référence 2019 tant pour les activités que pour les placements.

³ L'empreinte carbone est mesurée par million de dollars investis (t éq. CO₂ / M\$ investis).

⁴ L'objectif global de Lifeco à l'égard de son portefeuille d'actifs investis (excluant les actifs non visés) repose sur les objectifs des sous-catégories d'actifs, notamment la réduction des émissions de carbone des obligations de sociétés cotées de 38 %, des actions cotées de 31 % et des biens immobiliers commerciaux de 43 %. Les objectifs des sous-catégories d'actifs sont indicatifs des occasions relatives de chaque sous-catégorie d'actifs. Les progrès réels seront mesurés dans l'ensemble par rapport à l'objectif global de 37 % relatif à toutes les catégories d'actif combinées visées. Les catégories d'actifs suivantes ne sont pas visées et sont exclues de l'objectif de 37 % : les prêts hypothécaires, les titres d'États souverains, les titres d'emprunt et de capitaux propres de sociétés fermées et les émissions de portée 3 des émetteurs.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

Perspectives pour 2024

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

- Les hausses des taux d'intérêt au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans l'ensemble de l'Europe ont ralenti la croissance économique et réduit l'inflation au second semestre de 2023. Au Canada et aux États-Unis, la croissance économique en 2024 devrait être légèrement inférieure par rapport à 2023. Cette situation devrait exercer une pression à la baisse sur l'inflation, même si l'inflation devrait demeurer supérieure aux objectifs nationaux. Cela devrait repousser la réduction progressive attendue des taux directeurs au second semestre de 2024, alors que les banques centrales chercheront à trouver un équilibre entre la réduction de l'inflation et la prévention d'une récession. Au Royaume-Uni, la croissance économique devrait être légèrement positive en 2024. De plus, l'inflation devrait diminuer pour s'établir à la cible de 2 % établie par la Banque d'Angleterre d'ici le milieu de 2024. Par conséquent, les économistes prévoient une réduction progressive du taux d'escompte à compter du milieu de 2024. En Europe, la croissance économique devrait également être légèrement positive en 2024. Toutefois, l'inflation dans la zone euro devrait demeurer élevée et les économistes ne prévoient pas une réduction des taux directeurs en 2024, à moins d'une contraction de l'économie.

Bien que l'on s'attende à ce que les taux d'intérêt à court terme diminuent en 2024 sur les marchés canadien, américain et britannique, les taux d'intérêt à moyen et long terme devraient demeurer relativement stables. Les écarts de crédit des actifs n'ont jamais été aussi resserrés depuis 2010, mais il y a de nombreux risques, tel qu'il est mentionné à la rubrique Risques macroenvironnementaux, à élargir les écarts de crédit.

- La Canada Vie a l'intention d'effectuer des investissements stratégiques, qu'ils soient internes ou sous forme d'acquisitions, dans le but de favoriser la croissance et la productivité tout en restant très disciplinée en ce qui a trait aux risques et aux charges, afin de fournir une valeur à long terme durable à ses clients.
- Au sein de l'exploitation canadienne, la compagnie continuera de tirer parti de la solidité de la marque de la Canada Vie pour créer des produits et des services novateurs et pour élargir et améliorer ses canaux de distribution afin de mieux servir sa clientèle. Plus particulièrement, l'unité Solutions en milieu de travail prévoit renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle et sur la bonification de sa productivité ainsi que de l'expérience des clients et des employés, en investissant davantage dans la numérisation. Puisque la compagnie a obtenu le contrat du Régime de soins dentaires de la fonction publique (RSDFP), elle continuera de se doter de capacités supplémentaires qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. Au sein de son unité Produits individuels de gestion du patrimoine, la compagnie tirera parti des capacités acquises dans le cadre de ses récentes acquisitions d'IPC et de Value Partners et elle renforcera les propositions de valeur pour les conseillers dans tous les canaux. Le secteur d'activité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant une vaste gamme de produits individuels d'assurance assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. La gestion des charges d'exploitation continuera d'être un élément déterminant pour l'exploitation canadienne dans l'atteinte de solides résultats financiers.
- Au sein de l'exploitation européenne, après un certain nombre de mesures stratégiques prises en 2023 pour repositionner son portefeuille, la compagnie se concentre sur le maintien ou la croissance de ses positions sur le marché et de ses relations avec ses partenaires institutionnels, tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et dans la numérisation. Dans l'unité Solutions en milieu de travail, les activités de garanties collectives au Royaume-Uni amorcent 2024 dans une position de chef de file sur le marché, grâce à l'innovation au chapitre des produits et du service à la clientèle, et elles s'attendent à favoriser continuellement la croissance des primes reçues. Par l'intermédiaire de la marque Irish Life, la compagnie mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultation en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Dans son unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs, la compagnie se concentrera sur la croissance de sa nouvelle marque de gestion du patrimoine, Unio, et sur le maintien de ses positions de leader en gestion d'actifs dans les domaines de la durabilité et de l'innovation des produits. De plus, la compagnie compte maintenir sa position d'acteur clé sur le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne en mettant l'accent sur la distribution par l'intermédiaire de ses conseillers en sécurité financière et en conservant ses relations avec ses partenaires institutionnels. Dans son unité Assurance et rentes, la compagnie cherchera à conserver sa part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans les systèmes de service à la clientèle et elle renforcera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite.
- Dans l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, le secteur d'activité Réassurance continuera d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de réassurance structurée demeure solide et demeurera une priorité en 2024. À l'échelle internationale, la Canada Vie continuera de rechercher des occasions pour soutenir son expansion mesurée dans de nouveaux marchés où les solutions de réassurance novatrices de la compagnie peuvent être mises à profit pour répondre aux besoins changeants de la clientèle.
- En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 % s'appliquant aux grandes multinationales, ce qui inclura la compagnie. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment le Canada, la Barbade, l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois ou devraient les adopter avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2024. Selon une évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse de son taux d'imposition effectif, mais celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la compagnie. La loi aura principalement une incidence sur l'exploitation européenne et l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice net

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice net					
Exploitation canadienne	150 \$	433 \$	357 \$	948 \$	1 467 \$
Exploitation européenne	238	47	(4)	478	1 283
Solutions de gestion du capital et des risques	191	276	9	857	546
Exploitation générale	42	12	12	111	81
Bénéfice net – détenteur d’actions ordinaires	621 \$	768 \$	374 \$	2 394 \$	3 377 \$
Bénéfice net – compte de participation	1 \$	20 \$	(130) \$	24 \$	(91) \$
Total du bénéfice net	622 \$	788 \$	244 \$	2 418 \$	3 286 \$

Bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires (le bénéfice net) s’est chiffré à 621 M\$, en hausse par rapport à 374 M\$ pour la période correspondante de 2022, ce qui s’explique principalement par un profit net de 127 M\$ à la vente d’un portefeuille de polices à AIB Life et par un profit net de 110 M\$ lié à l’incidence de la récupération d’un bloc de rentes en vigueur réassurées au sein de l’exploitation européenne. Les résultats de 2023 comprenaient la croissance des nouvelles affaires et les résultats nets favorables au sein de l’unité Solutions de gestion du capital et des risques. De plus, les solides résultats au chapitre des produits collectifs d’assurance invalidité au sein de l’exploitation canadienne et la hausse du bénéfice relatif au surplus ont été contrebalancés par l’expérience défavorable sur le marché dans toutes les unités d’exploitation découlant d’une baisse des taux d’intérêt à long terme.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au détenteur d’actions ordinaires (le bénéfice net) s’est chiffré à 2 394 M\$, en baisse par rapport à 3 377 M\$ pour la période correspondante de 2022. Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l’égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d’accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d’équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s’est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net découlant de l’expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d’information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document. L’expérience sur le marché par rapport aux attentes a représenté un montant négatif comparativement à l’exercice précédent, principalement en raison des importantes hausses de taux d’intérêt en 2022, qui ont eu une incidence positive importante sur le bénéfice. La diminution du bénéfice net est également attribuable aux pertes réalisées à la vente d’actifs couvrant le surplus évalués à la JVAERG afin d’améliorer la position de capital réglementaire au sein de l’exploitation européenne. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par le profit net lié à la vente à AIB Life, par la récupération des rentes en vigueur réassurées, ainsi que par les solides résultats mentionnés pour expliquer les résultats trimestriels, de même que par une provision pour sinistres estimatifs non récurrente liée à l’ouragan *Ian* de 128 M\$ en 2022.

Bénéfice net attribuable au compte de participation

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s’est chiffré à 1 M\$, comparativement à une perte nette de 130 M\$ au trimestre correspondant de l’exercice précédent. La hausse est principalement attribuable aux résultats nets des activités de placement plus favorables, partiellement contrebalancés par les incidences fiscales moins favorables par rapport au trimestre correspondant de l’exercice précédent.

Pour l’exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net attribuable au compte de participation s’est chiffré à 24 M\$, comparativement à une perte nette de 91 M\$ pour l’exercice 2022. La hausse est principalement attribuable aux résultats nets des activités de placement plus favorables et à l’augmentation de la MSC comptabilisée à l’égard des services fournis, facteurs partiellement contrebalancés par les incidences fiscales moins favorables par rapport à l’exercice précédent.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

En vertu d’IFRS 17, pour les contrats assortis d’une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d’assurance et certaines mesures prises par la direction ont une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d’évaluation, l’influence de la révision des hypothèses et de certaines mesures prises par la direction sur la MSC est évaluée à des taux arrêtés.

Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l’incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses à l’égard des risques financiers liés à certains produits et de la révision des hypothèses à l’égard des risques d’assurance liés aux contrats non assortis d’une MSC (y compris les contrats d’assurance à court terme).

L’incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l’incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d’actualisation en vigueur et l’incidence évaluée aux taux d’actualisation arrêtés (utilisés pour déterminer l’influence sur la MSC). De façon générale, les taux d’actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d’assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision favorable des hypothèses à l’égard des risques d’assurance, qui donne lieu à une hausse de la MSC, se traduit également par une répercussion négative sur le bénéfice de la période attribuable à l’incidence sur la juste valeur.

Les répercussions négatives sur le bénéfice se produisant au cours de la période considérée en raison de l’incidence sur la juste valeur de l’influence favorable de la révision des hypothèses sur la MSC se traduiraient par une augmentation du bénéfice dans l’avenir découlant de l’augmentation de la MSC comptabilisée pour les périodes futures.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 89 M\$ sur le bénéfice net et ont donné lieu à une augmentation de 33 M\$ de la MSC pour les affaires sans participation. La majorité de ces incidences découle de mesures prises par la direction au quatrième trimestre de 2023 à l'égard de transactions de réassurance relatives à des polices en vigueur, lesquelles ont eu une incidence positive de 94 M\$ sur le bénéfice et ont donné lieu à une augmentation de 126 M\$ de la MSC.

Pour l'exploitation européenne, la réassurance d'affaires de rentes au Royaume-Uni auprès d'un tiers a eu une incidence positive de 100 M\$ sur le bénéfice net et de 85 M\$ sur la MSC. Pour l'exploitation générale, le raffinement de la modélisation, principalement, a eu une incidence positive de 6 M\$ sur le bénéfice net et une incidence négative de 57 M\$ sur la MSC. Pour l'exploitation canadienne, le bénéfice net a subi une incidence négative de 17 M\$, et la MSC a profité d'une incidence positive de 5 M\$, ce qui reflète l'incidence de la récupération de contrats de réassurance à l'égard du risque de mortalité et l'incidence de la révision des hypothèses au chapitre des produits individuels de fonds distincts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence négative de 14 M\$ sur le bénéfice net, comparativement à une incidence positive de 47 M\$ pour la période correspondante de 2022. De plus, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction se sont traduites par une augmentation de 260 M\$ de la MSC pour les produits sans participation, comparativement à une augmentation de 55 M\$ de la MSC pour l'exercice 2022.

Devises

Au cours du quatrième trimestre de 2023, les taux de change moyens de l'euro et de la livre sterling ont augmenté par rapport au quatrième trimestre de 2022, tandis que celui du dollar américain est demeuré stable. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 24 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 (augmentation de 64 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice), par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 30 septembre 2023 au 31 décembre 2023, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling a augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a diminué. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 72 M\$ pour le trimestre considéré (profits nets latents de 127 M\$ pour le cumul depuis le début de l'exercice). Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

État du résultat net

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui décrit le bénéfice tiré des différentes sources de bénéfice avant impôt. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

Résultat des activités d'assurance

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie, y compris certains produits de fonds distincts (principalement les produits individuels assortis de garanties), et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance					
Exploitation canadienne	369 \$	352 \$	304 \$	1 348 \$	1 301 \$
Exploitation européenne	244	204	156	763	684
Solutions de gestion du capital et des risques	216	171	193	737	664
Exploitation générale	2	1	1	6	(4)
Résultat des activités d'assurance – détenteur d'actions ordinaires	831 \$	728 \$	654 \$	2 854 \$	2 645 \$
Résultat des activités d'assurance – compte de participation	34 \$	40 \$	34 \$	148 \$	121 \$
Total du résultat des activités d'assurance	865 \$	768 \$	688 \$	3 002 \$	2 766 \$

Le résultat des activités d'assurance pour le quatrième trimestre de 2023 a augmenté de 177 M\$, ou 26 %, par rapport au quatrième trimestre de 2022 pour s'établir à 865 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des résultats découlant de certaines transactions structurées et aux faits nouveaux favorables relatifs aux sinistres liés aux pertes pour catastrophe de l'exercice précédent dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi qu'à la hausse du bénéfice tiré des contrats d'assurance à court terme au sein des exploitations canadienne et européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et les résultats défavorables de certaines transactions structurées au sein de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques, et par la diminution de la MSC comptabilisée à l'égard des services fournis au sein de l'exploitation canadienne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat des activités d'assurance a augmenté de 236 M\$, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de 2022, pour se chiffrer à 3 002 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats favorables liés aux garanties collectives et à la nature non récurrente des résultats défavorables au chapitre de la morbidité pour l'exercice précédent au sein de l'exploitation européenne, au bénéfice solide provenant des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au sein de l'exploitation canadienne, ainsi qu'aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Résultat net des activités de placement

Dans le tableau ci-après, le résultat net des activités de placement peut être analysé en trois parties.

Produits nets tirés des placements – produits tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion de l'actif investi de la compagnie, déduction faite des charges, des corrections de valeur pour pertes de crédit et des profits (pertes) réalisés.

Variations de la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) – variation de la valeur comptable de l'actif investi évalué à la JVRN au bilan.

Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variation des passifs au titre des contrats d'investissement – variations des passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance et d'investissement au bilan découlant des risques financiers, notamment l'effet de l'écoulement du temps (capitalisation des intérêts), les variations de la valeur temps de l'argent et l'effet du risque financier et de ses variations, y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie.

Résultat net des activités de placement (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	1 379 \$	1 347 \$	1 199 \$	5 218 \$	4 877 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit, montant net	8	(10)	(2)	(1)	(24)
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(15)	(16)	(29)	(234)	(60)
Produits tirés des placements – réguliers	1 372 \$	1 321 \$	1 168 \$	4 983 \$	4 793 \$
Frais de placement	(28)	(27)	(51)	(106)	(194)
Produits nets tirés des placements	1 344 \$	1 294 \$	1 117 \$	4 877 \$	4 599 \$
Variations de la JVRN	7 761	(4 013)	249	4 267	(20 289)
Total des produits nets tirés des placements	9 105 \$	(2 719) \$	1 366 \$	9 144 \$	(15 690) \$
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(9 355)	3 180	(1 585)	(9 032)	18 201
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	336	(201)	(98)	266	(1 261)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(133)	19	(8)	(178)	214
Total du résultat net des activités de placement	(47) \$	279 \$	(325) \$	200 \$	1 464 \$
Exploitation canadienne	(162) \$	246 \$	58 \$	(85) \$	509 \$
Exploitation européenne	92	(114)	(80)	(13)	1 038
Solutions de gestion du capital et des risques	(46)	116	(180)	167	43
Exploitation générale	92	30	40	214	72
Résultat net des activités de placement – détenteur d'actions ordinaires	(24) \$	278 \$	(162) \$	283 \$	1 662 \$
Résultat net des activités de placement – compte de participation	(23) \$	1 \$	(163) \$	(83) \$	(198) \$
Total du résultat net des activités de placement	(47) \$	279 \$	(325) \$	200 \$	1 464 \$

Le total du résultat net des activités de placement pour le quatrième trimestre de 2023 a augmenté de 278 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat net des activités de placement a augmenté principalement en raison d'un profit net à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life au sein de l'exploitation européenne, des répercussions favorables sur la juste valeur des passifs par rapport aux actifs qui les couvraient au sein de l'exploitation européenne et de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que de la hausse du bénéfice relatif au surplus. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par les incidences défavorables des fluctuations des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient eu des incidences positives pour la période correspondante de 2022. Les charges nettes liées aux placements ont diminué par rapport à la période correspondante de 2022 en raison de la baisse des coûts de transaction liés aux prêts hypothécaires rechargeables.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 1 264 M\$ par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison des importantes hausses non récurrentes des taux d'intérêt au Canada et au Royaume-Uni en 2022. Les pertes nettes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs au sein de l'exploitation européenne au cours du deuxième trimestre de 2023 constituent aussi un facteur qui a eu des répercussions. La diminution a été contrebalancée en partie par les mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les charges nettes liées aux placements ont diminué en raison de la baisse des coûts de transaction liés aux prêts hypothécaires rechargeables.

Marchés du crédit

L'incidence des résultats au chapitre du crédit sur le bénéfice net se reflète dans le résultat net des activités de placement et peut se manifester des manières suivantes :

- des modifications à la hausse ou à la baisse des notations ou une dépréciation des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) qui couvrent les passifs au titre des contrats d'assurance;
- des pertes de valeur des actifs évalués à la JVRN, qui couvrent les produits de placement liés au fonds général;
- la variation des pertes de crédit attendues à l'égard des actifs évalués à la JVAERG et au coût amorti.

Incidence des marchés du crédit sur le bénéfice net attribuable au détenteur d'actions ordinaires (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
Exploitation canadienne	— \$	(4) \$	1 \$	(2) \$	4 \$
Exploitation européenne	2	(18)	1	(16)	(11)
Solutions de gestion du capital et des risques	(1)	—	—	(1)	(1)
Total	1 \$	(22) \$	2 \$	(19) \$	(8) \$

Au quatrième trimestre de 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette positive de 1 M\$ sur le résultat net des activités de placement, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédente.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les résultats liés aux créances de la compagnie ont eu une incidence nette négative de 19 M\$ sur le résultat net des activités de placement (incidence négative nette de 8 M\$ en 2022), principalement en raison de l'incidence nette de la réévaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts hypothécaires au sein de l'exploitation européenne.

Honoraires et autres produits

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont certains fonds distincts (contrats d'investissement) et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	375 \$	322 \$	307 \$	1 347 \$	1 182 \$
Exploitation européenne	201	190	168	777	714
Solutions de gestion du capital et des risques	4	4	4	14	7
Exploitation générale	6	6	6	25	29
Total des honoraires et autres produits	586 \$	522 \$	485 \$	2 163 \$	1 932 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

Charges

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges (avant impôt)

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ¹	408 \$	397 \$	334 \$	1 657 \$	1 632 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	824	602	612	2 635	2 221
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	1 232 \$	999 \$	946 \$	4 292 \$	3 853 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	27	47	49	160	173
Charges financières	27	26	26	105	104
Charges de restructuration et d'intégration	114	12	—	126	—
Total	1 400 \$	1 084 \$	1 021 \$	4 683 \$	4 130 \$

¹ Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 14,0 G\$ (13,5 G\$ pour la période close le 31 décembre 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements du passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, les charges ont augmenté de 379 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour s'établir à 1 400 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'intégration et du soutien du RSSFP du gouvernement du Canada et des acquisitions d'IPC et de Value Partners au sein de l'exploitation canadienne. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la provision pour restructuration au sein de l'exploitation européenne.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges ont augmenté de 553 M\$ par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 4 683 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. De plus, les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Impôt sur le résultat

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à un taux négatif de 41,7 %, en baisse comparativement à un taux négatif de 13,6 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires, facteur contrebalancé en partie par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt et par l'incidence favorable en 2022 de la réévaluation des soldes d'impôt différé en raison de l'augmentation du taux d'imposition prévu par la loi au Canada.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour le détenteur d'actions ordinaires s'est établi à un taux négatif de 0,2 %, en baisse comparativement à un taux positif de 12,2 % pour l'exercice précédent, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Au quatrième trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à un taux négatif de 51,4 %, un taux comparable au taux négatif de 52,8 % au quatrième trimestre de 2022. La faiblesse du taux au quatrième trimestre de 2023 s'explique par la répartition des bénéfices parmi les territoires, et celle pour le quatrième trimestre de 2022 s'explique par les modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est chiffré à un taux négatif de 3,4 %, en baisse comparativement à un taux positif de 10,2 % pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 29 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui prendront effet pour l'exercice de la compagnie ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de la loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais, lorsqu'il sera adopté, la date de prise d'effet pour la compagnie devrait être le 1^{er} janvier 2024.

L'impôt minimum mondial, qui est de nature très complexe, s'appliquera à la Canada Vie en tant que société membre d'un plus grand groupe de sociétés liées. L'établissement de l'incidence de l'impôt minimum nécessitera le recours à des interprétations importantes des nouvelles lois de chaque pays afin de déterminer le passif d'impôt définitif pour l'ensemble du groupe de sociétés, lequel sera ensuite réparti entre les différentes sociétés au sein du groupe, comme la Canada Vie. La compagnie continue d'examiner les lois pertinentes et les directives disponibles pour évaluer toutes les répercussions du régime du Pilier Deux prévoyant un impôt minimum. La compagnie a procédé à une évaluation préliminaire de son exposition potentielle à l'impôt sur le résultat du Pilier Deux pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et a identifié une exposition potentielle à la Barbade, en Irlande et à l'île de Man, des territoires où le taux d'imposition prévu par la loi est inférieur à 15 %. Selon cette évaluation préliminaire, la compagnie prévoit une hausse du taux d'imposition effectif, mais celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Résultats d'exploitation sectoriels

Les résultats d'exploitation consolidés de la Canada Vie, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS. Les principaux secteurs à présenter correspondent aux activités de la compagnie touchant le compte de participation et les actionnaires. Les principales unités d'exploitation au sein des secteurs sont les suivantes : Exploitation canadienne, Exploitation européenne, Solutions de gestion du capital et des risques et Exploitation générale. L'unité Exploitation générale englobe les activités et les transactions qui ne sont pas associées à une unité d'exploitation particulière.

Conversion des devises

Pour les unités d'exploitation Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

Exploitation canadienne

L'exploitation canadienne comprend trois secteurs d'activité distincts, soit Solutions en milieu de travail, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés, à l'intention des clients collectifs au Canada, ainsi que Produits individuels de gestion du patrimoine, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu, et Assurance et rentes, par l'entremise duquel la compagnie offre des produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves aux clients individuels.

Profil

Solutions en milieu de travail

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail comprend les gammes de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, d'assurance créances et de retraite et investissement.

Par l'intermédiaire de sa gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, la compagnie offre des solutions efficaces aux promoteurs de régimes de petite, de moyenne et de grande taille. La compagnie offre une vaste gamme de produits et de services collectifs traditionnels, y compris des produits d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance invalidité, d'assurance maladie et d'assurance dentaire, ainsi que des produits spécialisés. La compagnie a récemment concentré ses efforts sur la croissance récente de l'Accès Liberté, afin d'offrir des solutions personnalisées convenant aux besoins de plus en plus particuliers des clients. La gamme de produits de l'Accès Liberté permet aux participants de présenter une demande pour des produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance contre les maladies graves et de maintenir cette couverture même lorsqu'ils quittent leur emploi. Ces produits viennent aussi combler les lacunes pouvant exister dans la couverture actuelle des participants en ce qui a trait aux produits collectifs d'assurance maladie et de gestion du patrimoine. Des produits et des programmes ont également été élaborés pour répondre aux besoins en matière de santé mentale en milieu de travail, de médicaments à coût élevé et de bien-être des employés. Les produits collectifs traditionnels offerts prennent généralement la forme de produits assurés ou de produits assortis de contrats de SAS, c'est-à-dire des produits autoassurés par les clients qui sont administrés en leur nom par la compagnie. L'acquisition de SecurIndemnité a permis au secteur d'activité Solutions en milieu de travail d'accroître grandement ses capacités en matière de SAS.

Les activités de la compagnie relatives aux produits d'assurance créances offrent des produits d'assurance créances par l'entremise d'institutions financières. La Canada Vie est un chef de file en matière d'assurance créances au Canada.

Les gammes de produits de retraite et de placement collectifs comprennent les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) collectifs, les régimes de retraite à cotisations définies (CD), les comptes d'épargne libre d'impôt (CELI), les régimes enregistrés d'épargne-études (REEE), et d'autres produits de revenu de retraite collectifs et services de placement institutionnel. La compagnie met l'accent sur l'innovation dans ses gammes de produits d'épargne et de placement.

Les produits sont distribués par l'entremise du vaste réseau de bureaux de vente en matière d'assurance collective de la compagnie situés partout au pays, composé de courtiers, de conseillers et de conseillers en sécurité financière.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine comprend les produits et services individuels de constitution du patrimoine, d'épargne et axés sur le revenu.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services de gestion du patrimoine offerts par l'intermédiaire de conseillers indépendants. Les produits de fonds distincts sont distribués par l'entremise de canaux diversifiés et complémentaires : la plateforme Solutions conseillers, les agences générales déléguées (AGD) et les comptes nationaux. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie participe au canal des AGD et distribue des produits de fonds distincts provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance. La compagnie offre également des fonds communs de placement et des comptes de titres par l'intermédiaire de son courtier Services d'investissement Quadrus, ainsi que par l'entremise des activités acquises de Value Partners Group (Value Partners) et d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), qui sont venues élargir la portée des conseillers et les gammes de produits.

Grâce à ses diverses plateformes et ses différents canaux de distribution, la compagnie peut fournir des conseils et des solutions de gestion du patrimoine qui répondent aux besoins des Canadiens, quel que soit leur niveau de richesse.

Assurance et rentes

Le secteur d'activité Assurance et rentes regroupe les produits et services individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

La compagnie est un chef de file au Canada en ce qui a trait aux produits et services d'assurance et utilise des canaux de distribution diversifiés et complémentaires : Solutions conseillers, des agences de gestion générale et des agents nationaux, dont IG Gestion de patrimoine, qui est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada. Par l'intermédiaire de l'agence de gestion générale Groupe Financier Horizons, la compagnie distribue des produits provenant de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Cette large gamme de produits et services offerte par l'intermédiaire de multiples canaux de distribution permet à la compagnie de fournir des conseils et de la protection, ainsi que des solutions de planification successorale qui répondent aux besoins des Canadiens à toutes les étapes de leur vie.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

La compagnie offre une gamme de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance créances ainsi que des produits de retraite et de placement qui sont distribués principalement par l'intermédiaire de bureaux de vente de produits collectifs dans tout le pays.

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'avantages du personnel à l'intention de plus de 27 500 promoteurs de régimes¹ • 22 % des régimes de prestations de retraite à l'intention des employés² • Détient la plus importante part de marché des produits d'assurance créances, avec 6,6 millions de participants aux régimes¹ • 19 % des régimes de capitalisation collectifs² 	<p>Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves • Assurance en cas de décès ou de mutilation par accident • Assurance dentaire • Assurance à l'intention des expatriés • Assurance maladie complémentaire <p>Produits collectifs d'assurance créances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie • Assurance invalidité • Assurance créances contre la perte d'emploi • Assurance contre les maladies graves <p>Services de retraite et de placement collectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de capitalisation collectifs, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Régimes de retraite à cotisations définies • REER, REEE et CELI collectifs • Régimes de participation différée aux bénéfices • Régimes d'épargne non enregistrés investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Actions d'une seule société • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Régimes de services de gestion de placements uniquement; investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Options de placement garanties • Valeurs mobilières <p>Produits et services spécialisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits individuels d'assurance maladie, d'assurance vie et d'assurance contre les maladies graves offerts par l'entremise de l'Accès Liberté • Consult+^{MC} • Experts médicaux de Teladoc^{MC} • Contact^{MC} 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits et services collectifs d'assurance vie, d'assurance maladie, de retraite et de placement sont distribués par des courtiers, des conseillers, des tiers administrateurs, des tiers payeurs et des conseillers en sécurité financière. Le soutien aux souscriptions et aux services est assuré par une équipe intégrée de plus de 617 employés répartis dans 21 bureaux au pays, incluant 107 directeurs de comptes¹. • Les produits et services collectifs d'assurance créances sont distribués principalement par l'intermédiaire de grandes institutions financières, et le service est assuré par une organisation spécialisée de soutien aux souscriptions et au service.

¹ Au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2022.

Produits individuels de gestion du patrimoine

La compagnie offre une gamme de produits individuels de gestion du patrimoine qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{3,4}
<ul style="list-style-type: none"> • Leader du secteur avec 24,6 % des actifs des fonds distincts offerts aux particuliers¹ 	<p>Produits individuels de gestion du patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régimes d'épargne <ul style="list-style-type: none"> • REER • Régimes d'épargne non enregistrés • CELI • REEE Investis dans : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds distincts • Fonds communs de placement • Options de placement garanties • Valeurs mobilières (sous diverses formes de programmes gérés) • Régimes de revenu de retraite <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de revenu de retraite • Fonds de revenu viager • Prêts hypothécaires résidentiels² • Produits bancaires 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 122 conseillers en sécurité financière enregistrés auprès des Services d'investissement Quadrus <p>Investment Planning Counsel</p> <ul style="list-style-type: none"> • 626 conseillers en sécurité financière <p>Value Partners</p> <ul style="list-style-type: none"> • Environ 75 conseillers en sécurité financière <p>Distribution indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁵ • 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux • 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 106 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Groupe Financier Horizons⁵ (fonds distincts uniquement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie <p>Services d'investissement Quadrus Itée (compris aussi dans le compte des conseillers de Solutions conseillers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 542 représentants en placement

¹ Au 31 octobre 2023.

² L'exploitation canadienne a cessé d'octroyer des prêts hypothécaires résidentiels en novembre 2022.

³ Au 30 novembre 2023.

⁴ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁵ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Assurance et rentes

La compagnie offre une gamme de produits individuels d'assurance qui sont distribués par l'intermédiaire de plusieurs réseaux de vente.

Part de marché	Produits et services	Distribution ^{2, 3}
<ul style="list-style-type: none"> • Chef de file en matière de souscriptions de produits individuels d'assurance vie en fonction du total de nouvelles primes avec une part de marché de 15,7 %¹ • Fournisseur important de produits individuels d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves avec 9,3 % des nouvelles souscriptions¹ 	<p>Assurance vie individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance vie temporaire • Assurance vie universelle • Assurance vie avec participation <p>Protection du vivant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance invalidité • Assurance contre les maladies graves <p>Régimes de revenu de retraite</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentes immédiates • Rentes différées 	<p>Solutions conseillers</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 122 conseillers en sécurité financière <p>Distribution indépendante</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 558 courtiers indépendants associés aux 31 agents généraux⁴ • 1 155 conseillers associés aux 14 comptes nationaux • 1 452 conseillers d'IG Gestion de patrimoine qui vendent activement des produits de la Canada Vie • 106 courtiers directs et groupes de producteurs <p>Groupe Financier Horizons⁴</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 166 courtiers indépendants qui vendent des produits provenant de l'ensemble du secteur, y compris de la Canada Vie

¹ Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

² Au 30 novembre 2023. Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto à compter de 2024.

³ Solutions conseillers regroupe tous les conseillers contractuels. La distribution indépendante et Groupe Financier Horizons regroupent les conseillers qui ont réalisé de nouvelles affaires en 2023.

⁴ Les conseillers du Groupe Financier Horizons qui ont réalisé des affaires de la Canada Vie en 2023 sont également inclus dans le nombre de courtiers indépendants des agences de gestion générales.

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Le marché de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada se compose essentiellement de trois grandes compagnies d'assurance qui détiennent une part importante du marché, de nombreuses petites compagnies qui exercent leurs activités à l'échelle nationale et plusieurs concurrents régionaux à marché spécialisé. La compagnie détient une importante part de marché de 22 % qui s'appuie sur un vaste réseau de distribution ayant accès à une gamme étendue de produits et de services. Cette solide part de marché constitue un avantage distinctif pour faire face avec succès à la concurrence dans le marché canadien de l'assurance collective.

Le marché des régimes de capitalisation collectifs est également très concurrentiel. Trois grandes compagnies d'assurance détiennent une part importante du marché, et plusieurs petites compagnies en détiennent une part considérable.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le marché du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine est fortement concurrentiel. Le marché des fonds communs de placement est fragmenté, et le joueur le plus important détient une part de marché de 16 % en ce qui a trait à l'actif. Les principaux concurrents de la compagnie comprennent des sociétés de fonds communs de placement, des compagnies d'assurance, des banques, des sociétés de technologies financières, des conseillers en placement ainsi que d'autres entreprises de services et organismes professionnels. La concurrence concentre ses efforts sur la facilité de faire des affaires à l'aide de la technologie, le service, la variété des options de placement, le rendement, les caractéristiques des produits, les prix (frais), la rémunération et la santé financière. Le vaste réseau d'associés de distribution du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine, qui comprend les canaux liés et indépendants et qui a été bonifié en 2023 grâce à l'acquisition d'IPC et de Value Partners, procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Assurance et rentes

La concurrence sur le marché de l'assurance individuelle au Canada s'exerce surtout sur le plan du service, de la technologie, des caractéristiques des produits, du prix, de la rémunération ainsi que de la santé financière indiquée par les notations publiées par les agences reconnues à l'échelle nationale. Le vaste réseau d'associés de distribution de la compagnie, qui comprend les canaux liés et indépendants, lui procure des avantages stratégiques importants au sein du marché canadien.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation.
- Le 8 septembre 2023, la Canada Vie a conclu son acquisition de Value Partners, qui ajoute des capacités complémentaires qui élargiront encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients.

- Grâce aux acquisitions de Value Partners et d'IPC, la Canada Vie peut ainsi accélérer la concrétisation de sa vision visant à s'établir comme chef de file dans le marché canadien des conseillers indépendants en gestion du patrimoine au Canada, et compte plus de 4 000 relations conseillers et un actif administré de 102 G\$.

Faits nouveaux relatifs aux affaires

- Le 1^{er} juillet 2023, après 19 mois de préparation, la Canada Vie a intégré le RSSFP du gouvernement du Canada. Le RSSFP, le plus grand régime de garanties collectives du Canada, a accru d'environ 15 % le bloc de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie de la Canada Vie et a élargi les capacités de la compagnie dans le marché de l'assurance maladie collective, ce qui lui permettra d'offrir un meilleur soutien aux clients dans l'avenir. Bien que l'incidence initiale de l'intégration du RSSFP sur les activités et le service à la clientèle ait été plus importante que prévu, un certain nombre de mesures judicieuses ont été apportées, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action pour le service à la clientèle, grâce auquel le temps d'attente au téléphone a été réduit, le traitement des demandes de règlement a été accéléré et les cas urgents ont été communiqués aux échelons supérieurs. La compagnie a également travaillé d'arrache-pied pour faire preuve de transparence auprès des participants aux régimes, en communiquant ses progrès sur l'amélioration des normes de service et en mettant à jour régulièrement les foires aux questions. Ce plan a porté ses fruits, puisque les délais d'attente aux centres d'appels et les délais de traitement des demandes de règlement se situent maintenant aux niveaux cibles. Depuis le 1^{er} juillet, nous avons traité plus de 14 millions de demandes de règlement totalisant près de 1 G\$. Notre priorité pour l'avenir consiste à mettre en œuvre les modifications finales apportées à la conception du régime par le gouvernement fédéral, qui entraient en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
- En juin 2023, la Canada Vie a obtenu le contrat pour l'administration du programme de soins dentaires du gouvernement fédéral canadien. Ce gain a permis de prolonger une relation qui dure depuis plusieurs décennies, et la Canada Vie conserve ainsi l'administration du RSDFP pour les employés actifs et obtient celle du régime des retraités avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2024. Dans l'ensemble, le programme représente des sinistres payés annuels d'environ 550 M\$ et couvre les 1,7 million de Canadiens membres du RSSFP que nous avons intégrés le 1^{er} juillet 2023.
- La Canada Vie a accepté de devenir le nouvel assureur du programme d'assurance créances pour cartes de crédit d'une grande banque canadienne. Une fois mise en œuvre, cette transaction deviendra l'une des plus importantes de l'histoire de l'assurance créances de la Canada Vie et elle consolidera notre position de chef de file selon la part de marché.
- La Canada Vie a lancé Donner au suivant, un nouveau produit d'assurance vie avec participation qui est le premier en son genre.
- Au cours du troisième trimestre de 2023, la Canada Vie a élargi ses applications mobiles pour Android et pour iPhone afin d'y inclure les produits d'épargne collectifs, créant ainsi une expérience unifiée à l'image de Ma Canada Vie au travail, le site Web de premier ordre pour les participants, qui peuvent maintenant faire des demandes de règlement, consulter leurs soldes et comprendre facilement leurs produits d'épargne collectifs grâce à une expérience mobile unique, simple et facile d'accès.
- Le 4 décembre 2023, la Canada Vie a annoncé un partenariat stratégique avec nesto, l'une des principales sociétés canadiennes de financement hypothécaire en ligne, afin de fournir des services hypothécaires, et en assurer l'administration, pour les clients de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie. Depuis janvier 2024, nesto a commencé à assurer le service et l'administration du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Canada Vie.

Principales données financières – Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice net	150 \$	433 \$	357 \$	948 \$	1 467 \$
Souscriptions¹					
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	135 \$	1 913 \$	138 \$	2 336 \$	610 \$
Services de retraite collectifs	1 143	617	1 068	3 151	3 457
Solutions en milieu de travail	1 278	2 530	1 206	5 487	4 067
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 869	2 100	2 545	9 801	9 674
Assurance et rentes	175	152	278	637	902
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	244 \$	234 \$	219 \$	946 \$	822 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	131	88	88	401	360
Honoraires et autres produits	375 \$	322 \$	307 \$	1 347 \$	1 182 \$
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	1 159 \$	1 149 \$	1 264 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine – fonds distincts	1 846	1 797	1 878		
Assurance et rentes – avec participation	2 869	3 385	3 376		
Marge sur services contractuels	5 874 \$	6 331 \$	6 518 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 207 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 150 M\$, principalement en raison d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit, ce qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement favorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les résultats pour l'exercice précédent comprenaient également l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada, qui ne s'est pas reproduite. Les solides résultats au chapitre des produits collectifs d'assurance invalidité découlant de l'amélioration des résultats au chapitre de la morbidité et des mesures prises à l'égard de la fixation des prix par la direction ainsi que la hausse du bénéfice relatif au surplus ont été contrebalancés en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 519 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 948 M\$, principalement en raison d'une baisse des taux d'intérêt à long terme et des écarts de crédit, qui a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le rendement favorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. En comparaison, pour l'exercice précédent, l'expérience sur le marché par rapport aux attentes a été positive en raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, ce qui a été contrebalancé en partie par une diminution des écarts de crédit, qui a donné lieu à une diminution de la juste valeur des passifs supérieure à celle des actifs couvrant ces passifs. Ces facteurs ont aussi été contrebalancés en partie par le rendement défavorable des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Les résultats pour l'exercice précédent comprenaient aussi l'incidence positive non récurrente de 63 M\$ d'une modification du taux d'imposition prévu par la loi au Canada. La diminution a été contrebalancée en partie par la hausse du bénéfice de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie découlant de la croissance des primes et des résultats solides au chapitre de l'assurance invalidité, ainsi que par la hausse du bénéfice relatif au surplus.

Souscriptions

Les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 3 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 135 M\$, principalement en raison de la diminution des souscriptions d'assurance créances, contrebalancée par la hausse des souscriptions sur le marché des moyennes affaires. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 143 M\$, principalement en raison d'une meilleure rétention d'actifs et de la hausse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 324 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 869 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement exclusifs et de fonds communs de placement de tiers. Les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes pour le quatrième trimestre de 2023 ont diminué de 103 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 175 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits d'assurance sans participation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions de la gamme de produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie ont augmenté de 1 726 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 2 336 M\$, principalement en raison de l'ajout du RSSFP du gouvernement fédéral du Canada. Les souscriptions de la gamme de services de retraite collectifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 306 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 151 M\$, en raison de la baisse des souscriptions du régime de capitalisation collectif. Les souscriptions de la gamme de produits individuels de gestion du patrimoine pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont augmenté de 127 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 9 801 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds communs de placement de tiers et de produits garantis. Les souscriptions du secteur d'activité Assurance et rentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont diminué de 265 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 637 M\$, en raison de la baisse des souscriptions de rentes individuelles et de rentes collectives à prime unique.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 68 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 375 M\$, principalement en raison de la croissance des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement et de l'acquisition de Value Partners et d'Investment Planning Counsel.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 165 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 1 347 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 31 décembre 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 5 874 M\$, soit une baisse de 457 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, qui s'explique essentiellement par la révision des hypothèses liées au compte de participation et par l'incidence des variations de la courbe de rendement, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence positive du marché des fonds distincts et par l'incidence favorable de la négociation d'une affaire de réassurance.

Au 31 décembre 2023, la marge sur services contractuels totalisait 5 874 M\$, ce qui représente une diminution de 644 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer la variation de la marge sur services contractuels au cours du trimestre, ainsi qu'à l'incidence des résultats défavorables au chapitre de l'assurance.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

Le marché des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie au Canada est essentiellement partagé entre trois principaux joueurs, dont la Canada Vie. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt, et les changements apportés au contexte réglementaire et législatif, comme le projet de loi sur l'assurance médicaments au Canada. Le marché des services de retraite collectifs au Canada est dominé par les trois mêmes principaux joueurs. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance de l'emploi, la capacité des travailleurs à se constituer une épargne-retraite, ainsi que les conditions macroéconomiques comme les taux d'intérêt et le marché des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail a consolidé sa position enviable sur le marché canadien de l'assurance collective en réussissant l'intégration du RSSFP et en obtenant le contrat pour le RSDFP. La compagnie croit que sa croissance continue sera soutenue par sa part de marché importante, voire la plus importante dans tous les secteurs, que ce soit selon la taille des affaires, la région ou le régime, ainsi que par sa capacité de distribution.

En 2024, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail compte : renforcer sa position concurrentielle en mettant l'accent sur l'amélioration de sa résilience opérationnelle; bonifier sa productivité ainsi que l'expérience des clients et des employés en investissant davantage dans les flux de travaux, l'automatisation, les innovations numériques et l'intelligence artificielle; et améliorer davantage l'efficacité et le service à la clientèle en se dotant de capacités numériques supplémentaires qui serviront à répondre aux besoins propres au RSDFP et qui pourront être exploitées par le reste de l'entreprise. De plus, le secteur d'activité Solutions en milieu de travail prévoit continuer d'axer son attention et ses investissements sur ses produits d'assurance invalidité et ses activités connexes afin d'en favoriser la croissance et la rentabilité.

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail continuera également d'offrir à ses participants des produits améliorés qui seront plus facilement accessibles grâce à la gamme de produits de l'Accès Liberté. Le secteur d'activité continuera de tirer parti de son acquisition de SécurIndemnité, d'utiliser ses nouvelles capacités en vue d'offrir une meilleure gamme de produits et d'assurer sa croissance dans le secteur des tiers administrateurs.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Au Canada, le marché des produits individuels de gestion du patrimoine est partagé entre des banques, des sociétés de services-conseils en gestion du patrimoine, des compagnies d'assurance vie et d'autres distributeurs, dont les plateformes en ligne comme WealthSimple. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment la croissance du patrimoine des particuliers, les tendances en matière de constitution et de décaissement du patrimoine, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme le marché des actions de sociétés ouvertes.

La solidité de la marque Canada Vie, les pratiques commerciales axées sur la prudence, la profondeur et l'étendue des canaux de distribution ainsi que la réputation en matière de vigueur et de stabilité de la compagnie font en sorte que celle-ci est en bonne posture pour 2024 et les années à venir.

En 2023, la compagnie a acquis IPC et Value Partners afin d'élargir encore l'offre de produits de gestion du patrimoine pour les conseillers et leurs clients, ainsi que pour accélérer la stratégie de la compagnie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Avec un actif de plus de 100 G\$, la compagnie devient l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada.

En 2024, le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine tirera parti des capacités nouvellement acquises pour faire progresser ses stratégies de croissance. Le secteur d'activité renforcera ses propositions de valeur aux conseillers dans l'ensemble des canaux en leur fournissant des stratégies et des outils qui leur permettront d'aider leurs clients à assurer leur sécurité financière à long terme. Cet engagement à l'égard des conseils favorise la rétention des clients actuels et aide les conseillers à en attirer de nouveaux.

Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels de gestion du patrimoine, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur l'offre d'une plateforme de pointe pour les clients et les conseillers indépendants de tous les canaux. Ces capacités seront renforcées grâce aux acquisitions récentes. Le secteur d'activité tirera également parti des économies d'échelle réalisées dans l'ensemble de ses plateformes de gestion du patrimoine récemment acquises, lorsque cela est pertinent pour les clients et les conseillers.

Assurance et rentes

Au Canada, quelques joueurs importants sont à la tête du marché des produits d'assurance et de rentes, et plusieurs autres joueurs y participent. Les principaux facteurs qui influent sur la croissance de ce marché, ainsi que sur la compagnie, sont notamment le besoin d'avoir recours à l'assurance vie et à l'assurance maladie, la planification fiscale et successorale, la croissance du patrimoine des particuliers, les changements apportés au contexte réglementaire et législatif et les conditions macroéconomiques, comme les taux d'intérêt et les marchés des actions de sociétés ouvertes.

En 2023, la compagnie a continué de renforcer son réseau de distribution et sa gamme de produits en lançant un nouveau produit, Donner au suivant, et en améliorant les prix pour les produits d'assurance à terme, d'assurance vie universelle et d'assurance contre les maladies graves. La compagnie a également continué d'améliorer les caractéristiques de ses illustrations Web.

En 2024, le secteur d'activité Assurance et rentes continuera de mettre en œuvre des stratégies d'affaires visant à équilibrer la croissance en offrant des produits assortis d'une tarification et d'une sélection des risques rigoureuses. Le secteur d'activité continuera de développer une vaste gamme de produits individuels d'assurance, d'en fixer les prix et de les commercialiser de façon concurrentielle, tout en continuant de se concentrer sur la rigueur de la tarification et de la gestion des risques. La compagnie continuera également de surveiller et de lutter contre l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt à long terme et de la compression des prix.

La compagnie demeure déterminée à soutenir ses conseillers. Les canaux de distribution auront recours autant que possible à des outils, des processus et du soutien communs tout en offrant, au besoin, un soutien adapté à certaines catégories de conseillers. La compagnie continuera de se concentrer sur le soutien aux souscriptions et aux services pour les clients et les conseillers de tous les canaux.

La gestion des charges d'exploitation reste un élément déterminant dans l'atteinte de solides résultats financiers au sein de l'exploitation canadienne. L'unité cherchera à assurer cette gestion par la mise en place de contrôles rigoureux des charges ainsi que par la mise en œuvre efficace d'initiatives visant à améliorer l'efficacité. La direction a repéré des secteurs clés dans lesquels de telles initiatives favoriseraient un équilibre entre les gains d'efficacité et le soutien à la croissance interne; il s'agit notamment de continuer d'investir dans les solutions numériques pour soutenir les conseillers et les clients tout en modernisant les anciens processus et systèmes administratifs pour accroître l'efficacité.

Exploitation européenne

L'exploitation européenne comprend trois secteurs d'activité distincts Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et Assurance et rentes. Ce secteur sert la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande et d'autres marques acquises sur le marché des courtiers en Irlande.

Profil

Solutions en milieu de travail

Le secteur d'activité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services-conseils en produits collectifs de retraite et en avantages du personnel en Irlande. Ces produits et services sont distribués par des conseillers en avantages du personnel au Royaume-Uni, ainsi que des courtiers indépendants et des agents de ventes directes en Irlande. Irish Life Health offre des régimes d'assurance maladie individuels et pour entreprises qui sont distribués par l'entremise de courtiers indépendants et de canaux directs. Unio Employee Benefits, une filiale de la compagnie établie au premier trimestre de 2023, offre des services-conseils en avantages du personnel en Irlande et est le fruit de la fusion de trois des plus importantes sociétés de services-conseils en avantages du personnel en Irlande. Cornmarket Group Financial Services Limited, une autre filiale de la compagnie, est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais, lui qui comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Le secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits de retraite offerts en Allemagne. Les principaux produits offerts sont des produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite). Ces produits sont distribués par des conseillers en sécurité financière indépendants, y compris des conseillers en sécurité financière indépendants détenus, par des agents de ventes directes, par des succursales bancaires à titre d'agents liés et par des sociétés à l'île de Man qui vendent sur le marché au Royaume-Uni. Canada Life Asset Management (CLAM) est une société de gestion de fonds qui gère une vaste gamme d'actifs au nom des entreprises et des sociétés du groupe de Lifeco au Royaume-Uni. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de la compagnie en Irlande. En plus de gérer les actifs au nom des sociétés membres du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi les actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels, y compris des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, des gestionnaires de patrimoine, des gestionnaires de fiducies et des fonds souverains de gestion du patrimoine partout en Europe et en Amérique du Nord. Setanta Asset Management, une filiale de la compagnie également établie en Irlande, gère les actifs de clients institutionnels tiers et d'un certain nombre de sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. La compagnie exploite deux entreprises de services-conseils en gestion du patrimoine en Irlande. Une de celles-ci est Unio Wealth Management, établie au premier trimestre de 2023, qui représente la fusion de trois des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine en Irlande.

Assurance et rentes

Le secteur d'activité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne. Ces produits sont distribués par des courtiers indépendants et des agents liés à plusieurs sociétés. En 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne, lesquelles sont fermées aux nouvelles affaires depuis la fin de 2022.

Aperçu du marché

Solutions en milieu de travail

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie collective de 23 %¹ Part de marché de la protection du revenu collective de 14 %¹ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché de l'assurance vie de 36 %² Produits collectifs – part de marché des régimes CD de 39 %³ Troisième compagnie d'assurance maladie collective en importance, par l'entremise d'Irish Health, avec une part de marché de 21 %⁴ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance vie Produits collectifs de protection du revenu (invalidité) Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits collectifs d'assurance contre les maladies graves Produits collectifs et individuels d'assurance maladie Produits collectifs d'assurance et de retraite Produits collectifs de services de gestion du patrimoine 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite (y compris les conseillers en retraite détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct

¹ Au 31 décembre 2022.

² Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

³ Au 31 janvier 2023, selon les chiffres officiels pour 2022.

⁴ Au 30 septembre 2023.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Une des principales compagnies internationales d'assurance vie sur le marché au Royaume-Uni, avec une part de marché de plus de 26 %¹ <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> ILIM est un des principaux gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, avec un actif géré de 156 G\$² L'actif géré de Setanta Asset Management s'établit à environ 20 G\$² Unio est l'une des plus importantes sociétés de gestion du patrimoine d'Irlande <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 3 % du marché des courtiers³ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de placement et d'épargne individuels (produits de retrait des comptes de retraite et produits de retraite, obligations de l'île de Grande-Bretagne et internationales et fonds communs de placement) <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits individuels d'assurance et de retraite Produits individuels de services de gestion du patrimoine Produits de placement et d'épargne individuels Gestion de placements pour des clients institutionnels <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de retraite Rentes variables (produits assortis d'une GRM) 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Banques privées <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Conseillers en retraite et en placements Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché est basée sur l'indice Acuity U.K. pour le troisième trimestre de 2023.

² Au 31 décembre 2023

³ Au 30 septembre 2023

Assurance et rentes

Part de marché	Produits et services	Distribution
<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Part de marché des rentes immédiates de 21 % (conseillers seulement)¹ Chef de file du marché des prêts hypothécaires rechargeables, avec une part de marché de 9 %² <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Chef de file sur le marché avec une part de marché totale de 36 %³ Figure au premier rang pour l'assurance vie individuelle avec une part de marché de 27 %⁴ Figure au premier rang pour les rentes collectives avec une part de marché de 57 %⁵ <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Détient une part de 7 % du marché des courtiers⁶ 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Rentes à échéance fixe Produits individuels d'assurance vie (gamme fermée aux nouvelles affaires) Produits individuels d'assurance contre les maladies graves (gamme fermée aux nouvelles affaires) Prêts hypothécaires rechargeables <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Produits de rentes immédiates individuelles et collectives Produits d'assurance individuelle <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Protection du revenu (invalidité) Assurance contre les maladies graves Assurance vie individuelle 	<p>Royaume-Uni</p> <ul style="list-style-type: none"> Conseillers en sécurité financière Conseillers en avantages du personnel <p>Irlande</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants (y compris les courtiers détenus) Bassin d'agents de ventes directes constitué principalement d'agents liés indépendants, ainsi que d'une plus petite équipe de ventes formée d'employés Service à la clientèle numérique direct Distribution par l'entremise de banques à titre d'agents liés <p>Allemagne</p> <ul style="list-style-type: none"> Courtiers indépendants Agents liés à plusieurs sociétés

¹ La part de marché se fonde sur les données pour le troisième trimestre de 2023 obtenues auprès des conseillers en sécurité financière, des conseillers *restricted whole of market* et des distributeurs n'ayant pas recours aux conseillers.

² Statistiques du marché de l'Equity Release Council pour la période allant du quatrième trimestre de 2022 au troisième trimestre de 2023.

³ Au 30 juin 2023. Il s'agit de la part de marché totale d'Irish Life Assurance sur le marché de l'assurance vie, des régimes de retraite et des placements.

⁴ Au 30 juin 2023.

⁵ Au 31 décembre 2023.

⁶ Au 30 septembre 2023

Concurrence

Solutions en milieu de travail

Au Royaume-Uni, la Canada Vie demeure le chef de file du marché en fonction des primes, des vies assurées et du nombre de régimes. Les 4 principaux intervenants de ce marché détiennent la majorité des parts de marché selon les primes en vigueur.

Irish Life est la plus importante compagnie d'assurance vie en Irlande, et sa part de marché s'établissait à 36 % au 30 juin 2023. Bien qu'il y ait un grand nombre d'intervenants nationaux et multinationaux, les trois principaux intervenants détiennent une part de marché combinée supérieure à 75 %.

Irish Life Health figure parmi les trois principaux assureurs sur le marché irlandais et offre un accès aux soins de santé par l'intermédiaire de ses régimes d'assurance maladie qui procurent des avantages en matière de soins de santé préventifs grâce à une combinaison de services novateurs numériques et en personne.

La division intermédiaire d'Irish Life offre des services-conseils en avantages du personnel aux sociétés en Irlande par l'entremise d'Unio et de Cornmarket Group Financial Services. Cornmarket Group est le plus important fournisseur de services financiers du secteur public irlandais et comptait plus de 440 000 polices actives à la fin de 2023, tandis qu'Unio Financial Services exerce ses activités surtout dans le secteur privé.

Produits individuels de gestion du patrimoine

Canada Life Asset Management (CLAM) est établie au Royaume-Uni, et son actif géré s'élevait à environ 61 G\$ au 31 décembre 2023. Les solutions de gestion de fonds de base de CLAM comprennent une vaste capacité d'approvisionnement d'actifs qui soutient les mandats de ses clients institutionnels, ainsi que ses clients de produits collectifs de rentes et de réassurance et ses fonds communs de placement offerts aux particuliers. CLAM distribue ses produits par l'intermédiaire d'un réseau de plateformes, de gestionnaires de fonds discrétionnaires et de conseillers en sécurité financière.

CLAM a comptabilisé des souscriptions de produits collectifs de plus de 1,8 G\$, ce qui comprend le record atteint pour un exercice au chapitre des souscriptions de fonds externes, lesquelles se sont chiffrées à 777 M\$. Au cours du quatrième trimestre, les premières entrées institutionnelles ont eu lieu et font partie du WS Canlife Sterling Liquidity Fund.

Au cours du quatrième trimestre de 2023, Canada Life U.K. a reçu quatre étoiles du Global Real Estate Sustainability Benchmark pour son portefeuille d'immeubles figurant au bilan, et elle s'est classée au 9^e rang sur les 100 participants de la catégorie U.K. Diversified Core. Ces meilleurs résultats s'expliquent par les initiatives d'économie d'énergie, les audits de la carboneutralité, l'engagement des locataires et les sondages, ainsi que par l'amélioration de la collecte de données sur les locataires et les écocertifications à l'égard des actifs plus importants.

ILIM est l'un des plus importants gestionnaires de fonds institutionnels en Irlande, et son actif géré s'établissait à environ 156 G\$ au 31 décembre 2023. ILIM continue d'élargir son offre de placements dans des portefeuilles à catégories d'actifs multiples, dans des produits immobiliers et dans des solutions de gestion indiciaire personnalisée en vue d'accroître ses capacités à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG), ainsi que d'améliorer ses services de gestion des actifs et des passifs en appui aux services liés aux rentes collectives offertes aux régimes de retraite à prestations définies d'envergure.

La division de détail d'Irish Life Assurance plc (ILA) gère à la fois des produits de retraite et des produits de placement pour le compte de clients individuels. Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré par la division de détail d'ILA était d'environ 28 G\$, ce qui fait suite au transfert de fonds de 1,8 G€ (2,7 G\$) d'ILA à Saol Assurance dac (AIB Life) réalisé le 1^{er} novembre 2023. La division de détail d'ILA distribue ses produits en Irlande par l'entremise d'un vaste réseau de courtiers indépendants et de partenaires bancaires et de conseillers et d'agents liés qu'elle emploie directement.

La compagnie s'est taillé une place de choix parmi les fournisseurs de produits d'assurance unitaires assortis de faibles garanties sur le marché indépendant intermédiaire allemand. Les compagnies d'assurance passent encore des produits d'assurance allemands traditionnels assortis de garanties aux produits unitaires assortis de garanties simplifiées offerts par la Canada Vie, ce qui mène à une concurrence accrue. La compagnie a intensifié ses améliorations continues des produits, des technologies et des services afin de renforcer sa position sur le marché concurrentiel de l'Allemagne, où elle occupe une position de chef de file.

Au sein du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif, la division intermédiaire d'Irish Life offre des services aux particuliers. Elle le fait principalement par l'intermédiaire d'Unio Financial Services qui, de concert avec une société liée, assure la gestion d'environ 12 G€ d'actifs pour le compte des clients des unités Solutions en milieu de travail et Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actif.

Assurance et rentes

Au cours des dernières années au Royaume-Uni, la Canada Vie a bénéficié d'une augmentation de la part des clients cherchant le meilleur prix sur le marché libre et souscrivant des rentes par l'entremise de conseillers en sécurité financière, qui constituent le principal canal de distribution de la compagnie. La compagnie continue d'offrir des produits de rentes standards et améliorés de même que des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite fondés sur des placements et adressés aux clients qui désirent profiter d'une souplesse en matière de retraite.

La compagnie est bien positionnée pour générer une croissance dans le marché des produits de retraite offerts aux particuliers grâce à son expertise en matière de prêts hypothécaires rechargeables, lesquels représentent une part importante du marché des produits de retraite. La compagnie offre également des produits de rentes collectives destinés aux fiduciaires de régimes à prestations définies désireux d'assurer les rentes de retraite dont le versement est en cours. Il s'agit d'un vaste marché en croissance, et la demande des fiduciaires demeure élevée, car ceux-ci cherchent à réduire les risques. Forte d'une expertise et d'une expérience considérables à l'égard des produits de longévité et de placement, la compagnie est bien positionnée sur le marché des rentes collectives.

Faits nouveaux en 2023

Faits nouveaux stratégiques

- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco Limited, Acumen & Trust et APT Wealth Management dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio, regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournit des conseils d'expert à des milliers de particuliers sur le marché irlandais qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui ont besoin d'aide pour gérer leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 16 mai 2023, Canada Life U.K. a annoncé la conclusion d'une entente visant la vente de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne à Countrywide Assured plc (Countrywide), une filiale de Chesnara plc. Approximativement 47 000 polices seront transférées à Countrywide en 2024, sous réserve de la réalisation d'un transfert approuvé par le tribunal. Auparavant, en novembre 2022, Canada Life U.K. avait annoncé la fermeture de ses activités d'assurance individuelle sur l'île de Grande-Bretagne aux nouvelles affaires. En raison de cette entente, des coûts de dessaisissement de 29 M\$ ont été exclus du bénéfice fondamental au deuxième trimestre de 2023.
- Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a mis en œuvre plusieurs mesures stratégiques afin de renforcer sa position sur le marché européen et d'améliorer les perspectives pour 2024. Les incidences financières non récurrentes de ces mesures ont été exclues du bénéfice fondamental.
 - À la suite du lancement réussi de la coentreprise AIB Life de la compagnie en 2023, Irish Life a conclu la vente, à AIB Life, d'un portefeuille de polices souscrites précédemment en vertu de notre entente de distribution préexistante conclue avec Allied Irish Banks, p.l.c. (AIB). La transaction a donné lieu à un profit net de 118 M\$ (dont une tranche de 127 M\$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2023). La vente de ce portefeuille de polices ajoute de l'ampleur à AIB Life et devance l'échéancier menant à la rentabilité.
 - La compagnie a comptabilisé des provisions de 159 M\$ en vue de la radiation d'immobilisations incorporelles liées à certains systèmes de technologie de l'information, ainsi que des provisions liées aux réductions de l'effectif à compter de 2024. La radiation des immobilisations incorporelles et la provision pour réductions de l'effectif découlent des décisions d'affaires et des activités suivantes:
 - après le 31 décembre 2023, soit au cours du premier trimestre de 2024, la compagnie a annoncé sa décision de fermer ses activités de gestion du patrimoine sur l'île de Grande-Bretagne, au Royaume-Uni, aux nouvelles affaires;
 - la provision pour restructuration servira à soutenir la mise en œuvre de la stratégie liée aux activités en Allemagne qui vise à créer de la croissance par l'entremise de la diversification des produits et de la mise en place d'un programme d'efficacité qui tirera parti d'une nouvelle plateforme d'administration et d'une automatisation accrue grâce aux technologies de l'intelligence artificielle;
 - la mise en œuvre continue de la stratégie « one Irish Life » de la compagnie, y compris le développement des technologies numériques à l'intention des clients et l'automatisation accrue en Irlande.

- Un bloc d'affaires de rentes en vigueur au Royaume-Uni a été réassuré à l'externe selon des modalités attrayantes, ce qui vient soutenir l'efficacité du capital et la capacité au sein de ce secteur d'activité. Cette transaction accroît la capacité relative aux nouvelles affaires de rentes collectives au Royaume-Uni sur un marché britannique florissant, où des affaires de 991 M\$ ont été souscrites au second semestre de 2023, en plus de renforcer la position de la compagnie pour 2024. Cette transaction de réassurance a donné lieu à un profit net de 110 M\$ et a ajouté environ un point et demi au ratio du TSAV de la Canada Vie.

Faits nouveaux sur les activités

- À la fin de 2023, l'actif géré de la fiducie globale EMPOWER Master Trust d'Irish Life avait atteint plus de 6 G€. Étant la plus importante fiducie globale en Irlande, elle sert plus de 130 000 participants en leur offrant un programme d'engagement de premier ordre, des stratégies de placement responsable et une gouvernance indépendante.
- En septembre 2023, Canada Life U.K. est devenue signataire du U.K. Stewardship Code 2020 pour la première fois. Le U.K. Stewardship Code 2020 du Financial Reporting Council établit des normes élevées en matière de gérance pour ceux qui investissent de l'argent au nom des épargnants et des retraités au Royaume-Uni, ainsi que pour ceux qui les soutiennent. Cette réalisation témoigne des compétences dont Canada Life U.K. fait preuve pour assurer la bonne gestion des actifs des clients et des systèmes dont ceux-ci dépendent.
- À la fin de 2023, Canada Life U.K. avait réalisé huit importantes souscriptions de produits collectifs de rentes pour un total de 1,1 G\$. Le marché de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni a été florissant, car les fiduciaires cherchent à atténuer les risques.
- En 2023, Canada Life U.K. a atteint un record de souscriptions de produits de rentes individuelles et à échéance fixe pour un exercice complet, réalisant des souscriptions de nouvelles affaires de 2 G\$ (1,2 G€) représentant plus de 12 000 nouvelles polices.
- Tout au long de 2023, la compagnie a lancé un certain nombre d'applications et de plateformes dans l'ensemble de ses secteurs d'activité afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs et d'offrir du soutien à ses clients pour leur santé et leur bien-être. La compagnie continue d'investir à l'interne dans l'automatisation et les innovations numériques afin de rationaliser les processus et les flux de travail, tout cela dans le but de générer des efficacités opérationnelles et d'accroître la productivité.

Principales données financières – Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice net	238 \$	47 \$	(4) \$	478 \$	1 283 \$
Souscriptions¹					
Solutions en milieu de travail	596 \$	568 \$	368 \$	2 343 \$	1 964 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	7 135	5 768	5 607	27 476	23 953
Assurance et rentes	1 216	1 421	847	3 851	3 783
Honoraires et autres produits					
Solutions en milieu de travail	49 \$	38 \$	44 \$	202 \$	193 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	151	153	129	573	529
Assurance et rentes et exploitation générale	1	(1)	(5)	2	(8)
Honoraires et autres produits	201 \$	190 \$	168 \$	777 \$	714 \$
Marge sur services contractuels					
Assurance et rentes – sans participation	3 255 \$	3 104 \$	2 771 \$		
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs – fonds distincts	1 463	1 323	1 391		
Marge sur services contractuels	4 718 \$	4 427 \$	4 162 \$		

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a augmenté de 242 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 238 M\$, principalement en raison d'un profit net de 127 M\$ à la vente d'un portefeuille de polices à AIB Life et de l'incidence de la récupération d'un bloc de rentes en vigueur réassurées à l'interne, qui s'est traduite par un profit net de 110 M\$. De plus, les baisses des valeurs des immeubles, qui ont été plus marquées en 2022 qu'en 2023, ainsi que les résultats favorables au chapitre de l'assurance collective au sein du secteur d'activité Solutions en milieu de travail ont contribué à la hausse du bénéfice net. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par une perte de valeur d'actifs liée aux systèmes informatiques, par des provisions pour coûts de restructuration et par l'incidence des activités de négociation non récurrentes à l'exercice précédent.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué de 805 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 478 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des rendements des placements dans le secteur d'activité Assurance et rentes et par les variations des attributions d'honoraires et de charges au sein du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs. Les résultats de l'exercice précédent incluaient l'expérience positive sur le marché par rapport aux attentes en ce qui a trait aux rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et l'incidence positive de la hausse des taux sans risque, tandis que les résultats de 2023 incluaient l'expérience négative sur le marché par rapport aux attentes, en raison de la baisse des valeurs des immeubles commerciaux, et les pertes au titre des autres éléments du résultat global réalisées à la suite du rééquilibrage des actifs pour favoriser des actifs à plus courte durée dans le compte de surplus au deuxième trimestre de 2023. Ces réductions ont été partiellement contrebalancées par le profit net à la vente à AIB Life et par la récupération des activités de réassurance de rentes en vigueur au Royaume-Uni, comme il a été mentionné pour expliquer les résultats trimestriels.

Souscriptions

Les souscriptions du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 1 528 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 7 135 M\$, principalement en raison de la hausse des souscriptions de fonds de gestion du patrimoine en Irlande et au Royaume-Uni et de l'incidence des fluctuations des devises. Pour le quatrième trimestre de 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 369 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 1 216 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits individuels de rentes attribuable à la hausse des taux d'intérêt et aux produits de rentes collectives reflétant l'amélioration des capacités opérationnelles au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables découlant de la hausse des taux d'intérêt et par la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes immédiates en Irlande. Les souscriptions du secteur d'activité Solutions en milieu de travail pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 228 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 596 M\$, principalement en raison de la croissance des souscriptions de produits de retraite en Irlande et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs ont augmenté de 3 523 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 27 476 M\$, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions d'Assurance et solutions de gestion des risques ont augmenté de 68 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 3 851 M\$, principalement en raison de la vigueur des souscriptions de produits de rentes individuelles et collectives au Royaume-Uni, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises, facteurs partiellement contrebalancés par la diminution des souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les souscriptions du secteur d'activité Solutions en milieu de travail se sont chiffrées à 2 343 M\$, en hausse de 379 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le quatrième trimestre de 2023 ont augmenté de 33 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 201 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires de gestion attribuable à l'augmentation des actifs moyens au sein du secteur d'activité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs et de l'incidence des fluctuations des devises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les honoraires et autres produits ont augmenté de 63 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, pour s'établir à 777 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Marge sur services contractuels

Au 31 décembre 2023, la MSC s'établissait à 4 718 M\$, en hausse de 291 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, ce qui s'explique essentiellement par l'apport important de la MSC provenant des nouvelles affaires pour les produits sans participation, par l'incidence favorable de la révision des hypothèses, par la hausse des incidences liées aux marchés et par l'incidence des fluctuations des devises.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 4 718 M\$, soit une augmentation de 556 M\$ depuis le 31 décembre 2022 qui découle principalement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Solutions en milieu de travail

- La division des garanties collectives de Canada Life U.K. a conservé sa position de chef de file sur le marché en 2023, et la compagnie estime qu'une telle position, conjuguée à des caractéristiques procurant une valeur ajoutée, favorisera la croissance continue du montant des primes reçues. La compagnie prévoit que l'incidence favorable de l'inflation des salaires diminuera à court et à moyen terme, à mesure que les pressions inflationnistes au Royaume-Uni diminueront.
- En 2024, Irish Life mettra l'accent sur l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée visant à maximiser l'efficacité de ses solides relations d'affaires, à s'assurer qu'elle maintient ses propositions de premier ordre en matière de régimes de retraite, de risques et de santé, et à poursuivre le parcours d'intégration de ses activités de consultations en gestion du patrimoine et en avantages du personnel. Grâce à l'élaboration d'une stratégie d'engagement d'entreprise entièrement intégrée, nous serons en mesure de maximiser l'incidence de la marque Irish Life et de continuer d'accroître le nombre et la profondeur des relations. Irish Life offre aux sociétés clientes des secteurs des régimes de retraite, de l'assurance, de la gestion du patrimoine et de la santé un vaste éventail de solutions, qui surpassent les offres habituelles sur ces marchés.

Produits individuels de gestion du patrimoine

- En 2024, Canada Life U.K. cherchera à rester à l'avant-scène dans le marché des placements en obligations à prime unique hors de l'île de Grande-Bretagne. La stratégie de distribution des produits de gestion du patrimoine au Royaume-Uni restera axée sur les conseillers en sécurité financière et le maintien des relations avec les partenaires institutionnels. Notre objectif est de maintenir notre position actuelle de chef de file sur le marché. Notre succès est attribuable à la profondeur de la gamme de produits, de caractéristiques des produits et des options de placement, à la diversité territoriale, à l'excellence du service, du soutien technique et des relations, ainsi qu'à la fixation concurrentielle des prix. La consolidation a réduit le nombre de fournisseurs importants sur le marché (seulement cinq fournisseurs contrôlent maintenant 80 % du marché), ce qui donne à la compagnie l'occasion d'accroître encore sa part de marché.
- En 2024, Irish Life continuera de faire croître Unio, la nouvelle marque de gestion du patrimoine, tout en maintenant sa position de chef de file sur le marché de la gestion d'actifs en ce qui a trait à la durabilité et à l'innovation en matière de produits.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie mettra l'accent sur la croissance et la diversification des produits et des propositions, sur l'efficacité générée par l'automatisation dans le cadre de partenariats liés aux technologies et à l'intelligence artificielle, et sur l'amélioration par le numérique de l'expérience du client et du conseiller indépendant en sécurité financière. Les régimes de retraite professionnels sont un secteur de grande croissance en Allemagne, et la compagnie utilisera sa marque et ses technologies pour relever la courbe de valeur des secteurs des petites et moyennes entreprises allemandes, où règne une importante insuffisance de la couverture de retraite. La compagnie a réussi à se tailler une place au sein du marché des régimes de retraite en tirant parti de ses compétences en produits unitaires à profit, et en 2024, elle recherchera d'autres solutions qui nécessitent moins de capitaux et répondent aux besoins des clients et des conseillers.

Assurance et rentes

- En 2024, Canada Life U.K. et Irish Life se concentreront sur le maintien de leur part du marché des produits de rentes immédiates au détail tout en investissant dans des systèmes de service à la clientèle. En 2023, la croissance rapide du marché des produits de rentes immédiates au détail a été stimulée par l'amélioration des taux de versement et par le fait que les consommateurs cherchent à obtenir un revenu garanti. La compagnie s'attend à ce que les intérêts associés aux produits de rentes au détail demeurent élevés, car les taux d'intérêt se maintiennent depuis peu en altitude, tandis que la demande globale sur le marché des produits de retraite continue de croître, puisque l'on constate de plus en plus dans les finances des retraités les répercussions du tournant pris vers les régimes à cotisations définies, pour la constitution de la provision, par les employeurs qui offraient historiquement des régimes à prestations définies.
- La compagnie augmentera sa présence sur le marché des rentes collectives, où les fiduciaires de régimes de retraite à prestations définies désirent éliminer les risques en assurant le passif au titre des régimes de retraite. La demande à moyen terme devrait demeurer forte sur ce marché, car les ratios de capitalisation des régimes rendent l'atténuation des risques possible pour une plus grande proportion de régimes que les années précédentes. Au Royaume-Uni, la compagnie a investi dans son offre et sa capacité opérationnelles en 2023, ce qui devrait contribuer à accroître sa part du marché des produits de rentes immédiates collectives.
- Les perspectives pour les prix des obligations d'État et des immeubles au Royaume-Uni demeurent incertaines à court terme; toutefois, la demande pour les prêts hypothécaires rechargeables devrait augmenter, étant donné que les clients doivent de plus en plus composer avec la crise du coût de la vie, lequel croît constamment, avoir recours à la consolidation de dettes et maintenir leur dette hypothécaire jusque tard dans leur vie.
- En 2024, la compagnie continuera de numériser ses services-conseils et d'élargir le bassin d'utilisateurs de ces services à 1,6 million de clients et à ses partenaires.
- En 2024, en Allemagne, la Canada Vie terminera la dernière partie de la migration de toutes les polices vers le nouveau système d'administration unique iSuite, et elle amorcera la mise à niveau du système. Le nouveau système permettra à la compagnie de susciter une efficacité accrue grâce à l'automatisation, et la compagnie exploitera ses technologies d'intelligence artificielle afin d'automatiser les processus administratifs de base, en commençant par les processus liés aux nouvelles affaires et à l'indexation. La compagnie établit également ses capacités numériques et en matière de données, et elle lancera un nouveau produit minimal viable sur le portail des clients, afin de simplifier l'accès des clients aux renseignements sur leurs régimes.

Solutions de gestion du capital et des risques

L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques inclut les résultats d'exploitation du secteur d'activité Réassurance, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. L'exploitation générale de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques tient compte d'éléments non liés directement ou imputés au secteur d'activité Réassurance ainsi que des résultats des anciennes activités internationales de l'unité d'exploitation.

Profil

Réassurance

Le secteur d'activité Réassurance fournit des solutions de gestion du capital et des risques et exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Aux États-Unis et à la Barbade, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une division de la Canada Vie et de filiales de la Canada Vie. Aux Bermudes et en Irlande, les activités de réassurance sont exercées par l'intermédiaire d'une filiale de la Canada Vie.

Les activités de la compagnie englobent les contrats de réassurance et de rétrocession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance. À titre de rétrocessionnaire, la compagnie offre des produits de réassurance à d'autres réassureurs afin de permettre à ces derniers de gérer leur risque en matière d'assurance. Le portefeuille de produits offert par la compagnie comprend des produits de réassurance vie, de réassurance maladie, de réassurance relative aux rentes ou à la longévité, de réassurance de prêts hypothécaires, de réassurance caution et de réassurance IARD, qui sont offerts sur une base proportionnelle ou non proportionnelle.

En plus d'offrir des produits de réassurance à des tiers, la compagnie a également recours aux mêmes structures pour les transactions de réassurance internes entre les sociétés membres du groupe de sociétés de Lifeco. Ces opérations visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions de réassurance intersociétés génèrent des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie.

Aperçu du marché

Réassurance

Part de marché	Produits et services	Distribution
<ul style="list-style-type: none"> 4^e réassureur en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ Premier réassureur vie en importance à l'échelle mondiale selon le volume de primes¹ Fournisseur de premier plan de solutions de réassurance structurée dans les marchés américain et européen Fournisseur de premier plan de produits de réassurance couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et en Europe Occupe le 8^e rang pour la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité aux États-Unis selon la part de marché¹ Fournisseur de longue date d'une gamme de produits de réassurance IARD à l'égard de la rétrocession relative aux catastrophes 	<p>Réassurance vie, réassurance maladie et réassurance de rentes</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurance temporaire à reconduction annuelle Coassurance Coassurance modifiée Solutions de gestion du capital et des risques <p>Réassurance couvrant le risque de longévité</p> <ul style="list-style-type: none"> Swaps de longévité Solutions de gestion du capital <p>Réassurance de prêts hypothécaires et réassurance caution</p> <ul style="list-style-type: none"> Excédent de pertes et quote-part <p>Réassurance IARD</p> <ul style="list-style-type: none"> Rétrocession relative aux catastrophes Solutions de gestion du capital <p>Réassurance financée</p> <ul style="list-style-type: none"> Coassurance de blocs de polices d'assurance vie et de rentes au moyen d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> Courtiers de réassurance indépendants Placements directs

¹ Au 31 décembre 2022.

Concurrence

Sur le marché de la réassurance vie aux États-Unis, les assureurs continuent de voir la réassurance comme un outil important pour la gestion des risques et du capital. Plusieurs concurrents visent dorénavant à accroître leur part de marché, ce qui a contribué à intensifier la concurrence. Néanmoins, selon un sondage sectoriel indépendant bisannuel publié en novembre 2023, la compagnie demeure un des deux principaux fournisseurs de solutions de gestion du capital et des risques sur le marché américain. La santé financière de la compagnie ainsi que sa capacité à offrir des solutions de fonds propres et de risques et de la réassurance traditionnelle à l'égard de la mortalité représentent toujours un avantage concurrentiel.

La réforme Solvabilité II en Europe domine le paysage réglementaire, et l'intérêt pour les solutions de réassurance qui génèrent des avantages continue de croître. La demande de réassurance couvrant le risque de longévité demeure solide au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans d'autres pays d'Europe continentale. Par conséquent, davantage de réassureurs s'engagent dans le marché européen.

Les principaux concurrents de la compagnie comprennent les autres compagnies de réassurance importantes, principalement en Amérique du Nord et en Europe.

Faits nouveaux en 2023

- L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. En 2023, elle a étendu sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe, notamment au moyen de deux transactions en Italie, en plus d'élargir notre clientèle en Asie. Au quatrième trimestre, la compagnie a conclu une convention de réassurance à long terme couvrant le risque de longévité avec une compagnie d'assurance au Royaume-Uni. La convention couvre des passifs au titre de régimes de retraite d'environ 1 GE et environ 50 000 retraités dont les rentes sont en cours de versement ou différées.
- La compagnie offre des garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe aux compagnies de réassurance et, par conséquent, elle est exposée à d'éventuels sinistres découlant d'événements météorologiques d'envergure et d'autres événements catastrophiques, principalement des ouragans, des vents violents et des tremblements de terre. Les estimations préliminaires actuelles des pertes du secteur causées par des catastrophes survenues aux troisième et quatrième trimestres de 2023 n'atteignent pas un niveau qui laisse présager des sinistres. En outre, la compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents, qui ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les résultats.

Principales données financières – Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les			Pour les exercices clos les	
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Bénéfice net	191 \$	276 \$	9 \$	857 \$	546 \$
Marge sur services contractuels					
Réassurance – sans participation	1 699 \$	1 672 \$	1 699 \$		
Réassurance – avec participation	23	24	25		
Marge sur services contractuels	1 722 \$	1 696 \$	1 724 \$		

Bénéfice net

Au quatrième trimestre de 2023, le bénéfice net de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques a augmenté de 182 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 191 M\$. L'augmentation s'explique principalement par la croissance des produits structurés et des résultats nets positifs au chapitre de l'assurance découlant essentiellement de la matérialisation favorable des sinistres liée aux pertes à l'égard de la protection des biens immobiliers, facteurs contrebalancés en partie par les résultats défavorables en ce qui concerne les activités d'assurance vie aux États-Unis et certaines transactions structurées. L'augmentation s'explique aussi par les fluctuations des taux d'intérêt et des écarts de crédit relatifs au cours de la période.

Parallèlement à la transition à IFRS 17, la compagnie a fait des choix à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but d'accroître la stabilité du capital réglementaire. Par conséquent, une certaine sensibilité du bénéfice net supplémentaire a été acceptée afin d'équilibrer la sensibilité du capital dans le cadre du TSAV, ce qui a donné lieu à des positions de capitaux propres plus stables. Au cours de la période qui s'est écoulée depuis la transition, les fluctuations cumulatives du bénéfice net lié aux activités poursuivies découlant de l'expérience sur le marché par rapport aux attentes ont été modestes, et le capital réglementaire a affiché une stabilité accrue, ce qui est conforme aux attentes de la direction. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du présent document.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 311 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour se chiffrer à 857 M\$, principalement en raison des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels, ainsi que d'une provision pour sinistres estimatifs liée à l'ouragan *Ian* de 128 M\$ constituée en 2022.

Marge sur services contractuels

La MSC s'établissait à 1 722 M\$ au 31 décembre 2023, en hausse de 26 M\$ par rapport au 30 septembre 2023, principalement en raison des incidences des nouvelles affaires et du change, qui ont été partiellement contrebalancées par le règlement différé et les résultats.

Au 31 décembre 2023, la MSC totalisait 1 722 M\$, soit un résultat comparable à celui de l'exercice précédent.

Perspectives

Se reporter aux rubriques Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et Mise en garde à l'égard des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, au début du présent rapport.

Réassurance

Le secteur d'activité Réassurance de la compagnie continue d'aider ses clients ainsi que d'autres sociétés liées à surmonter les défis en matière de capital au moyen de solutions de réassurance novatrices. La demande de produits de réassurance structurés demeure solide et demeurera une priorité en 2024.

À l'échelle internationale, la Canada Vie continue de rechercher des occasions de répondre aux besoins des clients dans de nouvelles régions grâce à ses solutions de réassurance, et la compagnie réalise un certain nombre de transactions génératrices de valeur. L'expansion internationale mesurée demeurera une priorité en 2024.

En 2023, nous avons continué de voir d'importants orages convectifs et des inondations, de même que d'autres événements graves, notamment des incendies et des tremblements de terre. Par conséquent, la compagnie prévoit que les prix de rétrocession pour 2024 se maintiendront à des niveaux relativement élevés, semblables à ceux de 2023. En outre, en 2024, sur le marché de la protection des biens immobiliers en cas de catastrophe, la compagnie mettra surtout l'accent sur le maintien du soutien à la clientèle de base, tout en demeurant prudente quant au niveau d'engagement, en restreignant l'empreinte territoriale et en ajustant les primes en fonction des risques.

Exploitation générale

Les résultats de l'exploitation générale englobent principalement les produits tirés des placements et les distributions liées au capital, les activités de la division américaine de la Canada Vie, ainsi que les autres frais non associés aux principales unités d'exploitation. Les activités de la division comprennent certains blocs d'affaires fermés qu'elle liquidera. Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) (auparavant Great-West Life and Annuity Insurance Company), une société liée de la compagnie, administre ces blocs d'affaires fermés.

Le bénéfice net s'est chiffré à 42 M\$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 30 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse du bénéfice relatif au surplus, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges d'exploitation et par l'incidence favorable de la réévaluation d'actifs d'impôt différé nets découlant de l'adoption d'une hausse du taux d'imposition prévu par la loi au Canada au cours de l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a augmenté de 30 M\$ par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 111 M\$, en raison essentiellement des mêmes facteurs que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Situation financière consolidée

Actif

Actif administré¹

Actif	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Actif investi	141 735 \$	133 545 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	9 556	8 842
Actifs au titre des contrats d'assurance	902	886
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	6 546	6 709
Autres actifs	8 691	7 064
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	243 186	221 608
Total de l'actif	410 616	378 654
Autres actifs gérés ²	89 325	65 410
Total de l'actif géré¹	499 941	444 064
Autres actifs administrés ²	67 711	37 689
Total de l'actif administré¹	567 652 \$	481 753 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 85,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 567,7 G\$, principalement en raison de l'acquisition de Value Partners et d'IPC en 2023, ainsi que des incidences des fluctuations des marchés boursiers et des devises.

Actif investi

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Répartition de l'actif investi

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Obligations				
Obligations d'État et d'organismes publics	36 547 \$	26 %	37 395 \$	28 %
Obligations de sociétés et autres obligations	55 357	39 %	48 552	36 %
Total partiel des obligations	91 904	65 %	85 947	64 %
Prêts hypothécaires	24 449	17 %	22 843	17 %
Actions	13 589	10 %	12 679	10 %
Immeubles de placement	7 849	5 %	8 315	6 %
Total partiel des placements de portefeuille	137 791	97 %	129 784	97 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 944	3 %	3 761	3 %
Total de l'actif investi	141 735 \$	100 %	133 545 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total de l'actif investi se chiffrait à 141,7 G\$, soit une augmentation de 8,2 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation de l'actif investi est principalement attribuable à une hausse de la juste valeur des obligations découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions ainsi qu'à une augmentation des placements dans des titres d'entités fermées découlant des hausses des achats et des valeurs de marché. La répartition de l'actif n'a pas changé de manière importante et continue de s'appuyer fortement sur les obligations et les prêts hypothécaires.

Portefeuille d'obligations

La compagnie a pour politique d'acquiescer principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 décembre 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 91,9 G\$, soit 65 % de l'actif investi, contre 85,9 G\$, ou 64 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 76 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 décembre 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	12 368 \$	13 %	13 181 \$	15 %
AA	25 905	28	24 866	29
A	31 680	35	29 485	34
BBB	21 429	23	18 016	21
BB ou inférieure	522	1	399	1
Total	91 904 \$	100 %	85 947 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 0,5 G\$, soit 0,6 % du portefeuille d'obligations, comparativement à 0,4 G\$, soit 0,5 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des obligations par émetteur et par secteur.

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Obligations émises ou garanties par :				
Trésor	12 422 \$	14 %	13 385 \$	16 %
Obligations d'État et d'organismes publics	23 921	26	23 803	28
Créances titrisées par des agences	204	—	207	—
Autres créances titrisées	4 242	5	3 560	4
Services financiers	11 329	12	10 546	12
Communications	2 007	2	1 824	2
Produits de consommation courante	7 735	8	7 134	8
Énergie	3 474	4	3 002	4
Produits industriels	4 308	5	3 724	4
Technologie	1 827	2	1 529	2
Transport	4 938	5	4 156	5
Services publics	15 497	17	13 077	15
Total	91 904 \$	100 %	85 947 \$	100 %

Au 31 décembre 2023, le total des obligations s'élevait à 91,9 G\$, comparativement à 85,9 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation s'explique principalement par une hausse dans le secteur des services publics attribuable aux nouveaux achats et par une augmentation des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions.

Portefeuille de prêts hypothécaires

La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. La majorité des prêts hypothécaires détenus au sein de l'exploitation européenne sont classés au coût amorti et, par conséquent, aucune fluctuation de la juste valeur n'est comptabilisée à l'égard de ces placements. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

	Au 31 décembre 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Prêts hypothécaires par type de bien						
Résidences unifamiliales	328 \$	1 183 \$	1 511 \$	6 %	1 738 \$	8 %
Résidences multifamiliales	2 586	2 983	5 569	23	5 542	24
Prêts hypothécaires rechargeables	—	4 203	4 203	17	3 371	15
Biens commerciaux	—	13 166	13 166	54	12 192	53
Total	2 914 \$	21 535 \$	24 449 \$	100 %	22 843 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquiescer de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 24,4 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 22,8 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation des prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 décembre 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 12 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 13 %, au 31 décembre 2022.

Prêts hypothécaires commerciaux

	Exploitation canadienne			Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation européenne			
Au 31 décembre 2023						
Magasins et centres commerciaux	2 715 \$	774 \$	1 097 \$	27 \$	29 \$	4 642 \$
Bâtiments industriels	2 970	1 047	835	69	149	5 070
Immeubles de bureaux	1 027	366	1 161	29	17	2 600
Autres	32	24	757	22	19	854
Total	6 744 \$	2 211 \$	3 850 \$	147 \$	214 \$	13 166 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)						
Magasins et centres commerciaux	2 578 \$	857 \$	945 \$	2 \$	30 \$	4 412 \$
Bâtiments industriels	2 823	549	696	31	150	4 249
Immeubles de bureaux	1 167	410	1 143	17	17	2 754
Autres	33	29	696	—	19	777
Total	6 601 \$	1 845 \$	3 480 \$	50 \$	216 \$	12 192 \$

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison d'une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations des immeubles de bureaux sous-jacents en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles. La compagnie surveille la situation et elle collaborera de façon proactive avec les emprunteurs afin de gérer ces expositions. La compagnie a pour politique d'acquiescer des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux.

Prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales

Région	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Ontario	831	55 %	954	55 %
Québec	267	18	306	18
Saskatchewan	84	6	96	6
Alberta	74	5	86	5
Terre-Neuve	56	4	69	4
Colombie-Britannique	55	4	63	4
Nouveau-Brunswick	52	3	60	3
Manitoba	48	3	55	3
Nouvelle-Écosse	38	2	43	2
Autres	6	—	6	—
Total	1 511	100 %	1 738	100 %

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les octrois de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales, y compris les renouvellements, se sont chiffrés à 142 M\$, et ceux-ci sont assurés dans une proportion de 18 % (18 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt. Les prêts qui sont assurés sont soumis aux exigences imposées par le fournisseur d'assurance prêt hypothécaire. La période d'amortissement moyenne pondérée restante du portefeuille de prêts hypothécaires sur des résidences unifamiliales était de 22 ans au 31 décembre 2023 (21 ans au 31 décembre 2022).

Pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. La compagnie évalue les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues soit pour les 12 mois à venir pour les actifs financiers productifs de la phase 1, soit pour la durée de vie pour les actifs financiers productifs de la phase 2 et les actifs financiers dépréciés de la phase 3. Se reporter à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document ainsi qu'à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation et la présentation des pertes de crédit attendues. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs assujettis à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ainsi que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues correspondantes.

	Au 31 décembre 2023				Au 1 ^{er} janvier 2023			
	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total	Actifs productifs		Actifs dépréciés	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Obligations à la JVAERG	9 203	3	—	9 206	9 537	2	—	9 539
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	—	—	(1)	—	—	—	—
Prêts hypothécaires à la JVAERG	6	—	—	6	7	—	—	7
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	—	—	—	—	—	—	—	—
Prêts hypothécaires au coût amorti ¹	4 087	328	7	4 422	3 818	341	—	4 159
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1)	(29)	(4)	(34)	(1)	(32)	—	(33)
Total des actifs assujettis aux pertes de crédit attendues¹	13 296	331	7	13 634	13 362	343	—	13 705
Total des pertes de crédit attendues	(2)	(29)	(4)	(35)	(1)	(32)	—	(33)

¹ Comprend la correction de valeur pour pertes de crédit attendues au titre des prêts hypothécaires au coût amorti.

Au 31 décembre 2023, le total de la correction de valeur pour pertes de crédit comptabilisé se chiffrait à 35 M\$, comparativement à 33 M\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation du total de la correction de valeur pour pertes de crédit est principalement attribuable à un prêt hypothécaire déprécié au Royaume-Uni.

Portefeuille de participations

Le total du portefeuille de participations s'établissait à 21,4 G\$, soit 15 % de l'actif investi, au 31 décembre 2023, comparativement à 21,0 G\$, ou 16 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. Le portefeuille de participations se compose d'actions cotées en bourse, d'actions non cotées en bourse et d'immeubles de placement. La hausse de 0,3 G\$ des actions cotées en bourse et la hausse de 0,6 G\$ des actions non cotées en bourse s'expliquent principalement par les hausses des achats et des valeurs de marché. La diminution de 0,5 G\$ des immeubles de placement s'explique principalement par la baisse des valeurs de marché.

	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
Portefeuille de participations par type				
Actions cotées en bourse	11 224 \$	52 %	10 925 \$	52 %
Actions non cotées en bourse	2 365	11	1 754	8
Total partiel	13 589	63	12 679	60
Immeubles de placement	7 849	37	8 315	40
Total	21 438 \$	100 %	20 994 \$	100 %

Immeubles de placement¹

	Exploitation canadienne				Total
	Avec participation	Sans participation	Exploitation européenne	Exploitation générale	
Au 31 décembre 2023					
Bâtiments industriels	1 906 \$	271 \$	847 \$	— \$	3 024 \$
Immeubles de bureaux	973	159	508	—	1 640
Commerces de détail	181	24	625	—	830
Autres	1 555	474	326	—	2 355
Total	4 615 \$	928 \$	2 306 \$	— \$	7 849 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)					
Bâtiments industriels	2 033 \$	271 \$	900 \$	— \$	3 204 \$
Immeubles de bureaux	1 084	176	564	—	1 824
Commerces de détail	194	24	765	—	983
Autres	1 549	428	323	4	2 304
Total	4 860 \$	899 \$	2 552 \$	4 \$	8 315 \$

¹ L'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques ne détient aucun immeuble de placement.

Tout au long de 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison d'une demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle, ainsi qu'en raison des conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations en 2023, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Au cours du quatrième trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 décembre 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 210 M\$ (378 M\$ au 31 décembre 2022), et un montant de 755 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (671 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont augmenté, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens, ainsi que des exigences relatives à la marge initiale. Les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2023, principalement en raison des exigences relatives à la marge initiale.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 8,3 G\$, pour se chiffrer à 40,6 G\$, principalement en raison des augmentations des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a augmenté pour s'établir à 1,5 G\$ au 31 décembre 2023, comparativement à 1,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation découle principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de dollars américains et receveurs de dollars canadiens. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du quatrième trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 décembre 2023.

Goodwill et immobilisations incorporelles

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Goodwill	7 072 \$	6 372 \$
Immobilisations incorporelles à durée indéterminée	1 250	1 221
Immobilisations incorporelles à durée déterminée	1 234	1 249
Total	9 556 \$	8 842 \$

Le goodwill et les immobilisations incorporelles de la compagnie ont principalement trait aux acquisitions réalisées par la compagnie. Le goodwill et les immobilisations incorporelles se sont chiffrés à 9,6 G\$ au 31 décembre 2023, en hausse de 0,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Le goodwill a augmenté de 0,7 G\$, principalement en raison des acquisitions d'IPC et de Value Partners.

Conformément aux normes IFRS, la compagnie doit évaluer à la fin de chaque période de présentation s'il existe une indication qu'un actif peut être déprécié et soumettre le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois l'an ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indices de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la compagnie a soumis le goodwill et les immobilisations incorporelles au test annuel de dépréciation, selon le solde des actifs au 30 septembre 2023. Il a été déterminé que la valeur recouvrable des groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT) pour le goodwill et des UGT pour les immobilisations incorporelles était plus élevée que leur valeur comptable; il n'y avait donc aucune indication de dépréciation. La valeur recouvrable se fonde sur la juste valeur diminuée du coût de sortie.

Se reporter à la note 9 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur son goodwill et ses immobilisations incorporelles. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir plus de détails sur le test de dépréciation de ces actifs.

Autres actifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Autres actifs	2 344 \$	2 108 \$
Débiteurs et intérêts à recevoir	3 117	2 312
Actifs d'impôt différé	804	479
Instruments financiers dérivés	1 486	1 120
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	544	532
Immobilisations corporelles	252	257
Impôt exigible	144	256
Total	8 691 \$	7 064 \$

Le total des autres actifs du fonds général se chiffrait à 8,7 G\$ au 31 décembre 2023, une hausse de 1,6 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 0,8 G\$ des débiteurs, une hausse de 0,4 G\$ des instruments financiers dérivés et des hausses de 0,3 G\$ des actifs d'impôt différé et de 0,2 G\$ des autres actifs.

Les autres actifs comprennent plusieurs éléments, dont les charges payées d'avance et les débiteurs. Se reporter à la note 11 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir le détail des autres actifs.

Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	130 400 \$	117 848 \$
Fonds communs de placement	47 603	41 805
Obligations	34 174	30 704
Immeubles de placement	12 071	13 035
Trésorerie et autres	10 846	9 669
Prêts hypothécaires	2 022	2 159
Total partiel	237 116 \$	215 220 \$
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	6 070	6 388
Total	243 186 \$	221 608 \$

Les placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, qui sont évalués à la juste valeur, avaient augmenté de 21,6 G\$ au 31 décembre 2023 par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 243,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 20,2 G\$ et aux dépôts nets de 2,5 G\$. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par le transfert d'un portefeuille de fonds distincts de 2,7 G\$ lié à AIB Life.

Passif

Total du passif

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	129 689 \$	120 503 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	475	326
Passifs au titre des contrats d'investissement	4 953	4 672
Autres passifs du fonds général	8 640	7 757
Actions privilégiées	1 000	1 000
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	47 410	45 409
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	195 776	176 199
Total	387 943 \$	355 866 \$

Le total du passif a augmenté de 32,1 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 387,9 G\$ au 31 décembre 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 9,2 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées partiellement par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont augmenté de 0,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les autres passifs du fonds général ont augmenté de 0,9 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux garanties sur dérivés détenues par rapport à l'exercice précédent, ainsi qu'à une hausse de 0,3 G\$ liée à l'acquisition d'IPC.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 21,6 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 20,2 G\$ et des dépôts nets de 2,5 G\$. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par un transfert de portefeuille de fonds distincts liés à AIB de 2,7 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

	Sans participation					Total
	Compte de participation	Exploitation canadienne	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale	
31 décembre 2023						
Obligations	24 807 \$	21 408 \$	25 738 \$	4 938 \$	13 \$	76 904 \$
Prêts hypothécaires	12 858	4 244	6 707	488	—	24 297
Actions	9 894	2 782	467	—	—	13 143
Immeubles de placement	4 665	644	2 113	—	—	7 422
Autres actifs ¹	970	5 809	4 582	48	1 467	12 876
Total	53 194 \$	34 887 \$	39 607 \$	5 474 \$	1 480 \$	134 642 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	53 194 \$	34 887 \$	39 607 \$	5 474 \$	1 480 \$	134 642 \$
31 décembre 2022 (retraité)						
Obligations	22 100 \$	20 610 \$	23 512 \$	5 343 \$	16 \$	71 581 \$
Prêts hypothécaires	12 456	3 851	6 082	216	—	22 605
Actions	9 240	2 707	388	—	—	12 335
Immeubles de placement	4 884	685	2 345	—	—	7 914
Autres actifs ¹	149	4 713	3 540	549	1 789	10 740
Total	48 829 \$	32 566 \$	35 867 \$	6 108 \$	1 805 \$	125 175 \$
Total des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	48 829 \$	32 566 \$	35 867 \$	6 108 \$	1 805 \$	125 175 \$

¹ Les autres actifs comprennent les actifs au titre des cessions en réassurance, les primes en voie de recouvrement, les intérêts à payer et les intérêts courus, les autres sommes à recevoir sur les placements, les coûts d'acquisition différés, les débiteurs, l'impôt exigible et les charges payées d'avance. Les actifs au titre des cessions en réassurance comprennent les actifs comptabilisés dans le cadre de la convention de réassurance à caractère indemnitaire conclue avec Protective Life.

Les flux de trésorerie de l'actif et du passif sont appariés, dans des limites établies, afin de réduire les répercussions financières des fluctuations des taux d'intérêt et d'atténuer les variations de la situation financière de la compagnie attribuables à la volatilité des taux d'intérêt.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 et à la rubrique Gestion des risques du présent document.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

	Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP				Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total		
Au 31 décembre 2023						
Exploitation canadienne	95 943 \$	1 935 \$	5 872 \$	103 750 \$	9 267 \$	113 017 \$
Exploitation européenne	40 615	1 064	4 718	46 397	3 614	50 011
Solutions de gestion du capital et des risques	1 101	2 107	1 724	4 932	226	5 158
Exploitation générale	1 781	15	144	1 940	—	1 940
Total	139 440 \$	5 121 \$	12 458 \$	157 019 \$	13 107 \$	170 126 \$
Au 31 décembre 2022						
Exploitation canadienne	89 109 \$	1 826 \$	6 519 \$	97 454 \$	8 685 \$	106 139 \$
Exploitation européenne	36 081	1 075	4 163	41 319	3 490	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 823	1 944	1 726	5 493	229	5 722
Exploitation générale	1 868	17	88	1 973	—	1 973
Total	128 881 \$	4 862 \$	12 496 \$	146 239 \$	12 404 \$	158 643 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 décembre 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 170,1 G\$, en hausse de 11,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, contrebalancées en partie par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)¹

	Sans participation	Avec participation	Total
MSC au début de la période (31 décembre 2022)	9 006 \$	3 490 \$	12 496 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	556	111	667
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés	378	189	567
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(914)	(136)	(1 050)
Profits/pertes liés à l'expérience	(183)	1	(182)
Fluctuations internes de la MSC	(163) \$	165 \$	2 \$
Incidence des marchés	242	(403)	(161)
Incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	316	(281)	35
Incidence du change	87	(1)	86
Total des fluctuations de la MSC	482 \$	(520) \$	(38) \$
MSC à la fin de la période (31 décembre 2023)	9 488 \$	2 970 \$	12 458 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 décembre 2023, le total de la MSC pour les produits sans participation s'établissait à 9,5 G\$, soit une hausse de 0,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence positive de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction, ainsi qu'à l'incidence positive des marchés, facteurs contrebalancés en partie par la croissance interne négative de la MSC.

Au 31 décembre 2023, le total de la MSC pour les produits avec participation s'établissait à 3,0 G\$, ce qui représente une diminution de 0,5 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence négative des fluctuations des marchés ainsi que de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction, facteurs contrebalancés en partie par la croissance interne positive de la MSC.

Autres passifs du fonds général

	Aux 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)
Débitures et autres instruments d'emprunt	748 \$	747 \$
Autres passifs	4 401	3 070
Créditeurs	1 672	1 612
Passifs d'impôt différé	514	701
Instruments financiers dérivés	1 208	1 575
Impôt exigible	97	52
Total	8 640 \$	7 757 \$

Le total des autres passifs du fonds général se chiffrait à 8,6 G\$ au 31 décembre 2023, une hausse de 0,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de 1,3 G\$ des autres passifs, contrebalancée en partie par une baisse de 0,4 G\$ des instruments financiers dérivés et une baisse de 0,2 G\$ des passifs d'impôt différé.

Les autres passifs, qui s'établissent à 4,4 G\$, comprennent les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, les obligations locatives, les provisions au titre des produits différés, les découverts bancaires et d'autres soldes de passifs. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour la ventilation du solde des autres passifs et à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour le détail des débitures et autres instruments de créance.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Au Canada, la compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers par l'entremise de la Canada Vie. Ces produits procurent des prestations minimales garanties au décès ainsi que des prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance.

En Europe, la compagnie offre des produits unitaires qui sont semblables aux produits de fonds distincts, mais qui comprennent des taux d'intérêt crédités minimaux et le regroupement des fonds des titulaires de polices, et elle offre également un produit assorti d'une GRM en Allemagne.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum offerts par la compagnie en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. Ce revenu minimal peut augmenter en fonction de la croissance de la valeur de marché des fonds des titulaires de polices. Lorsque la valeur de marché des fonds des titulaires de polices ne suffit finalement pas à répondre aux exigences des garanties souscrites par le titulaire de police, la compagnie est tenue de suppléer à l'insuffisance.

L'unité Solutions de gestion du capital et des risques détient également un portefeuille fermé de produits de prestations minimales garanties de capitalisation à l'échéance et de prestations minimales garanties de revenu d'autres compagnies d'assurance vie et de réassurance américaines qu'il a réassurées.

Ces produits sont liés à des flux de trésorerie dont l'ampleur et l'échéancier sont incertains et dépendent du rendement des titres de participation et du marché des titres à revenu fixe, des taux d'intérêt, des marchés des devises, de la volatilité sur le marché, du comportement des titulaires de polices ainsi que de la longévité de ceux-ci.

La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Ce programme se fonde sur une méthode permettant de quantifier la valeur de l'option intégrée et sa sensibilité aux fluctuations des marchés boursiers, des marchés des devises et des taux d'intérêt. Des instruments dérivés sur indices, sur devises et sur taux sont utilisés en vue d'atténuer les variations de la valeur de l'option intégrée découlant de la fluctuation des marchés boursiers, des marchés des devises et des marchés des taux d'intérêt, respectivement. Le programme de couverture, par sa nature, exige un suivi et un rééquilibrage constants en vue d'éviter les positions de couverture excédentaires ou insuffisantes. Les périodes de volatilité accrue sur le marché accroissent la fréquence de rééquilibrage de la couverture.

De par leur nature, les produits assortis d'une GRM comportent certains risques qui ne peuvent être couverts, ou ne peuvent être couverts de façon rentable. Ces risques comprennent le comportement des titulaires de polices, la longévité de ces derniers, le risque de corrélation et la volatilité du marché. Par conséquent, le programme de couverture n'atténuera pas tous les risques que court la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM, et pourrait exposer la compagnie à des risques additionnels, y compris le risque opérationnel lié au recours à des modèles complexes et le risque de crédit lié à la contrepartie attribuable à l'utilisation d'instruments dérivés.

D'autres processus de gestion des risques sont en place et visent à restreindre de façon appropriée l'exposition de la compagnie aux risques qu'elle ne couvre pas, ou qui sont autrement inhérents à son programme de couverture des produits assortis d'une GRM. En particulier, le produit assorti d'une GRM a été conçu précisément en vue de restreindre l'antisélection des titulaires de polices, et la gamme de fonds de placement offerts aux titulaires de polices a été établie en vue de réduire au minimum le risque de corrélation sous-jacent.

Certains produits assortis d'une GRM de la compagnie offrent divers niveaux de garantie en cas de décès et à l'échéance. Au 31 décembre 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada en Irlande et en Allemagne s'établissait à 2 004 M\$ (2 009 M\$ au 31 décembre 2022).

Exposition au risque inhérent aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

31 décembre 2023

Insuffisance des placements par type de prestations

	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 255 \$	1 \$	7 \$	55 \$	55 \$
Exploitation européenne	11 761	15	—	1 264	1 264
Solutions de gestion du capital et des risques ²	669	130	—	—	130
Total	45 685 \$	146 \$	7 \$	1 319 \$	1 449 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 décembre 2023 pour chaque police.

² L'exposition de l'unité Solutions de gestion du capital et des risques est liée au marché américain.

L'insuffisance des placements au 31 décembre 2023 a diminué de 474 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 1 449 M\$, principalement en raison d'une augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 décembre 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires de l'unité d'exploitation Solutions de gestion du capital et des risques.

Structure du capital**Débetures et autres instruments d'emprunt**

Au 31 décembre 2023, les débetures et autres instruments d'emprunt ont augmenté de 1 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 748 M\$.

Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour obtenir plus de détails sur les débetures et autres instruments d'emprunt de la compagnie.

Titres de fiducies de capital

Au 31 décembre 2023, les titres de la Fiducie de capital Canada-Vie de série B (les CLiCS de série B) en circulation représentaient un montant en capital de 150 M\$. L'actif investi de la compagnie au 31 décembre 2023 comprenait des CLiCS de série B dont la juste valeur se chiffrait à 44 M\$ et la valeur du capital s'établissait à 37 M\$ (juste valeur de 44 M\$ au 31 décembre 2022).

Chaque CLiCS de série B confère à son porteur le droit de recevoir une distribution semestrielle fixe et non cumulative de 37,645 \$ en trésorerie par CLiCS de série B, ce qui représente un rendement annuel de 7,529 %, payable à même les fonds distribuables de la Fiducie de capital Canada-Vie (FCCV). Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, la FCCV peut racheter les CLiCS de série B, en tout ou en partie, en tout temps, et les CLiCS de série B sont remboursables par anticipation à la valeur nominale le 30 juin 2032.

Actions

La compagnie est une filiale entièrement détenue de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco). Le capital social de la compagnie se compose d'actions ordinaires et d'actions privilégiées émises par la compagnie. Au 31 décembre 2023, 2 419 730 actions ordinaires de la compagnie d'une valeur attribuée de 7 995 M\$ étaient émises et en circulation (2 407 384 actions d'une valeur de 7 884 M\$ au 31 décembre 2022).

Surplus attribuable au compte de participation et capitaux propres attribuables aux actionnaires

Au 31 décembre 2023, le total du surplus attribuable au compte de participation et des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la compagnie s'établissait à 22,7 G\$, contre 22,8 G\$ au 31 décembre 2022. Cette diminution est principalement attribuable au paiement de dividendes sur actions ordinaires de 2,9 G\$, facteur contrebalancé en partie par le bénéfice net de 2,4 G\$ ainsi que par les autres éléments de bénéfice global de 0,4 G\$.

Liquidités et gestion et suffisance du capital

Liquidités

Total des actifs liquides

	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Au 31 décembre 2023			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 944 \$	2 \$	3 942 \$
Obligations à court terme ²	4 015	—	4 015
Total partiel	7 959 \$	2 \$	7 957 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	34 048 \$	9 575 \$	24 473 \$
Obligations de sociétés ²	53 841	25 344	28 497
Actions ¹	13 589	2 365	11 224
Prêts hypothécaires ¹	24 449	21 535	2 914
Total partiel	125 927 \$	58 819 \$	67 108 \$
Total	133 886 \$	58 821 \$	75 065 \$
Au 31 décembre 2022 (retraité)			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	3 761 \$	31 \$	3 730 \$
Obligations à court terme ²	4 068	—	4 068
Total partiel	7 829 \$	31 \$	7 798 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	34 887 \$	9 406 \$	25 481 \$
Obligations de sociétés ²	46 992	21 353	25 639
Actions ¹	12 679	1 754	10 925
Prêts hypothécaires ¹	22 843	19 856	2 987
Total partiel	117 401 \$	52 369 \$	65 032 \$
Total	125 230 \$	52 400 \$	72 830 \$

¹ Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023.

² Au 31 décembre 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 91,9 G\$ (85,9 G\$ au 31 décembre 2022). Pour connaître les montants des obligations inscrits au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Au 31 décembre 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 8,0 G\$ (7,8 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 67,1 G\$ (65,0 G\$ au 31 décembre 2022). De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles. Se reporter à la rubrique Risque de liquidité du présent document pour obtenir plus de renseignements.

Flux de trésorerie

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les 31 décembre		Pour les exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022 (retraité)	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation ¹	1 223 \$	608 \$	3 836 \$	2 343 \$
Financement	(470)	(674)	(2 934)	(1 770)
Investissement ¹	(655)	(22)	(745)	(69)
	98	(88)	157	504
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	19	110	26	(14)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	117	22	183	490
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	3 827	3 739	3 761	3 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	3 944 \$	3 761 \$	3 944 \$	3 761 \$

¹ Les flux de trésorerie liés aux ventes, aux échéances, aux remboursements et aux achats de placements de portefeuille ont été reclassés à la rubrique Exploitation afin de refléter la pratique de la compagnie qui consiste à gérer l'appariement des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement. Cette activité était auparavant présentée sous la rubrique Activités d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

Au quatrième trimestre de 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 117 M\$ par rapport au 30 septembre 2023. Au cours du quatrième trimestre de 2023, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 1 223 M\$, une hausse de 615 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la diminution du montant net des achats de placements de portefeuille, contrebalancée en partie par les variations moins favorables de la juste valeur. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 470 M\$ et ont été principalement affectés au paiement de dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires. Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrés à 655 M\$ et ont été principalement affectés aux acquisitions d'entreprises.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 183 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 3 836 M\$, une hausse de 1 493 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique essentiellement par le même facteur que celui évoqué pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 2 934 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 745 M\$ et ont été principalement affectés aux mêmes éléments que ceux évoqués pour expliquer les résultats trimestriels.

Engagements et obligations contractuelles

Engagements et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2023	Paiements exigibles par période						
	Total	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Plus de 5 ans
1. Débentures et autres instruments d'emprunt	592 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	100 \$	492 \$
2. Obligations locatives	262	39	33	33	30	25	102
3. Obligations d'achat	134	38	31	24	14	8	19
4. Ententes liées aux créances							
a) Engagements contractuels	3 965	3 888	61	15	1	—	—
b) Lettres de crédit	Se reporter à la note 4b) ci-dessous						
5. Cotisations au titre des régimes de retraite	111	111	—	—	—	—	—
Total des obligations contractuelles	5 064 \$	4 076 \$	125 \$	72 \$	45 \$	133 \$	613 \$

- Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023. Les débentures et autres instruments d'emprunt ne tiennent pas compte des coûts de transaction non amortis.
- Pour une description détaillée des obligations locatives de la compagnie, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.
- Les obligations d'achat sont des engagements d'achat de biens et de services, essentiellement liés aux services d'information.

- Les engagements contractuels sont essentiellement des engagements à l'égard des opérations d'investissement effectuées dans le cours normal des activités conformément aux politiques et aux lignes directrices; ces engagements doivent être payés lorsque certaines conditions contractuelles sont remplies.
- Les lettres de crédit sont des engagements écrits fournis par une banque. Les lettres de crédit totalisent 1 841 M\$ US, montant duquel une tranche de 1 032 M\$ US avait été émise au 31 décembre 2023.

Le secteur d'activité Réassurance utilise périodiquement des lettres de crédit données en garantie aux termes de certains contrats de réassurance pour les provisions mathématiques figurant au bilan. La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance.

Des lettres de crédit d'un montant totalisant 828 M\$ US ont été délivrées à des filiales ou succursales de la Canada Vie.

Le montant restant de 204 M\$ US a été délivré à des parties externes. En vertu des réglementations américaines sur les assurances, les clients résidant aux États-Unis sont tenus d'obtenir des lettres de crédit émises au nom de la compagnie par des banques autorisées en vue de couvrir davantage les obligations de la compagnie à l'égard de certains contrats de réassurance.

- Les cotisations au titre des régimes de retraite incluent les estimations en matière de capitalisation des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces cotisations sont susceptibles de changer, étant donné que les décisions en matière de cotisations sont influencées par de nombreux facteurs, notamment le rendement des marchés, les exigences réglementaires et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. Les estimations en matière de capitalisation au-delà de 2024 ne sont pas prises en compte en raison de la variabilité importante des hypothèses nécessaires pour planifier le moment des cotisations futures.

Gestion et suffisance du capital

Le conseil d'administration examine et approuve le plan de capital annuel ainsi que les opérations sur capitaux propres conclues par la direction conformément au plan. Le plan de capital est conçu pour assurer le maintien d'un capital adéquat par la compagnie, en tenant compte de la stratégie, du profil de risques et des plans d'affaires de celle-ci. La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. En plus d'effectuer des opérations sur capitaux propres, la compagnie utilise et fournit des produits de réassurance traditionnels et structurés aux fins de la gestion des risques et du capital.

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le TSAV. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La compagnie exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 décembre 2023 était de 128 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 0,5 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 décembre 2023 (0,5 G\$ au 30 septembre 2023).

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Capital de première catégorie	18 285 \$	18 520 \$	
Capital de deuxième catégorie	5 223	5 292	
Total du capital disponible	23 508	23 812	
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 406	4 793	
Total des ressources en capital	28 914 \$	28 605 \$	
Capital requis	22 525 \$	22 364 \$	
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	128 %	128 %	
Ratio total pro forma selon IFRS 17 (cible de surveillance du BSIF = 100 %)^{1,2}			130 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

² Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

Le ratio du TSAV, qui s'est établi à 128 % au 31 décembre 2023, est demeuré stable par rapport au trimestre précédent. L'acquisition d'IPC au sein de l'exploitation canadienne a donné lieu à une diminution d'environ trois points du ratio, contrebalancée par les incidences liées aux marchés et les activités au cours du trimestre, qui comprennent la réassurance d'un portefeuille de rentes en vigueur au Royaume-Uni, qui a donné lieu à une hausse d'environ deux points.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Aucune nouvelle modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV n'a été apportée au cours du trimestre. Le lissage des modifications antérieures du scénario de risque de taux d'intérêt dans les résultats relatifs au TSAV de la Canada Vie est maintenant terminé.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	31 décembre 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(1) point

Autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications de la valeur des placements immobiliers et des placements dans des titres de capitaux propres d'entités non cotées au 31 décembre 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles pourraient varier en raison de la gestion active de ces placements.

Variation immédiate des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

Variation potentielle du ratio du TSAV

31 décembre 2023	
Hausse de 10 %	Baisse de 10 %
1 point	(1) point

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt attribuable aux stratégies de gestion des actifs et des passifs de la compagnie, qui visent à réduire la sensibilité du TSAV aux taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement

Augmentation (diminution) potentielle du ratio du TSAV

31 décembre 2023	
Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
0 point	0 point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question et d'autres questions.

Notations

La compagnie a reçu d'excellentes notations de la part des cinq agences qui lui attribuent des notations, lesquelles sont présentées dans le tableau suivant. La société mère de la compagnie, Great-West Lifeco Inc. (Lifeco), ainsi que les principales filiales en exploitation de Lifeco, y compris la Canada Vie, reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. En 2023, les notations attribuées à la Canada Vie sont demeurées inchangées.

Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la Canada Vie et d'autres grandes sociétés liées sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle aux États-Unis et en Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière.

Agence de notation	Mesure	Notation
A.M. Best Company	Santé financière	A+
Morningstar DBRS	Notation de l'émetteur	AA
	Santé financière	AA
	Créances de second rang	AA (faible)
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	A+
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur	Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur	AA
	Créances de second rang	AA-

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Aperçu de la gestion des risques

La compagnie offre des services financiers diversifiés et, pour cette raison, la gestion efficace du risque fait partie intégrante du succès de ses activités. La compagnie a mis en place un système global de gestion des risques intégré à l'ensemble de ses activités commerciales qui comporte un modèle à trois lignes de défense et qui est supervisé par le conseil d'administration. Les trois lignes de défense de la compagnie se composent des fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, des fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, des finances, de la gestion des risques et de la conformité, ainsi que de la fonction d'audit interne de la compagnie. La compagnie gère le risque avec prudence et mesure. Cette approche est fondée sur une solide culture de la gestion des risques et elle est orientée selon un cadre intégré de gestion des risques d'entreprise.

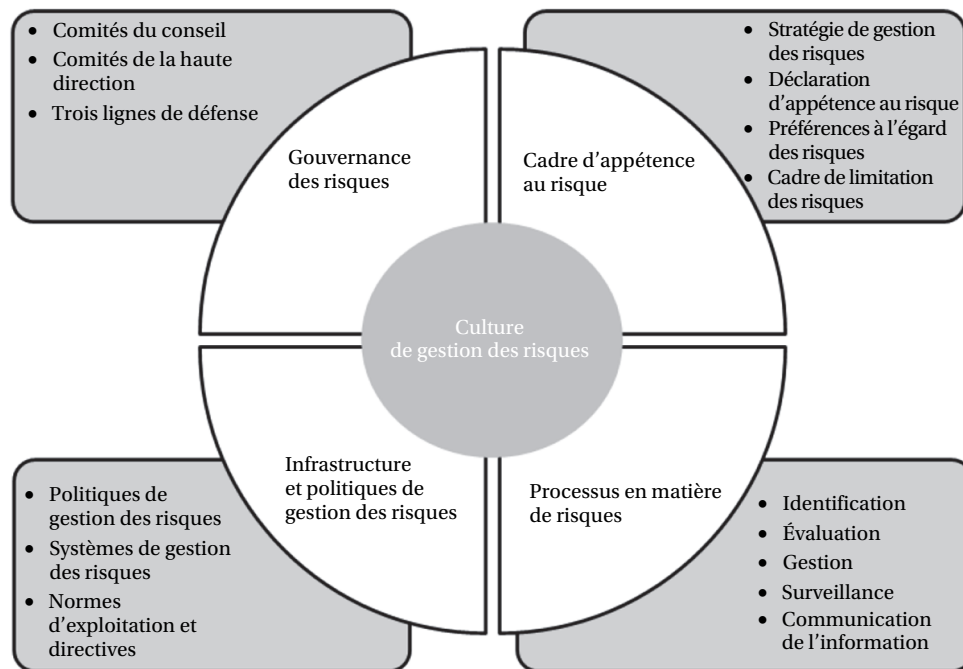
Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des possibles pertes et risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie.

Bien que la compagnie prenne des mesures en vue de prévoir et de réduire au minimum les risques au besoin, aucun cadre de gestion des risques ne garantit que tous les risques seront identifiés, évalués et atténués efficacement. Des événements futurs inattendus pourraient avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la compagnie.

Les informations à fournir sur la gestion des risques sont présentées en trois sections principales : Cadre de gestion des risques d'entreprise, Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle ainsi que Mesures d'exposition et de sensibilité.

Cadre de gestion des risques d'entreprise

Les comités du conseil d'administration et de la haute direction de la compagnie assurent la surveillance du cadre de gestion des risques d'entreprise, dont les cinq composantes sont les suivantes : culture de gestion des risques, gouvernance du risque, cadre d'appétence au risque, processus en matière de risques et infrastructure et politiques de gestion des risques.



Culture de gestion des risques

La culture de gestion des risques est définie comme le système de normes, de valeurs, d'attitudes et de comportements qui influence et oriente la prise de décisions relatives aux risques. Notre culture de gestion des risques reflète notre volonté générale de respecter nos engagements et promesses envers nos parties prenantes. Elle est guidée par notre raison d'être et nos valeurs fondamentales, ainsi que par notre approche axée sur le client. Nous protégeons notre santé financière et notre solide réputation tout en accroissant la valeur pour les actionnaires de manière à maintenir un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes.

Cette culture est favorisée par l'adoption d'une attitude axée sur la sensibilisation aux risques, qui se manifeste notamment par :

- un ton cohérent de la part du conseil d'administration, de la haute direction et de l'ensemble de l'organisation en ce qui a trait aux attentes en matière de comportement et d'éthique, et l'harmonisation des décisions d'affaires avec les stratégies d'affaires, la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales et l'appétence au risque;
- la reconnaissance que les risques sont inhérents au succès de nos activités et qu'ils constituent des occasions lorsqu'ils sont gérés de façon appropriée;
- un engagement individuel et commun quant à l'importance d'une gestion continue des risques, ce qui comprend une définition claire de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité à l'égard de risques précis et de certains secteurs de risques;
- la promotion de comportements de gestion des risques et de prise de risques qui sont positifs, ainsi que la dénonciation des comportements incompatibles avec la raison d'être de la compagnie, les valeurs fondamentales ou l'appétence au risque, et la mise en place de mesures correctives;
- l'incitation à la présentation des événements entraînant un risque et la présence de processus d'alerte rigoureux, afin de tirer des leçons des erreurs commises et des problèmes évités de justesse;
- la responsabilité envers toutes les parties prenantes;
- la reconnaissance du fait que la gestion des risques est une responsabilité assumée par tous les employés, dirigeants et administrateurs, individuellement et collectivement; les compétences et les connaissances en matière de gestion des risques sont perfectionnées et sont essentielles à notre succès continu; une remise en question appropriée est attendue et respectée dans toutes les activités commerciales et dans les trois lignes de défense. Les fonctions de surveillance et d'assurance sont reconnues et outillées de façon appropriée dans l'ensemble de l'organisation.

Gouvernance des risques

La gouvernance des risques définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration (le conseil) et des comités du conseil.

Conseil d'administration

Le mandat du conseil, dont celui-ci s'acquitte lui-même ou qu'il délègue à l'un de ses comités, consiste à encadrer la gestion des activités commerciales et des affaires internes de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance et à la surveillance des risques au sein de la compagnie reviennent ultimement au conseil. Le conseil approuve chaque année les objectifs, plans et initiatives stratégiques de la compagnie et, pour ce faire, il examine les risques associés aux activités diverses de la compagnie, ainsi qu'à ses objectifs stratégiques et à ses initiatives prioritaires. Les principales responsabilités en matière de risques sont les suivantes :

- approuver la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- surveiller la mise en place et le maintien, par la direction, de systèmes, politiques, procédures et contrôles visant la gestion des risques associés aux entreprises et aux activités de la compagnie;
- approuver chaque année le plan d'affaires, le plan financier et le programme d'immobilisations de la compagnie et surveiller leur mise en œuvre par la direction;
- sur la recommandation du comité de gestion des risques, adopter un code de conduite applicable aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés de la compagnie;
- approuver périodiquement les politiques conçues pour soutenir l'indépendance des fonctions de surveillance de la gestion des risques, des finances, de l'actuariat et de la conformité, ainsi que la fonction d'assurance de l'audit interne;
- surveiller la stratégie relative aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), assurer le suivi de l'exécution de cette stratégie par la direction et examiner les répercussions, risques, initiatives et rapports connexes.

Comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est chargé d'aider le conseil dans ses tâches de surveillance et de gouvernance de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie. Le comité de gestion des risques assume les responsabilités suivantes :

- examiner et surveiller la politique de gestion des risques d'entreprise et le cadre d'appétence au risque;
- examiner, approuver et surveiller les politiques en matière de risques de crédit, de marché et de liquidité, d'assurance, lié à la conduite, stratégique et opérationnel et autres risques;
- approuver le cadre de limitation des risques et les limites de risque connexes, et surveiller le respect de ces limites;
- étudier les risques dans leur ensemble et par catégorie, y compris les mesures prises ou prévues pour atténuer ces risques, le cas échéant;
- examiner les rapports pertinents, notamment les simulations de crise et l'examen de la situation financière;
- examiner et approuver le rapport sur l'évaluation interne des risques et de la solvabilité;
- approuver sur une base périodique le guide des procédures de reprise des activités;
- aviser le conseil de tout fait nouveau qui pourrait modifier de façon significative le profil de risque;
- évaluer l'incidence sur le risque des stratégies d'affaires, des plans de gestion des capitaux, des plans de gestion financière ainsi que des initiatives en matière de nouvelles affaires;
- examiner et surveiller la conformité au code de conduite de la compagnie;

- examiner et commenter périodiquement les liens entre le risque et la rémunération;
- examiner et évaluer l'efficacité de la gestion des risques dans l'ensemble de la compagnie, y compris les processus mis en place pour repérer, évaluer, gérer et surveiller les risques actuels et émergents importants et pour produire des rapports sur ces risques;
- approuver la structure organisationnelle et de présentation de l'information, le budget et les ressources des fonctions de conformité et de gestion des risques;
- examiner et approuver le mandat du chef de l'évaluation des risques et du chef de la conformité de la compagnie et évaluer leur rendement, et évaluer l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de la conformité.

Le comité de gestion des risques doit se réunir au moins une fois par année avec le comité d'audit et le chef de l'audit interne. Le comité de gestion des risques se réunit avec le comité des placements au besoin. Les membres du comité de gestion des risques sont indépendants de la direction.

Comité d'audit

Le mandat principal du comité d'audit consiste à examiner les états financiers de la compagnie et les documents d'information publiés qui comportent des renseignements financiers et à rendre compte de cet examen au conseil, à acquérir la certitude que des méthodes adéquates sont en place aux fins de l'examen des documents d'information publiés de la compagnie qui comportent des renseignements financiers, à superviser le travail des auditeurs externes et à s'assurer de l'indépendance de ces derniers. Le comité d'audit est également responsable de l'examen, de l'évaluation et de l'approbation des procédés de contrôle interne qui sont mis en place et maintenus par la direction. Le comité d'audit se réunit avec le comité de gestion des risques autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités, au moins une fois par année. Les membres du comité d'audit sont indépendants de la direction.

Comité de révision

Le mandat principal du comité de révision consiste à exiger que la direction adopte des méthodes satisfaisantes aux fins de l'examen et de l'approbation des transactions entre parties liées, et à examiner et, s'il le juge approprié, à approuver de telles transactions conformément à ces méthodes. Les membres du comité de révision sont indépendants de la direction.

Comité de gouvernance et des mises en candidature

Le mandat principal du comité de gouvernance et des mises en candidature consiste à encadrer la démarche en matière de gouvernance de la compagnie, à recommander au conseil des politiques et des méthodes efficaces en matière de gouvernance, à évaluer l'efficacité du conseil et de ses comités ainsi que l'apport de chacun des administrateurs et à recommander au conseil des candidats à l'élection au conseil et à la nomination aux comités du conseil.

Comité des ressources humaines

Le mandat principal du comité des ressources humaines consiste à aider le conseil à superviser les questions relatives à la rémunération, à la gestion des compétences et à la planification de la relève. Ce mandat comprend les responsabilités suivantes : approuver la politique de rémunération; examiner la structure des programmes de rémunération principaux; approuver les conditions de rémunération et tout régime de prestations ou d'avantages indirects des dirigeants de la compagnie; recommander au conseil les conditions de rémunération des administrateurs et du président et chef de la direction. En outre, le comité des ressources humaines a la responsabilité d'examiner les plans de relève du président et chef de la direction et des autres dirigeants, d'examiner les programmes de gestion des compétences et des initiatives prises en la matière et d'examiner les aptitudes à la direction qui sont nécessaires pour permettre à la compagnie d'atteindre ses objectifs stratégiques. Le comité des ressources humaines est aussi tenu de considérer les conséquences des risques associés aux politiques, plans et pratiques de la compagnie en matière de rémunération et, à cet effet, rencontre le chef des risques une fois par année.

Comité des placements

Le mandat principal du comité des placements consiste à superviser l'ensemble de la stratégie et des activités de la compagnie en matière de placement, y compris approuver la politique en matière de placement de la compagnie et surveiller la conformité de la compagnie avec cette politique. La stratégie mondiale en matière de placements comprend la gestion des risques et des occasions liés à la transition climatique, dans les secteurs de l'énergie propre notamment, qui pourraient avoir une incidence sur nos stratégies de croissance des placements. Le mandat consiste aussi à examiner le programme de placement annuel de la compagnie et à surveiller les risques qui font leur apparition, les tendances et les rendements qui ont cours sur le marché, les enjeux réglementaires et d'autres questions pertinentes à l'encadrement de la fonction de placement globale de la compagnie. Le comité des placements se réunit autant de fois qu'il est nécessaire pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités et se réunit avec le comité de gestion des risques lorsque nécessaire.

Comité de réassurance

Le mandat principal du comité de réassurance est de donner son avis sur les opérations de réassurance de la compagnie. En outre, le comité est chargé d'examiner et d'approuver les recommandations faites par la direction quant aux politiques applicables en matière de réassurance.

Comités de la haute direction pour la gestion des risques

Le comité exécutif pour la gestion des risques (CEGR) est le principal comité de la haute direction qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise. Les membres en sont le chef de la direction, les chefs de chacun des principaux secteurs, les chefs des principales fonctions de surveillance et les chefs des fonctions de soutien, le cas échéant. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie dirige la fonction de gestion des risques, en plus de présider le CEGR. Les responsabilités du CEGR comprennent l'examen de la conformité au cadre d'appétence au risque ainsi qu'aux politiques et aux normes en matière de risque. Il évalue également l'incidence des stratégies d'affaires, des plans de gestion financière et des capitaux ainsi que des initiatives importantes sur le risque. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration délègue au CEGR le pouvoir d'approuver et de gérer les limites de risque de bas niveau. Les trois sous-comités suivants présents à l'échelle de l'entreprise, présidés par la fonction de gestion des risques, présentent un rapport au CEGR pour lui fournir des conseils et des recommandations sur chacune des principales catégories de risque :

- Comité de gestion du risque et du marché
- Comité de gestion du risque d'assurance
- Comité de gestion du risque opérationnel

Les responsabilités de surveillance des comités susmentionnés comprennent l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques ainsi que la communication de l'information sur ces risques. De plus, chaque secteur a mis sur pied son propre CEGR, qui supervise toutes les formes de risques et la mise en œuvre du cadre de gestion des risques d'entreprise.

Responsabilités

La compagnie a adopté un modèle à trois lignes de défense afin de s'assurer que les responsabilités de gestion des risques et de surveillance des risques soient bien séparées, et elle applique le cadre de gestion des risques d'entreprise de façon rigoureuse dans toute l'entreprise.

- **Première ligne** : la responsabilité finale d'agir à titre de principaux responsables de la gestion du risque et de la prise de risques dans le cadre des activités quotidiennes et des processus d'affaires en cours appartient aux fonctions de soutien des activités et de gestion des unités d'exploitation, notamment celles de la gestion des placements, des ressources humaines, des services informatiques et des services juridiques.
- **Deuxième ligne** : la fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace de la gestion du risque et de la prise de risques de la première ligne de défense. Pour remplir ce rôle, elle est soutenue par d'autres fonctions de surveillance, notamment celles de l'actuariat, de la conformité et des finances.
- **Troisième ligne** : l'audit interne est responsable de fournir l'assurance indépendante du caractère approprié de la conception et de l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie.

Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie relève directement du président et chef de la direction ainsi que du comité de gestion des risques du conseil d'administration. Le chef de l'évaluation des risques est responsable de s'assurer que la fonction de gestion des risques a les ressources dont elle a besoin et qu'elle exerce efficacement ses responsabilités. Le chef de l'évaluation des risques de la compagnie est notamment tenu de présenter des informations sur la conformité à la politique de gestion des risques d'entreprise et au cadre d'appétence au risque, ainsi que de communiquer aux échelons supérieurs toute question qui exige une attention particulière.

Les CEGR de chaque secteur assurent la surveillance de l'ensemble des catégories de risques pour les entreprises et les activités au sein de leur secteur respectif. Les ressources et les capacités en matière de risques sont intégrées aux secteurs et aux unités d'exploitation de la compagnie, et du soutien additionnel est fourni par certains champs centraux d'expertise.

Cadre d'appétence au risque

La compagnie dispose d'un cadre d'appétence au risque clair qui prévoit les éléments suivants ainsi que la structure de gouvernance connexe :

- **Stratégie de gestion des risques** : la philosophie de la compagnie en matière de gestion des risques, celle-ci étant liée à la stratégie d'affaires.
- **Déclaration d'appétence au risque** : le niveau de risque global et les types de risques que la compagnie est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.
- **Préférences à l'égard des risques** : description qualitative de la tolérance envers les risques.
- **Cadre de limitation des risques** : les composantes quantitatives du cadre d'appétence au risque, notamment les processus pour signaler les dépassements de limites et pour communiquer l'information aux échelons supérieurs.

Stratégie de gestion des risques

Notre principal objectif est d'aider nos clients à accéder à la sécurité et au bien-être financiers tout en respectant nos engagements et en augmentant la valeur pour les actionnaires. Une gestion efficace et efficiente des risques est essentielle à la réalisation de ces objectifs, ce qui comprend les éléments suivants :

- jeter les bases d'une culture de sensibilisation aux risques qui est intégrée à l'ensemble des activités commerciales et qui s'inscrit dans un modèle de gouvernance des risques basé sur trois lignes de défense. Les unités d'exploitation sont entièrement responsables de toutes les décisions relatives à la prise de risques. La fonction de gestion des risques a la responsabilité ultime d'assurer la surveillance et la remise en question efficace d'une gestion des risques indépendante et elle représente la deuxième ligne de défense. Quant à la troisième ligne de défense, elle est assurée par l'audit interne, qui fournit l'assurance indépendante relative au cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie;
- adopter une approche prudente et mesurée de la prise de risques;
- l'exercice des activités d'une manière qui protège la réputation de la compagnie et qui favorise un traitement juste de la clientèle grâce au maintien de normes d'intégrité élevées fondées sur le code de conduite du personnel et de pratiques solides en matière de ventes et de marketing;

- la production de rendements qui feront croître la valeur pour les actionnaires par l'entremise d'activités rentables et en croissance, de même que le maintien d'un solide bilan.

Déclaration d'appétence au risque

La déclaration d'appétence au risque de la compagnie se compose de quatre éléments clés :

- **Une situation du capital vigoureuse** : la compagnie compte maintenir un solide bilan et ne pas prendre de risques qui pourraient compromettre sa santé financière;
- **L'atténuation de la volatilité du bénéfice** : la compagnie cherche à éviter une volatilité marquée du bénéfice. Pour ce faire, elle assure une diversification appropriée et limite l'exposition aux secteurs d'activité les plus volatiles;
- **Une solide position de liquidités** : la compagnie compte maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles;
- **Le traitement juste et équitable des clients et le maintien de la réputation de la compagnie** : la compagnie cherche à conserver une position forte et une réputation positive auprès de toutes les parties prenantes, y compris ses clients, ses contreparties, ses créanciers et autres parties prenantes. Elle assure donc la création et le maintien d'un lien de confiance avec les clients, le traitement juste et équitable des clients, la prise en compte de la responsabilité sociale d'entreprise et la gestion efficace des risques liés à la durabilité et à la réputation.

Préférences à l'égard des risques

La compagnie a établi des préférences qualitatives à l'égard des risques pour chaque type de risque. Chaque risque se voit attribuer un niveau de préférence dans le but de bien comprendre et gérer le risque. Le niveau d'exposition est évalué régulièrement et les niveaux de tolérance au risque sont exprimés quantitativement par l'entremise de contraintes réelles imposées au profil de risques de la compagnie, à l'intérieur de limites convenues d'avance. Des lignes directrices sont établies pour les niveaux maximaux afin d'assurer le suivi de la concentration des risques et de faciliter le processus d'établissement des limites de risque.

Cadre de limitation des risques

Une structure complète est en place en vue de limiter et de contrôler les risques dans l'ensemble de la compagnie, et les limites à l'égard des risques d'entreprise sont ensuite subdivisées en fonction des unités d'exploitation et des types de risques. La structure de limitation est accompagnée de processus complets d'approbation des limites et de gestion des dépassements de ces limites, afin d'assurer une gouvernance et une surveillance efficaces du cadre d'appétence au risque.

La compagnie et ses filiales sont assujetties à divers régimes de réglementation. Les exigences en matière de capital en vertu de ces régimes de capital réglementaire sont prises en compte dans l'établissement des limites de risque. Les unités d'exploitation sont tenues d'exercer leurs activités à l'intérieur du cadre d'appétence au risque et du cadre de limitation des risques et de répondre aux exigences locales, le cas échéant.

Processus en matière de risques

Les processus en matière de risques correspondent aux étapes suivantes : identification, évaluation, gestion, surveillance et communication de l'information. Ces processus sont conçus de manière à s'assurer que les risques actuels et émergents sont évalués en fonction du cadre d'appétence au risque.

Identification, évaluation et gestion des risques

Pour identifier les risques, on doit soumettre les risques actuels et émergents de la compagnie à une analyse structurée dans le but de mieux les comprendre afin de les gérer convenablement. Des processus sont conçus pour permettre de s'assurer que les risques sont pris en compte, évalués, classés selon leur priorité et abordés pour chaque initiative, activité ou changement lié à l'entreprise, ce qui comprend notamment les stratégies d'investissement, la conception des produits, les transactions importantes, le processus annuel de planification et d'établissement du budget ainsi que les acquisitions et cessions d'entreprise éventuelles.

L'évaluation des risques permet de quantifier et d'évaluer le profil de risque de la compagnie et d'en assurer le suivi par rapport aux limites de risques. Toute nouvelle activité significative de développement des affaires et toute modification significative des stratégies donnent lieu à une évaluation indépendante du risque et de l'incidence possible sur la réputation, ainsi qu'à une évaluation de l'incidence sur le capital, sur le bénéfice et sur les liquidités. Des simulations de crise et des analyses de scénarios sont utilisées pour évaluer les expositions aux risques, par rapport à l'appétence au risque. Les principaux risques sont soumis à un test de sensibilité afin d'évaluer l'incidence des expositions aux risques, sans tenir compte des autres risques. Une analyse de scénarios est utilisée pour évaluer l'effet combiné de plusieurs expositions distinctes.

La compagnie a mis en place des processus qui lui servent à détecter continuellement les expositions aux risques et, lorsque la situation l'exige, elle élabore des stratégies d'atténuation afin de gérer ces risques de façon proactive. Pour assurer une gestion des risques efficace, il faut choisir et mettre en place des moyens pour accepter, refuser, transférer, éviter ou contrôler les risques, ce qui comprend les plans d'atténuation. Cette gestion efficace se fonde sur un cadre de contrôle des risques financiers et non financiers qui comprend des limites de risque, des indicateurs de la fonction de gestion des risques ainsi que des simulations de crise et des analyses de scénarios qui permettent de s'assurer que les problèmes éventuels sont communiqués aux échelons supérieurs et résolus en temps opportun.

Une des principales responsabilités de la fonction de gestion des risques est de s'assurer que le cadre d'appétence au risque est appliqué de façon uniforme au sein de la compagnie et que des limites sont établies de manière à assurer que les expositions aux risques respectent les seuils fixés par le cadre d'appétence au risque et les politiques en matière de risques en vigueur dans l'ensemble de la compagnie. La fonction de gestion des risques assure la remise en question continue et indépendante de la première ligne de défense. En outre, dans l'éventualité d'un changement interne ou externe important susceptible d'entraîner de nouveaux risques ou d'accroître les risques existants et qui pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la fonction de gestion des risques présente un avis officiel sur les risques ou effectue un examen thématique.

Surveillance des risques, présentation de l'information et communication aux échelons supérieurs

La surveillance des risques porte sur le suivi continu des expositions aux risques de la compagnie afin de s'assurer que les mesures de gestion des risques qui sont en place demeurent efficaces. Par ailleurs, les activités de surveillance permettent de cerner les occasions propices à la prise de risques.

La présentation de l'information à l'égard des risques dresse un portrait fiable et ponctuel des questions et des expositions liées aux risques, actuelles et émergentes, ainsi que de leur éventuelle incidence sur les activités commerciales. La présentation de l'information met en lumière le rapport entre le profil de risque et l'appétence au risque, ainsi qu'entre le profil de risque et les limites de risques connexes.

Une procédure de communication aux échelons supérieurs clairement définie est en place en cas de dépassement par les activités des limites ou des seuils établis dans le cadre d'appétence au risque, les politiques en matière de risques, les normes d'exploitation et les directives. Les plans de correction sont passés en revue et font l'objet d'une surveillance par la fonction de gestion des risques et sont ensuite communiqués aux membres de la direction et aux comités du conseil d'administration qui ont été désignés à cette fin, selon le cas.

Infrastructure et politiques de gestion des risques

L'organisation et l'infrastructure de la compagnie sont établies de manière à fournir les ressources et les systèmes de gestion des risques nécessaires au maintien de politiques, de normes d'exploitation et de lignes directrices et processus en matière de gestion des risques adéquats. La compagnie s'efforce d'adopter une approche cohérente de la gestion des risques pour les principaux types de risques.

La compagnie a codifié ses procédures et ses activités relatives aux exigences de surveillance et de gestion des risques pour former un ensemble de documents d'orientation composé de politiques de gestion des risques, de normes opérationnelles et de lignes directrices connexes. Ce cadre exhaustif de documentation fournit des lignes directrices détaillées et efficaces pour tous les processus de gestion des risques. Ces documents favorisent une approche cohérente de la surveillance et de la gestion des risques pour tous les secteurs de la compagnie et ils sont régulièrement révisés et approuvés par le conseil d'administration, le comité de gestion des risques du conseil d'administration ou un comité de la haute direction, conformément à la hiérarchie établie, selon le cas. Des politiques dotées d'une structure similaire ont été élaborées et sont appliquées dans chaque secteur.

Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle

Divers risques ont une incidence sur le profil de risque de la compagnie, et les processus de surveillance indépendante et de gestion des risques de cette dernière sont adaptés au type, à la volatilité et à l'étendue de chaque risque. La compagnie a défini des processus de surveillance et de gestion des risques précis, qui sont regroupés selon les catégories suivantes :

1. Risques de marché et de liquidité
2. Risque de crédit
3. Risque d'assurance
4. Risque opérationnel
5. Risque lié à la conduite
6. Risque stratégique

Risques de marché et de liquidité

Description du risque

Le risque de marché est le risque de perte qui découle des variations éventuelles des taux du marché et des cours sur divers marchés, et qui touchent notamment les taux d'intérêt, l'immobilier, les devises, les actions ordinaires et les marchandises. L'exposition à ce risque découle des activités commerciales, notamment des opérations d'investissement qui donnent lieu à des positions figurant au bilan ou non.

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie soit incapable de générer les fonds nécessaires pour respecter ses obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance, ce qui comprend les engagements et les obligations hors bilan.

Gestion des risques de marché et de liquidité

La politique de gestion des risques de marché et de liquidité de la compagnie définit le cadre et les principes de gestion des risques de marché et de liquidité. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion des risques de marché et de liquidité. La responsabilité finale de gérer les risques de marché et de liquidité appartient aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements, et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance des risques de marché et de liquidité ainsi que de la communication de l'information sur ces risques. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance des risques de marché et de liquidité, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent les risques de marché et de liquidité. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer les risques de marché et de liquidité auxquels il est exposé. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré d'autres mesures pour soutenir la gestion des risques de marché et de liquidité conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie. La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques de marché et de liquidité actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin.

Par son modèle d'affaires, la compagnie est prête à assumer un risque de marché et un risque de liquidité dans certaines circonstances et cherche à les réduire dans la mesure du possible. Une vaste gamme de techniques d'atténuation des risques est utilisée pour gérer les risques de marché, y compris (sans s'y limiter) les couvertures fondées sur des dérivés. Les programmes de couverture sont regroupés en fonction de la couverture au niveau des produits, de la couverture tactique du portefeuille et de la macro-couverture. Un programme général de macro-couverture de positions sur actions a également été mis sur pied. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. Afin de réduire le risque de liquidité, la compagnie cherche à maintenir un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux demandes des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories des risques de marché et de liquidité sont présentés en détail ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le risque de perte qui découle de l'incidence de la volatilité et de l'incertitude des taux d'intérêt futurs associés aux flux de trésorerie des actifs par rapport aux flux de trésorerie des passifs et des écarts de crédit associés aux actifs couvrant le surplus. Il découle aussi des changements du montant et du calendrier des flux de trésorerie liés aux options des actifs et des passifs, y compris les garanties de taux d'intérêt et les prestations visant les contrats rachetés à la valeur comptable dans le passif.

La principale exposition de la compagnie au risque de taux d'intérêt provient de certains produits du fonds général et des fonds distincts. La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie a été conçue de manière à atténuer les risques de taux d'intérêt associés aux produits du fonds général, et ce, en assurant généralement l'appariement des flux de trésorerie des actifs et des obligations relatives aux contrats d'assurance et d'investissement. Les produits assortis de caractéristiques de risque similaires sont regroupés lors du regroupement et de la gestion des positions relatives aux actifs et aux passifs de la compagnie. Les portefeuilles d'actifs qui soutiennent les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont répartis par segments en fonction de leur durée et d'autres caractéristiques (p. ex. la liquidité) des passifs connexes.

Certains produits du fonds général ont pour caractéristique d'accroître la valeur comptable des polices sous-jacentes au moyen de taux créditeurs, ou dans le cas des polices avec participation, au moyen de participations des titulaires de polices (décrites dans la politique de gestion du compte de participation). Les taux créditeurs associés aux produits du fonds général sans participation sont établis en tenant compte du risque de taux d'intérêt, et une part importante du portefeuille de produits assortis de taux créditeurs de la compagnie permet le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. De façon similaire, les polices avec participation permettent le partage du risque et des rendements avec les titulaires de polices. Toutefois, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence défavorable sur la compagnie, en raison des pertes possibles associées à la cession anticipée de titres à revenu fixe pour honorer les prestations visant les contrats rachetés.

La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen d'une combinaison de stratégies de placement et de conception de produits. Des dispositions de rachat sont énoncées dans les contrats sous-jacents et, dans le cas des contrats collectifs, dépendent du fait que la sortie soit motivée par le régime ou le participant, et de la nature de la sortie du participant. Par exemple, les résiliations des régimes peuvent être assujétiées à des délais et les retraits discrétionnaires peuvent donner lieu à des ajustements de la valeur de marché pour les sorties à payer immédiatement. De plus, la compagnie maintient un portefeuille de placements diversifié de haute qualité dont les échéances sont réparties par année.

Une période prolongée de faiblesse des taux d'intérêt peut avoir une incidence défavorable sur les bénéficiaires et le capital de la compagnie et donc, sur sa stratégie d'affaires. Au cours d'une telle période, les rendements des placements peuvent être plus bas car les intérêts gagnés sur les nouveaux placements à revenu fixe diminuent vraisemblablement avec les taux d'intérêt du marché. Les coûts de couverture peuvent aussi augmenter. En outre, les placements détenus, tels que les titres adossés à des créances hypothécaires, les titres adossés à des actifs et les obligations remboursables par anticipation, peuvent devoir être remboursés de façon anticipée, ce qui entraîne le réinvestissement des produits dans des placements offrant des rendements inférieurs et, par conséquent, le resserrement des marges de placement. Les faibles taux d'intérêt ont une incidence sur les exigences en matière de capital liées aux produits garantis (p. ex. les produits avec participation au sein de l'exploitation canadienne), ainsi que sur la sensibilité non linéaire aux fluctuations du marché (elle augmente à mesure que les taux d'intérêt diminuent). La compagnie tente d'atténuer ce risque au moyen de couvertures.

La compagnie a mis en place une gamme de programmes de couverture au niveau des produits, en vue de couvrir la sensibilité au risque de taux d'intérêt. Les programmes les plus importants sont liés aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Ces programmes de couverture dynamiques sont conçus de manière à contrebalancer les variations de la valeur économique des passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque de taux d'intérêt implique essentiellement la négociation de swaps de taux d'intérêt. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Lorsque les produits d'assurance et d'investissement de la compagnie sont liés à des paiements de prestations ou de sommes qui sont tributaires de l'inflation (p. ex. des rentes, des régimes de retraite et des demandes de règlement relatives à l'assurance invalidité indexés en fonction de l'inflation), la compagnie investit habituellement dans des instruments à rendement réel dans le but d'atténuer les variations du montant réel de ses flux de trésorerie du passif.

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque de perte qui découle de la sensibilité de la valeur des actifs, des passifs, des instruments financiers et des honoraires aux variations du niveau ou de la volatilité des cours du marché pour les actions ordinaires et l'immobilier. Les pertes immobilières peuvent découler des fluctuations de la valeur des flux de trésorerie futurs provenant des placements immobiliers de la compagnie. Le risque lié aux marchés boursiers découle aussi du risque lié aux marchés boursiers associé à l'actif du fonds général et aux placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de la compagnie.

L'exposition principale de la compagnie au risque lié aux marchés boursiers provient des fonds distincts et des honoraires associés à l'actif géré de la compagnie. Les politiques de placement et de gestion des risques qui ont été approuvées traitent également des placements du fonds général sur les marchés boursiers selon des limites définies.

La compagnie a mis sur pied des programmes de couverture dynamique, en vue de couvrir le risque lié aux marchés boursiers associé aux garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables. Les programmes de couverture sont conçus de manière à atténuer l'exposition aux variations de la valeur économique de ces passifs au moyen d'instruments dérivés. L'approche de la compagnie à l'égard de la couverture dynamique du risque lié aux marchés boursiers implique essentiellement la vente à découvert de contrats à terme normalisés sur indice boursier. Les portefeuilles d'actifs de couverture sont rééquilibrés de façon dynamique en fonction de seuils et de critères de rééquilibrage approuvés.

Les programmes de couverture au niveau des produits de la compagnie sont complétés par une stratégie générale de macro-couverture. Le programme de macro-couverture n'est exécuté que dans les circonstances et aux niveaux définis par la compagnie, auxquels il est assujéti. L'objectif du programme est de réduire l'exposition de la compagnie au risque extrême sur actions et de maintenir la sensibilité globale de son capital aux fluctuations des marchés boursiers dans les limites de l'appétence au risque approuvées par le conseil. Le programme est conçu pour couvrir une partie de la sensibilité du capital de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers découlant de sources autres que les expositions au risque inhérent aux fonds distincts et aux produits de rentes variables faisant l'objet d'une couverture dynamique. Au cours de l'exercice, aucune opération de macro-couverture n'a été réalisée, et aucun actif n'a soutenu le programme de macro-couverture.

Pour certains passifs à très long terme, l'appariement des flux de trésorerie des passifs et des placements à revenu fixe n'est ni pratique ni efficace. Par conséquent, certains portefeuilles d'actifs à long terme visent un rendement des investissements suffisant pour couvrir les flux de trésorerie des passifs sur une plus longue période. Au point de vue économique, ces passifs sont partiellement adossés à un portefeuille diversifié de placements autres qu'à revenu fixe, y compris des placements en titres de capitaux propres et des placements immobiliers, ainsi qu'à des instruments à revenu fixe à long terme.

Risque de change

Le risque de change est le risque de perte qui découle des fluctuations des taux de change par rapport à la monnaie de présentation. Les politiques et pratiques de gestion du risque de change et des placements en devises de la compagnie consistent à faire correspondre les placements du fonds général de la compagnie et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sous-jacents qui sont libellés dans la même monnaie. Afin d'améliorer la diversification du portefeuille et l'appariement des actifs et des passifs, la compagnie peut utiliser des dérivés de change en vue d'atténuer le risque de change, dans la mesure où il est possible de le faire au moyen de swaps et de contrats à terme.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Par conséquent, les produits, les charges et le bénéfice de la compagnie libellés en une monnaie autre que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises. Ces fluctuations ont une incidence sur les résultats financiers de la compagnie. La compagnie est exposée à un risque à l'égard du dollar américain en raison de ses activités de réassurance, ainsi qu'à l'égard de la livre sterling et de l'euro en raison des activités de ses secteurs Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques exercées au Royaume-Uni, à l'île de Man, en Irlande et en Allemagne.

Conformément aux normes IFRS, les profits et les pertes de change sur l'investissement net dans les établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport aux taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total du capital social et du surplus de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

La direction peut utiliser des contrats de change à terme et des titres de créances libellés en devises afin de réduire la volatilité découlant de la fluctuation des taux de change, laquelle a une incidence sur les investissements nets dans des établissements à l'étranger. La compagnie utilise certaines mesures financières non conformes aux PCGR, par exemple, des calculs selon un taux de change constant, pour mieux exprimer l'incidence des fluctuations liées à la conversion des devises sur les résultats financiers.

- Une hausse (baisse) de 5 % du taux de change moyen du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling se traduirait par une diminution (augmentation) du bénéfice net de 30 M\$, de 31 M\$ et de 10 M\$, respectivement, en 2023.
- Une hausse (baisse) de 5 % du taux du marché à la fin de la période du dollar canadien par rapport au taux du marché à la fin de la période du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro se traduirait par une diminution (augmentation) des profits de change latents, y compris l'incidence des instruments désignés comme couvertures d'investissement net à l'égard des établissements à l'étranger, comptabilisés dans le cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires, d'environ 96 M\$, 214 M\$ et 204 M\$, respectivement, au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le cadre de gestion du risque de liquidité de la compagnie et les limites connexes sont conçus pour permettre à la compagnie de respecter ses engagements de trésorerie et de garanties à mesure qu'ils arrivent à échéance, que ce soit selon le calendrier prévu ou en situation de sévère crise de liquidité.

En cas de sévère crise de liquidité, des exigences à satisfaire additionnelles en matière de trésorerie et de garanties pourraient découler principalement de la hausse des taux de résiliation des polices, des garanties sur dérivés, des obligations de réassurance et de la prolongation ou du renouvellement des prêts à l'échéance. Par exemple, une hausse rapide des taux d'intérêt pourrait inciter les titulaires de certains types de polices à les résilier, ce qui exercerait une pression sur les liquidités de la compagnie (se reporter à la rubrique Risque de taux d'intérêt du présent document pour plus de détails). De plus, les actifs liquides et les autres titres négociables sont en majeure partie constitués de titres à revenu fixe dont la valeur diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La compagnie s'efforce d'atténuer le risque de liquidité au moyen de la conception de ses produits et de maintenir un portefeuille de placements diversifié de grande qualité, composé d'un éventail d'échéances d'actifs par année.

Environ 47 % de nos passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement (évalués selon la valeur comptable et à l'exclusion des passifs détenus pour le compte des titulaires de fonds distincts) sont assujettis à un retrait discrétionnaire. Les passifs qui sont assujettis à un retrait discrétionnaire proviennent principalement des activités liées aux comptes de participation au sein de l'exploitation canadienne. Les polices liées aux comptes de participation fournissent une couverture d'assurance sur la durée de vie des titulaires de polices, laquelle serait perdue au rachat.

En ce qui concerne les fonds distincts, les contrats comportent habituellement des modalités afin d'atténuer le risque de liquidité qui pourrait découler de retraits discrétionnaires.

Dans le cours normal de certaines activités de réassurance, la compagnie fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à protéger un crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à la compagnie ou payables par celle-ci.

La compagnie pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. La compagnie surveille régulièrement l'utilisation de lettres de crédit et évalue continuellement la disponibilité de ces formes de crédit d'exploitation et d'autres formes de crédit. La compagnie a le droit contractuel de réduire le montant des lettres de crédit émises à l'intention des bénéficiaires de ces lettres de crédit en vertu de certains traités de réassurance. La compagnie échelonne les échéances des lettres de crédit afin de réduire le risque de renouvellement.

Pour une description détaillée des politiques de gestion des risques liés aux instruments financiers de la compagnie, se reporter à la note 7 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

Risque de crédit

Description du risque

Le risque de crédit est le risque de perte qui découle de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles. La compagnie s'expose à ce risque chaque fois que des fonds sont consentis, engagés ou investis dans le cadre d'ententes contractuelles réelles ou implicites. Le risque de crédit se compose notamment du risque lié à la perte sur le capital d'un prêt, du risque lié au règlement anticipé ou au remplacement, ainsi que du risque lié au règlement. Les débiteurs comprennent les émetteurs, les débiteurs, les emprunteurs, les courtiers, les titulaires de polices, les réassureurs, les contreparties aux dérivés et les cautions.

Le risque de crédit découle de l'achat de titres à revenu fixe, lesquels sont principalement utilisés pour couvrir les passifs liés aux titulaires de polices. La compagnie gère également des contrats financiers conclus avec des contreparties. Ces contrats peuvent être utilisés pour atténuer les risques d'assurance et de marché (ententes de réassurance cédées et contrats dérivés) ou peuvent découler des activités d'affaires directes de la compagnie. Le risque lié à ces types d'ententes est pris en compte par la compagnie dans l'évaluation de son profil de risque.

Gestion du risque de crédit

Le cadre de gestion du risque de crédit de la compagnie met l'accent sur la réduction de la concentration excessive de l'actif, l'analyse du crédit à l'interne aux fins de l'identification et de l'évaluation des risques, la surveillance continue et la gestion proactive. La diversification est réalisée grâce à l'établissement de limites de concentration appropriées (par catégorie d'actifs, par émetteur, par notation, par secteur et par territoire) et de protocoles d'approbation des transactions. L'approche de la compagnie à l'égard de la gestion du risque de crédit comprend l'examen continu de son profil de risque existant par rapport au cadre d'appétence au risque et par rapport à l'évaluation de l'évolution du profil de risque dans des situations de crise.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre afin de gérer le risque de crédit. La responsabilité finale de la gestion du risque de crédit incombe aux unités d'exploitation, y compris la Gestion des placements; par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque de crédit ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de la haute direction chargé de la surveillance du risque de crédit, qui consiste notamment à effectuer des examens des risques pertinents et à faire des recommandations sur les limites de risque, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque de crédit. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation qui ont pour tâche d'aider à gérer le risque de crédit. La compagnie a établi des limites de risque et des indicateurs de la fonction de gestion des risques et élaboré des mesures pour soutenir la gestion du risque de crédit conformément au cadre d'appétence au risque de la compagnie.

La compagnie a établi des politiques en matière de placement et de crédit propres à chaque secteur, y compris des limites de placement à respecter pour chaque catégorie d'actifs. Ces politiques et limites sont complétées par la politique de gestion du risque de crédit, qui présente le cadre et les principes de gestion du risque de crédit. Cette politique s'appuie sur d'autres politiques et lignes directrices qui fournissent des directives détaillées.

La compagnie repère le risque de crédit par l'intermédiaire d'un système interne de notation du risque de crédit, qui inclut une évaluation détaillée de la solvabilité d'un débiteur fondée sur une analyse objective et approfondie du risque d'entreprise, du profil financier, des facteurs structurels et des caractéristiques des titres, y compris la priorité de rang et les clauses restrictives. Les notations du risque de crédit sont exprimées selon un barème en 22 points conforme à celui utilisé par les agences de notation externes. Conformément aux politiques de la compagnie, les notations internes du risque de crédit ne peuvent être plus élevées que la notation la plus élevée attribuée par certaines agences de notation indépendantes. La fonction de gestion des risques examine et approuve les notations du risque de crédit attribuées par la fonction de gestion des placements pour tous les nouveaux placements, et elle examine le caractère approprié des notations attribuées aux positions en cours.

La fonction de gestion des risques attribue des paramètres de risque de crédit (probabilité de défaillance, taux d'évolution des notations, perte compte tenu des défaillances, position en situation de défaut) à toutes les positions de crédit afin d'évaluer le profil de risque de crédit global de la compagnie. De plus, la fonction de gestion des risques établit des limites et des processus, effectue des simulations de crise et des analyses de scénarios (au moyen de scénarios produits de façon stochastique et déterministes) et apprécie le respect des limites établies dans le cadre d'appétence au risque. Elle présente régulièrement des rapports sur le profil de risque de crédit de la compagnie à la haute direction, au comité de gestion des risques du conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

Les fonctions de gestion des placements et de gestion des risques sont responsables du suivi des positions par rapport aux limites, ainsi que de la gestion et de la communication aux échelons supérieurs des dépassements aux limites de risque à mesure qu'ils se produisent. La fonction de gestion des placements est également responsable du suivi continu de ses portefeuilles en vue de repérer les changements dans les perspectives à l'égard du crédit, et elle effectue régulièrement des examens de crédit de tous les débiteurs et contreparties pertinents, en fonction d'analyses ascendantes du crédit et de points de vue descendants au sujet de l'économie, conjugués à une évaluation des perspectives sectorielles et sous-sectorielles. Des listes de surveillance sont également utilisées par les secteurs afin de planifier et de mettre en œuvre les stratégies pertinentes d'atténuation des risques découlant des débiteurs qui subissent des pressions accrues en matière de crédit.

Risque lié aux contreparties

Les contreparties comprennent les réassureurs et les contreparties aux dérivés.

La compagnie fait appel à la réassurance pour atténuer les risques d'assurance. Cette atténuation donne lieu à une hausse du risque de crédit pour les contreparties de réassurance, qui est liée à l'impossibilité éventuelle pour elles d'obtenir les recouvrements de réassurance en raison de l'incapacité ou du refus des titulaires de polices de s'acquitter de leurs obligations contractuelles.

La solidité financière des contreparties qui fournissent de la réassurance à la compagnie est revue dans le cadre d'un processus continu de surveillance. La solidité financière minimale des réassureurs est décrite dans la politique de gestion du risque de réassurance. La compagnie tente de réduire au minimum le risque de crédit lié à la réassurance au moyen de la diversification et en cherchant une protection sous forme d'ententes de garanties ou de retenue de fonds, lorsqu'il est possible de le faire.

La compagnie conclut des contrats dérivés dans le but principal d'atténuer les risques de marché. Le risque lié aux contreparties aux dérivés s'entend du risque de perte découlant de l'impossibilité éventuelle des contreparties aux dérivés de s'acquitter de leurs obligations financières en vertu du contrat. Les produits dérivés sont négociés sur des bourses ou avec des contreparties qui sont approuvées par le conseil d'administration ou le comité des placements. La compagnie tente d'atténuer le risque de crédit lié aux dérivés au moyen de la diversification et à l'aide d'ententes de garanties, lorsqu'il est possible de le faire. De plus, la compagnie tient compte du risque futur éventuel lié aux dérivés dans son calcul du risque total par rapport aux limites concernant la concentration dans une seule société.

Risque d'assurance

Description du risque

Le risque d'assurance s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux engagements et aux obligations en vertu des contrats d'assurance. Le risque d'assurance concerne notamment les incertitudes à l'égard du montant ultime des flux de trésorerie nets (primes, commissions, demandes de règlement, versements et charges connexes liées au règlement), du moment de la réception ou du paiement de ces flux de trésorerie, ainsi que de l'incidence du comportement des titulaires de polices (p. ex. en ce qui touche aux déchéances).

La compagnie identifie six grandes catégories de risque d'assurance qui peuvent entraîner des pertes financières : le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité, le risque lié au comportement des titulaires de polices, le risque de charges et le risque lié à la réassurance IARD. Le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de longévité et le risque de charges sont les principaux risques d'entreprise et la conversion de ces risques en valeur constitue une activité commerciale de base. Le risque lié au comportement des titulaires de polices est principalement associé à l'offre des produits de base et est accepté en tant que conséquence du modèle d'affaires et atténué au besoin. Le risque lié à la réassurance IARD est un risque d'entreprise accepté sélectivement qui est restreint, géré activement et contrôlé selon les limites du risque.

Gestion du risque d'assurance

Les produits d'assurance comportent des engagements par l'assureur de fournir des services et d'assumer des obligations financières au moyen d'une couverture pour de longues périodes. Pour garantir l'efficacité de la couverture, la compagnie doit concevoir des produits et en établir le prix de façon à ce que les primes reçues et les produits tirés des placements gagnés sur ces primes soient suffisants pour payer les demandes de règlement et les charges futures liées au produit. Ainsi, l'assureur doit, dans l'établissement des prix des produits et des passifs au titre des contrats d'assurance, formuler des hypothèses concernant les montants prévus des produits, des sinistres et des charges, et prévoir l'incidence que pourrait avoir le comportement des titulaires de polices et les risques de marché sur ces hypothèses. Par conséquent, la compagnie est exposée au risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits, qui s'entend du risque de perte financière découlant de la réalisation de transactions relativement à une gamme de produits dont les coûts et les passifs dépassent les attentes liées au prix.

Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17, ce qui correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque d'assurance, ainsi que de la marge sur services contractuels.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque d'assurance. La responsabilité finale de gérer le risque d'assurance appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque d'assurance ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La fonction de gestion des risques, avec l'aide de la fonction d'actuariat interne, est essentiellement responsable de la surveillance du cadre de gestion du risque d'assurance. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque d'assurance chargé de la surveillance du risque d'assurance, qui consiste notamment à effectuer des examens des limites de risque et à faire des recommandations à leur égard, à établir la politique de gestion des risques et à en surveiller la conformité, ainsi qu'à atténuer et à gérer les dépassements qui concernent le risque d'assurance. Chaque secteur a mis sur pied des comités de surveillance et des comités d'exploitation chargés d'aider à gérer le risque d'assurance auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque d'assurance de la compagnie définit le cadre de gestion du risque d'assurance et établit les principes de gestion de ce risque. Cette politique s'appuie sur plusieurs autres politiques et lignes directrices qui présentent des indications détaillées, notamment :

- une politique de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi qu'une politique de gestion du risque en matière de réassurance, qui fournissent des lignes directrices et des normes à l'égard des processus de gestion du risque lié à la conception et à l'établissement des prix des produits ainsi que des pratiques de gestion du risque en matière de réassurance cédée;
- une politique d'évaluation actuarielle qui établit des normes de documentation et de contrôle;
- des politiques liées aux comptes de participation et des politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, qui régissent la gestion des comptes de participation et prévoient la distribution d'une partie du bénéfice dans le compte de participation, laquelle représente les participations versées aux titulaires de polices avec participation.

La fonction de gestion des risques, de concert avec la fonction d'actuariat, met en œuvre un certain nombre de processus pour lui permettre de s'acquitter de sa responsabilité de surveillance du risque d'assurance. Elle examine la politique de gestion du risque d'assurance par rapport aux expositions actuelles et la met à jour au besoin. Elle examine également les processus de gestion du risque d'assurance mis en œuvre par les unités d'exploitation, y compris la conception et l'établissement des prix des produits, la tarification, la prise de décisions en matière de sinistres et la cession en réassurance, et elle les remet en question au besoin.

La fonction de gestion des risques travaille avec les unités d'exploitation et d'autres fonctions de surveillance afin d'identifier les risques d'assurance actuels et émergents et dans le but de prendre des mesures appropriées au besoin. Des limites de risque d'assurance, des budgets de gestion des risques et des indicateurs de la fonction de gestion des risques sont établis en vue de maintenir la correspondance du profil de risque d'assurance avec l'appétence au risque d'assurance de la compagnie, et la fonction de gestion des risques effectue un suivi régulier du profil de risque d'assurance par rapport à ces mesures. Tout dépassement doit être communiqué aux échelons supérieurs afin que des mesures correctrices appropriées soient mises en œuvre. La fonction de gestion des risques effectue des simulations de crise et des analyses des risques d'assurance, y compris un examen des études sur les résultats techniques. Elle présente régulièrement des informations sur ces activités aux unités d'exploitation, à la haute direction et aux comités de surveillance des risques. La fonction de gestion des risques effectue des examens thématiques et améliore la surveillance et la présentation de l'information relative aux expositions à ces risques.

Les risques et les activités de gestion des risques associés aux grandes catégories de risque d'assurance sont présentés en détail ci-après.

Risque de mortalité et de morbidité

Le risque de mortalité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une augmentation du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Le risque de morbidité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux liés à l'assurance invalidité, à l'assurance maladie, à l'assurance dentaire et à l'assurance contre les maladies graves et d'autres maladies, une augmentation du taux d'incidence ou une diminution du taux de guérison de l'invalidité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou du bénéfice futur attendu.

Il existe un risque que la compagnie estime mal le taux de mortalité et de morbidité ou qu'elle obtienne des souscriptions qui génèrent des résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité plus défavorables que prévu.

La compagnie a recours aux pratiques suivantes pour gérer ses risques de mortalité et de morbidité :

- Des études et des analyses sont effectuées régulièrement pour déterminer les hypothèses en matière d'établissement des taux et les hypothèses actuarielles qui reflètent adéquatement les risques liés à l'assurance et à la réassurance dans les marchés sur lesquels la compagnie est active.
- Les limites, pratiques et politiques de souscription permettent de contrôler le montant associé aux risques et le choix des risques garantis, conformément aux prévisions en matière de sinistres, ainsi que de soutenir la viabilité à long terme de la compagnie.
- La compagnie établit des limites de conservation en ce qui a trait aux risques liés à la mortalité et à la morbidité. Le risque global est géré au moyen de solutions liées à la réassurance et aux marchés financiers de manière à transférer le risque au niveau opportun.
- En ce qui concerne les produits d'assurance vie collective, le risque de mortalité concentrée, en raison par exemple de la concentration du risque dans des lieux donnés, pourrait avoir une incidence sur les résultats financiers. Afin de gérer le risque, les concentrations à l'égard des nouvelles affaires et des renouvellements sont surveillées. La compagnie peut imposer une limite d'un seul événement à l'égard de certains régimes collectifs et refuser d'offrir de l'assurance à certains endroits où le risque global est jugé excessif.
- Tant en ce qui a trait au risque de morbidité qu'au risque de mortalité, l'efficacité des pratiques de conception des régimes et de prise de décisions en matière de sinistres constitue un élément central de la gestion des risques. Par exemple, en ce qui concerne les produits collectifs de soins de santé, l'ampleur du coût des demandes de règlement, qui peut être difficile à prévoir, dépend de l'inflation et de l'utilisation. La compagnie gère les effets de ces facteurs et d'autres facteurs analogues en concevant des régimes qui limitent les nouveaux coûts et les garanties de prix à long terme, ce qui inclut la capacité de refixer régulièrement les tarifs pour tenir compte des nouveaux résultats techniques.
- La compagnie gère d'importants blocs d'affaires qui, dans leur ensemble, devraient donner lieu à des fluctuations statistiquement peu élevées pour une période donnée. Pour certaines polices, ces risques sont partagés avec les titulaires de polices par l'entremise d'ajustements aux charges futures à l'égard des titulaires de polices, ou dans le cas des polices avec participation, par l'entremise de changements aux participations des titulaires de polices.
- Les passifs au titre des contrats d'assurance sont déterminés en vertu d'IFRS 17. Les hypothèses actuarielles reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque d'assurance représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier.

Risque de longévité

Le risque de longévité est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau, de la tendance ou de la volatilité des taux de mortalité, une diminution du taux de mortalité donnant lieu à une diminution du bénéfice actuel ou futur attendu. Les rentes, certains produits de fonds distincts assortis de garanties de retrait minimum à vie et les ententes de réassurance relative à la longévité sont évalués et tarifés en fonction de l'espérance de vie des rentiers. Il existe un risque que les rentiers vivent plus longtemps que ce qui est estimé par la compagnie, ce qui se traduirait par une augmentation de la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance connexes.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses de mortalité qui tiennent compte des résultats techniques récents obtenus par elle et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité.

Le risque global est géré au moyen de la réassurance, de manière à transférer le risque au niveau opportun, ainsi que de la considération de solutions liées aux marchés financiers, si nécessaire. La compagnie a instauré des processus pour confirmer l'admissibilité des rentiers aux prestations de revenu qui leur sont versées de façon continue. Ces processus sont conçus de manière à assurer le paiement de rentes aux personnes qui ont le droit d'en recevoir en vertu de leur contrat et contribuent à ce que les données sur la mortalité utilisées pour élaborer les hypothèses en matière de tarification et d'évaluation soient aussi complètes que possible.

Risque lié au comportement des titulaires de polices

Le risque lié au comportement des titulaires de polices est le risque de perte qui découle des fluctuations défavorables du niveau ou de la volatilité des taux de déchéance, de résiliation, de renouvellement, de rachat des polices, ou de l'exercice d'options intégrées aux polices.

Bon nombre de produits sont évalués et tarifés en fonction de la période prévue pendant laquelle les titulaires de polices conserveront leur contrat et de l'exercice des options intégrées à ces contrats. Il existe un risque que des contrats soient résiliés plus tôt ou plus tard que ce qui était prévu au moment de l'établissement de la tarification et de la conception des produits. Dans la mesure où des coûts plus élevés sont engagés au cours des premières années des contrats, il existe un risque que des contrats soient résiliés avant que ces charges initiales puissent être recouvrées. Inversement, il existe un risque que des contrats liés à certains produits à prime uniforme de longue durée, dont les coûts des demandes de règlement augmentent au fil du temps, prennent fin plus tard que prévu.

La compagnie établit la tarification en fonction d'hypothèses en matière de résiliation de polices qui tiennent compte des caractéristiques des produits et des options pour les titulaires de polices, des résultats techniques récents obtenus par la compagnie et l'ensemble du secteur ainsi que des résultats de recherches récentes sur les tendances futures que suivra la mortalité. Les hypothèses sont régulièrement l'objet d'examen et sont mises à jour, au besoin, pour la tarification des nouvelles polices et pour l'évaluation des polices en vigueur.

La compagnie inclut également des frais pour rachat anticipé dans certains contrats ainsi que des commissions facturées à l'interne dans ses ententes de distribution, afin de réduire les charges non recouvrées.

Les règles d'imposition des titulaires de polices dans de nombreux territoires favorisent également le maintien d'une couverture d'assurance.

En plus du risque lié à l'offre des produits de base, la compagnie conclut également des contrats de réassurance en cas de déchéance massive. Ces couvertures sont conçues pour fournir un allègement de capital. Les risques sont gérés en limitant le paiement en trésorerie net global ainsi que la concentration en termes de pays et de contreparties. La compagnie intègre également aux produits certaines caractéristiques pour atténuer le risque (p. ex. la capacité d'annuler dans un délai relativement court et des exclusions précises).

Risque de charges

Le risque de charges est le risque de perte qui découle de la variabilité défavorable des charges engagées dans le cadre de la prestation de services contre des honoraires ou du service et du maintien de contrats d'assurance, d'épargne ou de réassurance, y compris les charges directes et les attributions de coûts indirects.

Les programmes de gestion des charges sont vérifiés régulièrement en vue d'assurer le contrôle des coûts unitaires, tout en maintenant une prestation de services efficace.

Risque lié à la réassurance IARD

Le risque lié à la réassurance IARD s'entend du risque de perte qui découle de l'évolution défavorable des événements liés aux garanties de protection des biens immobiliers en cas de catastrophe et aux autres garanties d'assurance vie.

Ce risque découle principalement des activités de réassurance prises en charge par la compagnie et peut être divisé en deux principales catégories, comme il est mentionné ci-dessous :

- La compagnie prend en charge des risques qu'une catastrophe frappe des biens immobiliers, principalement à titre de récessionnaire. La compagnie est généralement exposée à un risque de perte moins grand que les assureurs principaux et les réassureurs. En effet, il faut en général qu'un événement ou une expérience de grande envergure survienne pour que la compagnie ait à régler un sinistre. L'occurrence de sinistres pourrait avoir une incidence sur plusieurs contrats de réassurance.

Les risques sont gérés en limitant le montant maximal total des sinistres en vertu de tous les contrats et en surveillant de façon continue les résultats en matière de sinistres des sociétés cédantes, et leurs résultats sont intégrés dans les modèles d'établissement des prix pour s'assurer que la compagnie reçoit une indemnité adéquate compte tenu du risque pris en charge.

- La compagnie assume également d'autres risques liés à l'assurance autre que l'assurance vie, notamment l'assurance automobile, l'assurance vétérinaire, l'assurance de responsabilité civile, l'assurance-emploi et l'assurance de titres. Les traités peuvent prendre la forme d'une couverture pour des secteurs d'activité particuliers ou plusieurs secteurs d'activité.

Les risques sont gérés grâce à des limites de risque qui sont évaluées au moyen d'une approche fondée sur la perte maximale probable. Les traités sont structurés et permettent d'atténuer l'exposition aux risques au moyen de mécanismes qui peuvent comprendre des pertes maximales, des reports en avant de pertes et des marges d'établissement des prix. Compte tenu de la variation de l'exposition aux risques, on s'attend à une bonne diversification des transactions entre elles et avec les autres expositions aux risques de la compagnie.

Risque opérationnel

Description du risque

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant de problèmes éventuels résultant de processus et de systèmes internes, d'erreurs commises à l'interne ou encore d'événements externes. L'exposition au risque opérationnel découle des activités quotidiennes normales ou d'un événement imprévu précis, et elle peut avoir des conséquences significatives sur la réputation ou les résultats financiers.

Gestion du risque opérationnel

La compagnie a établi des processus afin d'identifier, d'évaluer, d'atténuer et de gérer les risques opérationnels. Les activités de la compagnie nécessitent toutefois l'interaction de multiples processus, systèmes et parties prenantes dans toute l'entreprise sur une base continue, et les risques opérationnels demeurent une caractéristique intrinsèque du modèle d'affaires de la compagnie qui ne peut être entièrement éliminée.

La compagnie gère activement les risques opérationnels afin de favoriser la résilience opérationnelle de l'ensemble des principaux processus et services, et de conserver une réputation et une position fortes ainsi qu'une santé financière solide.

Une structure de gouvernance a été mise en œuvre aux fins de la gestion du risque opérationnel. La responsabilité finale de la gestion du risque opérationnel appartient aux unités d'exploitation et, par conséquent, elles sont les principales responsables de l'identification, de l'évaluation, de la gestion et de la surveillance du risque opérationnel, ainsi que de la communication de l'information sur ce risque. La compagnie a mis sur pied un comité de gestion du risque opérationnel en vue de fournir une surveillance du risque opérationnel qui comprend la réalisation d'examins, la présentation d'information et la surveillance à l'égard des risques, ainsi que la formulation de recommandations à l'égard des limites des risques, des politiques de gestion des risques et de l'atténuation des risques opérationnels. Chaque secteur a mis sur pied des comités de supervision et des comités d'exploitation afin d'aider à la gestion du risque opérationnel auquel il est exposé.

La politique de gestion du risque opérationnel de la compagnie repose sur des normes et lignes directrices ayant trait aux fonctions spécialisées, ce qui comprend des pratiques détaillées relatives à la gestion des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, à la modélisation, aux fraudes, à la conformité à la réglementation, aux simulations de crise, à la modélisation, au regroupement des données sur les risques et à la présentation des risques. La compagnie met en place des contrôles afin de gérer le risque opérationnel au moyen de politiques, de procédures et de processus intégrés, en tenant compte de l'équilibre entre les coûts et les avantages. Les processus et les contrôles sont surveillés et révisés par les secteurs et sont examinés périodiquement par le service d'audit interne de la compagnie. Les processus et les contrôles relatifs à la présentation de l'information financière font l'objet d'un examen supplémentaire par les auditeurs externes.

La compagnie a recours à une combinaison de méthodes de gestion du risque opérationnel, notamment des évaluations des risques et des contrôles, des facteurs de contrôle interne et des analyses des manifestations du risque. Aux fins de l'identification des risques opérationnels, la compagnie utilise des évaluations des risques et des contrôles qui permettent d'identifier et d'évaluer systématiquement les risques opérationnels éventuels et les contrôles connexes. Les manifestations internes et externes du risque opérationnel sont analysées afin d'en identifier les causes premières et de fournir des informations sur les éventuels nouveaux risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence sur la compagnie. De plus, des analyses de scénarios sont employées afin d'identifier et de quantifier les expositions sévères éventuelles au risque opérationnel, tandis que les indicateurs de la fonction de gestion des risques, les préférences en ce qui a trait à l'appétence au risque et d'autres processus sont mis à profit pour évaluer, gérer et assurer le suivi des risques opérationnels.

La fonction de gestion des risques fait le suivi de l'état d'avancement des mesures prises pour faire face aux risques afin de s'assurer que les risques soient atténués en temps opportun. Des processus de communication des problèmes importants à la haute direction sont en place en vue de l'informer et de lui permettre de prendre les mesures appropriées, au besoin. La fonction de gestion des risques présente régulièrement des rapports sur le profil de risque opérationnel de la compagnie à la haute direction, au conseil d'administration et à divers comités relevant de l'entreprise, des secteurs ou des entités juridiques.

La compagnie gère également le risque opérationnel par l'intermédiaire du programme d'assurance d'entreprise, qui prévoit l'atténuation d'une partie de l'exposition au risque opérationnel par la souscription d'une couverture d'assurance qui offre une certaine protection contre les pertes significatives imprévues découlant d'événements comme les pertes matérielles, les risques de cyberattaque ou les dommages matériels et les risques de responsabilité. La nature et le montant de la couverture d'assurance souscrite sont évalués en fonction du profil de risque de la compagnie, en fonction de l'appétence et de la tolérance envers les risques qui s'y rapportent, ainsi que des exigences juridiques et des obligations contractuelles.

La résilience opérationnelle résulte de l'application de cadres exhaustifs de gestion des risques et d'une gestion efficace des risques. Elle est gérée grâce à la capacité d'intégrer les capacités, les processus et les systèmes afin de réussir la mise en œuvre des activités critiques en dépit des perturbations. La résilience opérationnelle fait une large place à la préparation, à la réaction, à la récupération, à l'apprentissage et à l'adaptation en s'appuyant sur la présomption que des perturbations, qui peuvent être simultanées, se produiront.

Les principaux risques opérationnels et l'approche de la compagnie pour les gérer sont présentés ci-dessous.

Risque lié aux technologies

Le risque lié aux technologies s'entend du risque de perte qui découle de la conception inappropriée d'un système ou d'un contrôle, ainsi que de l'exploitation ou de la diffusion inappropriée de ressources informatiques et technologiques ou de l'accès non autorisé à celles-ci pouvant avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie à exercer ses activités de façon efficace, à se conformer à la réglementation et à maintenir son intégrité financière et sa réputation. Plus précisément, le risque lié aux technologies comprend les risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité, le risque lié aux activités technologiques et le risque lié à la mise en œuvre de la technologie.

La technologie est une composante essentielle des activités commerciales de la compagnie et est aussi au cœur de sa stratégie numérique axée sur le client. La compagnie continue de faire face à des risques liés à la technologie et à l'informatique qui découlent des contraintes relatives aux anciennes technologies et du perfectionnement des techniques utilisées dans les cyberattaques.

La compagnie continue de mettre en œuvre de nouveaux processus et pratiques de gestion des risques conçus pour lui permettre de mieux identifier, évaluer et gérer le risque lié aux technologies, y compris les technologies émergentes comme l'intelligence artificielle, et de mieux communiquer l'information connexe. Ces processus et pratiques doivent encore être peaufinés, et des mises à jour continues seront nécessaires à mesure que les besoins technologiques et commerciaux évolueront. La stratégie et l'approche de la compagnie en matière de gestion des risques liés à la technologie et à l'informatique incluent des politiques qui régissent l'environnement technologique et établissent des normes en ce qui a trait à la sécurité de l'information et à l'utilisation de la technologie, notamment :

- l'utilisation de multiples couches de technologies qui sont conçues pour empêcher l'accès non autorisé, les attaques par rançongiciel, les attaques par déni de service distribué et autres cyberattaques;
- des bureaux de la sécurité de l'information coordonnés à l'échelle régionale et mondiale qui recueillent des renseignements sur les menaces, qui détectent et surveillent les événements de sécurité en plus d'y réagir, et qui effectuent régulièrement des évaluations des menaces et de la vulnérabilité;
- la supervision et l'évaluation indépendantes de l'approche adoptée pour atténuer les risques liés à la technologie et à l'informatique par l'équipe de gestion des risques liés aux technologies, un groupe indépendant qui agit comme deuxième ligne de défense;
- des séances régulières de sensibilisation à la cybersécurité et une formation en cybersécurité obligatoire pour tous les employés.

Risque lié à la continuité des affaires

Le risque lié à la continuité des affaires s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité d'assurer l'exécution des processus et des activités d'affaires dans un contexte défavorable occasionné par des phénomènes naturels, technologiques ou causés par l'humain entraînant la perte du milieu de travail et des perturbations et interruptions en ce qui a trait à la main-d'œuvre, aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement. Le risque lié à la continuité des affaires comprend le risque de perte qui découle d'un accès limité ou impossible aux installations, aux actifs corporels ou aux composantes relatives à la sécurité physique.

Un cadre de gestion du risque de la continuité des affaires a été mis en place pour gérer les risques liés à la continuité des affaires, et leur incidence, en élaborant, en mettant à l'essai et en maintenant des plans, tout en assurant la formation connexe, dans quatre grands secteurs : les interventions d'urgence, la gestion des incidents, la continuité des activités et la résilience des technologies, qui comprend la reprise après sinistre.

Risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information financière s'entend du risque de perte ou d'anomalie significative qui découle de lacunes ou de défaillances à l'égard de la présentation de l'information financière ou des processus d'affaires. Ces processus portent sur le traitement des transactions, le développement de produits, le lancement de produits, les nouvelles affaires (y compris le processus de distribution et de vente) et le renouvellement (y compris le processus de souscription), les activités de placement, l'administration des comptes des clients, les règlements de sinistres et les paiements de prestations, le regroupement des données et la présentation de l'information financière, la modélisation financière et la gestion financière. Le caractère inadéquat peut se manifester dans le cadre de la gouvernance, de la surveillance, des communications ou de la gestion générale des processus.

Le risque lié aux processus et à la présentation de l'information est inhérent à l'exercice des activités. La compagnie prend des mesures pour gérer et atténuer les risques en établissant un solide environnement de contrôle pour les processus de base.

En outre, la compagnie cherche à contrôler les processus au sein de la chaîne de valeur au moyen de l'automatisation, de la standardisation et d'améliorations aux processus en vue de prévenir ou de réduire les pertes d'exploitation.

Risque de fraude

Le risque de fraude s'entend du risque de perte qui découle d'actes ou d'activités commis par des clients, des entrepreneurs ou d'autres tiers, des administrateurs, des dirigeants, des employés ou des conseillers dans l'intention de frauder, de détourner des actifs ou de contourner les lois ou les règlements. La fraude externe continue de s'intensifier pour les institutions financières, en raison des pressions financières accrues qui pourraient motiver et permettre de rationaliser les comportements frauduleux et l'emploi de méthodes de plus en plus complexes de fraude organisée et de cyberfraude. La fraude peut se traduire par une perte financière ou une atteinte à la réputation de la compagnie, ou avoir d'autres incidences néfastes pour les clients et les autres parties prenantes.

La compagnie a établi un programme officiel qui comporte une politique de gestion du risque de fraude, dans laquelle sont énoncées les exigences relatives aux processus, aux principes et à la gouvernance et les normes minimales, ainsi que la norme opérationnelle de gestion du risque de fraude connexe, en vue d'évaluer, de prévenir et de détecter les fraudes, d'enquêter sur elles et de lutter contre elles en temps opportun. De plus, le code de conduite et la politique de gestion du risque de fraude soulignent l'engagement de la direction à agir avec intégrité et à favoriser le maintien d'une solide culture de sensibilisation au risque de fraude.

Risque lié aux fournisseurs

Le risque lié aux fournisseurs s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de conclure et de gérer des ententes adéquates visant des transactions avec des fournisseurs ou d'autres interactions afin d'atteindre le niveau de service attendu ou prévu au contrat. Le risque lié aux fournisseurs s'applique aux fournisseurs externes et internes.

La compagnie retient de façon stratégique les services de fournisseurs afin de maintenir l'efficacité des coûts, d'optimiser les ressources et les capitaux internes et d'utiliser des aptitudes, une expertise et des ressources auxquelles elle n'aurait pas accès autrement. Les fournisseurs sont sélectionnés en vertu de nos principes de gestion des risques liés aux fournisseurs prévus dans notre politique de gestion du risque lié aux fournisseurs. La compagnie se fie à son cadre de gestion du risque et aux activités d'atténuation des risques (p. ex. des évaluations des risques, des contrôles diligents, etc.) pour assurer une surveillance et un suivi des interactions avec les fournisseurs tout au long de sa relation avec ceux-ci, à savoir notamment s'ils respectent les normes de qualité du service et s'ils protègent les intérêts de la compagnie et de ses parties prenantes.

Risque juridique et risque lié à la conformité à la réglementation

Le risque juridique et le risque lié à la réglementation s'entendent du risque de perte qui découle du non-respect, à l'échelle locale ou internationale, de certaines règles, lois, exigences réglementaires ou pratiques prescrites ainsi que du risque que la compagnie soit impliquée dans des poursuites civiles ou criminelles. En tant que multinationale, la compagnie et certaines de ses filiales sont soumises à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Allemagne et dans d'autres territoires de compétence. Ces exigences portent sur la plupart des aspects des activités de la compagnie, notamment sur l'adéquation du capital, la protection de la vie privée, les liquidités et la solvabilité, les placements, la vente et la commercialisation de produits d'assurance et de gestion du patrimoine, les normes de conduite adoptées par les assureurs, les gestionnaires d'actifs et les conseillers en placement, ainsi que les processus de réassurance. Des modifications significatives apportées au cadre juridique et réglementaire, ou le non-respect de certaines exigences juridiques et réglementaires, pourraient avoir une incidence négative sur la compagnie. Une accélération du rythme des changements réglementaires pourrait engendrer une augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'application de ces changements et du maintien de la conformité.

La gestion du risque juridique et du risque lié à la réglementation repose sur la collaboration entre les fonctions de la première et de la deuxième ligne de défense. La compagnie consigne, gère et surveille de près ce qui touche la conformité à la réglementation en faisant appel à l'expertise juridique et en matière de conformité des parties prenantes à l'échelle locale et de l'entreprise tout en faisant le compte rendu des changements à venir qui pourraient avoir des répercussions importantes sur l'exploitation ou sur les activités de la compagnie.

La compagnie est exposée au risque de litiges et de mesures réglementaires découlant de son entreprise, de ses activités, de ses produits, de ses titres et de ses relations contractuelles et elle constitue des réserves pour les litiges éventuels qu'elle considère comme appropriées.

Risque lié au personnel

Le risque lié au personnel s'entend du risque de perte qui découle de la gestion inadéquate du capital humain ou de la discordance entre les politiques, programmes et pratiques en matière de ressources humaines et les lois liées à l'emploi, les attentes réglementaires ou les objectifs stratégiques de la compagnie, son appétence au risque et ses valeurs. La compagnie dispose de programmes de rémunération et de processus de planification de la relève, de gestion des talents et de renforcement de l'engagement des employés qui ont été conçus pour gérer ces risques, pour susciter une culture de rendement supérieur et pour conserver un personnel hautement qualifié et représentatif des différentes cultures et pratiques des pays où elle exerce ses activités. La capacité de la compagnie à reconnaître l'évolution des tendances à l'égard des ressources humaines dans son secteur et à s'y adapter est essentielle dans l'exécution des stratégies d'affaires.

Risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final

Le risque lié aux modèles ou à l'informatique d'utilisateur final a trait aux conséquences défavorables potentielles que pourraient avoir des décisions fondées sur des modèles ou des outils informatiques d'utilisateur final incorrects, ou des données et des rapports mal utilisés. Le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final peut entraîner des pertes financières, une mauvaise prise de décisions stratégiques et commerciales ou porter atteinte à la réputation de la compagnie en raison d'une perception négative de son image parmi les clients, les contreparties, les actionnaires ou les organismes de surveillance.

La compagnie a peu d'appétence pour le risque lié aux modèles et à l'informatique d'utilisateur final et accorde la priorité aux activités d'atténuation et de contrôle afin de limiter, lorsqu'il est possible de le faire, les conséquences défavorables découlant de modèles ou de l'incapacité des outils informatiques d'utilisateur final de produire les résultats prévus au moyen d'une approche fondée sur les risques. Cela comprend l'établissement d'activités d'atténuation et de contrôle au sein du cycle de vie du modèle et des outils informatiques d'utilisateur final (développement, entretien et utilisation continue), l'établissement et la mise à jour périodique de leurs inventaires au sein de leurs structures de classification des risques connexes, ainsi qu'un examen indépendant dans le cadre de leur cycle d'examen en fonction du niveau de risque.

Risque lié à la conduite

Description du risque

Le risque lié à la conduite est le risque que les clients subissent des conséquences injustes en raison de processus inadéquats ou défectueux et de comportements, d'offres ou d'interactions inappropriés par la compagnie ou ses agents. Non seulement l'omission d'identifier et d'atténuer le risque lié à la conduite a-t-elle des répercussions sur les clients de la compagnie, mais elle peut aussi avoir des conséquences défavorables sur la réputation et les résultats financiers de la compagnie en raison du coût des mesures correctrices à l'endroit des clients, des dommages à la réputation et des amendes réglementaires.

Gestion du risque lié à la conduite

La compagnie gère le risque lié à la conduite à l'aide de divers processus. Par exemple :

- elle systématise les politiques, les cadres, les formations du personnel et la présentation de l'information par la haute direction;
- elle communique de manière adéquate avec ses clients et elle leur fournit les informations appropriées;
- elle applique des processus liés à la conception des produits, aux plaintes, à la gestion des sinistres ainsi qu'aux ventes et aux services-conseils qui tiennent compte des résultats pour la clientèle et de la vulnérabilité des clients;
- elle évalue les conseillers en fonction des risques et elle examine leur aptitude à exercer, tout en maintenant des contrôles et en respectant les politiques et processus approuvés par le conseil d'administration, y compris sa politique sur le risque lié à la conduite et le code de conduite.

Le risque lié à la conduite est pris en compte dans le cadre des activités de gestion des risques, y compris les évaluations des risques et des contrôles, la présentation des informations sur les manifestations internes du risque, les évaluations des risques émergents et d'autres activités d'évaluation, de suivi et de présentation de l'information.

Risque stratégique

Description du risque

Le risque stratégique peut refléter la prise de risque intentionnelle en prévision ou en réaction aux forces du secteur ou il peut apparaître comme une conséquence imprévue des changements apportés à la stratégie, de l'exécution de la stratégie ou du manque de réactivité aux forces externes.

La prise de risque stratégique est inhérente à l'atteinte d'objectifs stratégiques et découle des décisions et des mesures fondamentales prises à l'égard des objectifs d'une organisation. Elle peut être liée à la conception et à l'élaboration d'une stratégie, y compris la formulation, l'évaluation et la validation continue de celle-ci, ou à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise ou d'affaires, ainsi qu'à la gestion des risques connexes découlant de ces stratégies.

Le risque stratégique s'entend du risque d'omettre, d'établir ou d'atteindre les objectifs stratégiques appropriés dans le contexte de l'environnement opérationnel interne ou externe, ce qui se traduirait par une incidence significative sur la solidité financière (p. ex. le bénéfice, le capital, la réputation ou la position des activités).

Gestion du risque stratégique

Le cadre de gestion du risque stratégique de la compagnie est conçu pour permettre d'identifier, d'évaluer, de gérer et de surveiller le risque stratégique, ainsi que de présenter les rapports connexes, et il est appuyé par des politiques, des normes et des lignes directrices pour les première et deuxième lignes de défense.

La gestion du risque stratégique englobe l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie, la concrétisation de la stratégie par des activités, l'harmonisation des ressources avec les exigences relatives à l'exécution de la stratégie, l'exécution de la stratégie et les activités continues visant à surveiller et à ajuster les stratégies ou les initiatives connexes. Le risque stratégique fait l'objet d'un suivi à toutes les étapes du cycle de vie de la gestion du risque stratégique.

La compagnie fait correspondre les stratégies d'affaires à son appétence au risque et elle atténue son exposition au risque stratégique au moyen de la planification stratégique, de l'établissement d'indicateurs de performance pertinents, de la diffusion de l'information sur la mise en œuvre de la stratégie par rapport aux objectifs stratégiques, d'un suivi continu, ainsi que d'une surveillance et d'un esprit critique solides.

La compagnie identifie et gère le risque stratégique qui découle des stratégies nouvelles et existantes, des initiatives stratégiques et de tout fait nouveau relatif aux activités qui pourraient avoir une incidence stratégique importante sur les activités ou sur le portefeuille global. Les principales initiatives font l'objet d'une évaluation exhaustive des risques afin de déterminer si l'appétence au risque de la compagnie est respectée, et elles sont soumises à une surveillance et à un suivi rigoureux et réguliers.

Autres risques

Risque lié à la durabilité

Le risque lié à la durabilité s'entend du risque que les intérêts des clients et d'autres parties prenantes de la compagnie ne soient pas protégés ou que les activités commerciales et la croissance des affaires ne soient pas soutenues en raison de l'incapacité à répondre aux attentes sociétales en ce qui a trait aux responsabilités sociales d'entreprise.

Les risques liés à la durabilité, dont ceux qui sont liés aux changements climatiques, ainsi que les questions liées à la diversité et à l'inclusion, peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les finances, l'exploitation ou la réputation de la compagnie.

Les considérations liées à la durabilité sont officiellement reflétées dans les principes de gestion des risques de la compagnie et dans les politiques connexes. La compagnie reconnaît que le risque lié à la durabilité a une incidence à la fois sur les risques financiers (les risques de marché, de crédit et d'assurance) et sur les risques non financiers (le risque opérationnel, le risque lié à la conduite et le risque stratégique). Le risque lié à la durabilité n'est pas un risque distinct, mais il sous-tend tous les types de risque. Par conséquent, les processus de gestion du risque lié à la durabilité sont intégrés aux processus de gestion de chaque type de risque.

La compagnie adopte une façon équilibrée et durable d'exercer ses activités. La compagnie a établi une politique de gestion du risque lié aux changements climatiques expliquant les principes qui guident son approche à l'égard de ce risque et énonce les exigences nécessaires à une gestion efficace. De plus, la compagnie a instauré des politiques et des lignes directrices en matière d'environnement pour l'acquisition et la gestion continue des immeubles de placement, des prêts garantis par des biens immobiliers et des placements en titres de capitaux propres et à revenu fixe.

Risque lié à la structure de la société de portefeuille

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à payer des intérêts, à verser des dividendes et à acquitter les autres charges d'exploitation de même qu'à faire face à ses engagements dépend généralement de la capacité de ses principales filiales à lui fournir des fonds suffisants ainsi que de sa capacité à obtenir du capital additionnel.

Advenant le cas où l'une de ces filiales ferait faillite, serait liquidée ou serait restructurée, les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de ces filiales seraient entièrement assurés avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie. En outre, les autres créanciers de ces filiales auraient généralement le droit de recevoir le paiement de leurs créances avant que tout actif de ces filiales ne soit rendu disponible aux fins de distribution à la compagnie, sauf dans la mesure où la compagnie serait elle-même reconnue comme un créancier de ces filiales.

Tout paiement (y compris le paiement d'intérêts et le versement de dividendes) par les principales filiales est soumis à des restrictions stipulées par les lois et les règlements pertinents sur les sociétés, sur les valeurs mobilières et sur les assurances ou autres, lesquelles exigent de la Canada Vie et de ses filiales, qu'elles respectent certaines normes quant à leur solvabilité et à leur capitalisation. Cette structure comporte un nombre important de risques et d'avantages.

La direction surveille la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. De plus, la direction établit des marges de crédit pour obtenir des liquidités supplémentaires et elle peut aussi obtenir des fonds sur les marchés financiers. La direction assure le suivi de la conformité avec les lois et les règlements, tant au niveau de la société de portefeuille qu'au niveau de la société en exploitation.

Risque lié aux fusions et acquisitions

Régulièrement, la compagnie et ses filiales examinent les entreprises, les activités, les actifs, les produits et les services existants. De tels examens pourraient faire en sorte que la compagnie ou ses filiales acquièrent ou se dessaisissent des activités ou des actifs. Dans le cours normal des activités, la compagnie étudie l'achat ou la vente d'entreprises, de secteurs ou d'actifs.

Si elles se réalisaient, de telles transactions pourraient être significatives pour la compagnie du point de vue de l'envergure et de la portée et elles pourraient engendrer des risques ou des éventualités liés aux entreprises, aux activités ou aux actifs que la compagnie acquiert, ou elles pourraient l'exposer au risque de réclamations lié aux entreprises, aux activités ou aux actifs dont la compagnie s'est dessaisie. Elles pourraient aussi se traduire par des variations de la valeur des titres de la compagnie, y compris de ses actions ordinaires, et elles pourraient faire en sorte que la compagnie conserve du capital additionnel pour les éventualités qui pourraient survenir à la suite de la transaction. Le risque stratégique et le risque lié à l'intégration qui ont trait aux fusions et acquisitions peuvent également survenir en raison de risques externes qui sont difficiles à prévoir et qui pourraient entraîner une réduction des synergies et une incidence négative sur la génération de valeur.

Afin d'atténuer ces risques, des contrôles diligents des transactions potentielles sont réalisés et les risques sont évalués dans le contexte de notre appétence au risque. Pour les acquisitions, une stratégie d'intégration est établie, laquelle tient compte des valeurs, des normes et de la culture de la société ciblée et prévoit la surveillance des risques nouveaux et émergents qui pourraient nuire à l'efficacité et retarder le processus de consolidation. Avant l'acquisition ou le dessaisissement d'entreprises, d'activités, de secteurs ou d'actifs, la direction s'assure que les systèmes et les processus sont appropriés pour gérer les risques une fois que la transaction est terminée, et une surveillance et un suivi réguliers des transactions sont effectués.

Risque lié au régime d'imposition

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs pays, et chacun a son propre régime d'imposition qui englobe divers ordres de gouvernement et une panoplie de mécanismes fiscaux, comme l'impôt sur le résultat, l'impôt sur le capital, les cotisations sociales, les taxes sur la valeur ajoutée, les taxes de vente, etc., et peut en outre prévoir des incitatifs fiscaux pour certains types de produits (par exemple, du soutien pour les rentes, des produits d'épargne-retraite et des produits d'assurance vie et maladie). Les autorités de ces pays passent en revue et modifient périodiquement divers aspects du régime d'imposition qui peuvent avoir une incidence sur les activités de la compagnie.

Il existe un risque que des modifications des taux d'imposition accroissent la charge d'impôt de la compagnie et nuisent à son bénéfice. Il y a aussi un risque que la réduction ou l'élimination d'incitatifs fiscaux offerts par l'entremise de produits de la compagnie se répercute défavorablement sur la demande à l'égard de ces produits.

La direction surveille activement les modifications des régimes d'imposition dans les pays où elle exerce ses activités, et elle réagit de façon proactive aux modifications liées à l'impôt qui pourraient avoir des répercussions sur ses activités.

En décembre 2021, l'OCDE a publié le modèle de règles du Pilier Deux qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %. Un certain nombre de pays où la compagnie exerce ses activités, notamment l'Irlande, l'Allemagne et le Royaume-Uni, ont adopté des lois qui entrent en vigueur pour la compagnie pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. Un avant-projet de loi Pilier Deux n'a pas encore été quasi adopté au Canada et à la Barbade, mais lorsqu'il sera adopté, il devrait entrer en vigueur pour la compagnie au 1^{er} janvier 2024. Puisque certains pays où la compagnie exerce des activités ont un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, une hausse du taux d'intérêt effectif est attendue, mais celle-ci ne devrait pas avoir une incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Impôt sur le résultat du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Risque lié à la distribution des produits

Le risque lié à la distribution des produits s'entend du risque de perte qui découle de l'incapacité de la compagnie à commercialiser ses produits par l'entremise de son réseau de canaux de distribution et d'intermédiaires. Ces intermédiaires offrent habituellement à leurs clients des produits qui s'ajoutent et font concurrence aux produits de la compagnie, et ne sont pas tenus de continuer à travailler avec la compagnie. En outre, certains investisseurs institutionnels se fient à des consultants qui les orientent sur le choix d'un fournisseur, et ces consultants peuvent ne pas toujours songer à la compagnie ou la recommander. La perte de l'accès à un canal de distribution, l'incapacité d'entretenir des relations efficaces avec les intermédiaires ou l'incapacité de s'adapter aux changements des canaux de distribution pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la compagnie de générer des souscriptions.

Le risque lié à la distribution des produits est géré en maintenant en place un vaste réseau de relations de distribution, au sein duquel les produits sont distribués par l'entremise de nombreux courtiers, agents généraux, planificateurs financiers, banques et autres institutions financières.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque de perte découlant de dommages à la marque, à l'image ou à la position de la compagnie susceptibles de découler d'une perception défavorable par le public. La protection de la réputation de la compagnie fait partie intégrante de notre cadre d'appétence au risque. Au moment de l'évaluation du risque financier et non financier, les atteintes éventuelles à la réputation sont considérées.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique correspond au risque de perte et d'incertitude découlant de facteurs politiques, économiques et sociaux ayant une incidence sur les activités, les placements et la performance financière de la compagnie dans les diverses régions géographiques. Ces risques peuvent comprendre des changements dans les initiatives gouvernementales, les contextes réglementaires, les relations commerciales, les troubles civils, le terrorisme et d'autres événements géopolitiques qui peuvent avoir une incidence sur la stabilité et la prévisibilité des marchés dans lesquels la compagnie exerce ses activités. La compagnie continue de surveiller les effets potentiels des conflits géopolitiques récents.

Mesures d'exposition et de sensibilité Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-après représentent l'incidence, au 31 décembre 2023, des méthodes comptables de la compagnie, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Bénéfice net et capitaux propres		MSC ¹	
	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue	Avant réassurance	Déduction faite de la réassurance détenue
31 décembre 2023				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	(100) \$	(100) \$	(375) \$	(175) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	175	150	(700)	(600)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(150)	(125)	(225)	(100)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(150)	(150)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	50	50	(1 000)	(925)
31 décembre 2022 (retraité)				
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	50 \$	25 \$	(550) \$	(300) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	200	(700)	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(75)	(100)	(275)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	—	(175)	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	150	(1 100)	(1 050)

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus, ainsi que des contrats d'investissement sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, pour les contrats assortis d'une MSC, la révision des hypothèses au chapitre des risques d'assurance a une influence directe sur la MSC. Pour les contrats évalués en vertu du modèle général d'évaluation, l'influence de la révision des hypothèses sur la MSC est évaluée à des taux d'actualisation arrêtés. Les répercussions sur le bénéfice net découlent de l'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC, ainsi que de la révision des hypothèses des contrats non assortis d'une MSC (y compris les contrats d'assurance à court terme). L'incidence sur la juste valeur de la révision des hypothèses ayant une influence sur la MSC prise en compte dans le bénéfice est une incidence de second ordre qui représente la différence de valeur actualisée entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. De façon générale, les taux d'actualisation en vigueur sont actuellement plus élevés que les taux arrêtés pour les contrats d'assurance de la compagnie. Par conséquent, une révision défavorable des hypothèses à l'égard des risques d'assurance, qui donne lieu à une baisse de la MSC, se traduit également par une répercussion positive sur la période attribuable à l'incidence sur la juste valeur.

Le risque de concentration peut être lié aux régions géographiques, à l'accumulation de risques et au risque de marché. La concentration du risque d'assurance avant et après la réassurance par région géographique est décrite dans l'information sectorielle (note 33).

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice net de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses financières, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des passifs et des actifs qui couvrent les passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 50 points de base des écarts de crédit, et aucune modification n'a été apportée à la prime d'illiquidité finale. L'incidence réelle des variations des écarts de crédit dépendra des régions où les changements se produisent, ainsi que des variations des écarts de crédit par durée. Une variation des écarts de crédit peut également donner lieu à une variation de la correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation selon IFRS 17, en fonction des conditions du marché et de crédit en vigueur à ce moment. Toute incidence éventuelle sur le bénéfice qui pourrait découler d'une telle variation n'est pas reflétée dans les sensibilités présentées ci-après.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Bénéfice net		Capitaux propres		MSC ¹		TSAV
	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023
Rendement des placements :							
Variation des taux d'intérêt sans risque							
Augmentation de 50 points de base	150 \$	100 \$	150 \$	75 \$	175 \$	200 \$	0 point
Diminution de 50 points de base	(225)	(125)	(225)	(125)	(250)	(300)	0 point
Variation des écarts de crédit							
Augmentation de 50 points de base	275 \$	s.o.	350 \$	s.o.	175 \$	s.o.	s.o.
Diminution de 50 points de base	(350)	s.o.	(450)	s.o.	(250)	s.o.	s.o.
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse							
Hausse de 20 %	150 \$	150 \$	425 \$	375 \$	525 \$	575 \$	0 point
Hausse de 10 %	75	75	200	200	275	275	0 point
Baisse de 10 %	(75)	(75)	(200)	(200)	(300)	(325)	0 point
Baisse de 20 %	(150)	(150)	(425)	(400)	(550)	(625)	(1) point
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe							
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$	425 \$	425 \$	— \$	— \$	1 point
Hausse de 5 %	200	200	225	200	—	—	s.o.
Baisse de 5 %	(200)	(200)	(225)	(225)	—	—	s.o.
Baisse de 10 %	(425)	(425)	(450)	(450)	—	—	(1) point

¹ L'incidence sur la MSC est avant impôt.

L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt variera selon les régions géographiques où les fluctuations surviennent. La hausse des taux et des écarts de crédit au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive parallèle sur le bénéfice net. L'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt varie également en fonction de l'ampleur des fluctuations des taux d'intérêt par durée. Par conséquent, l'incidence réelle des fluctuations des taux d'intérêt pourrait différer de l'incidence estimative des fluctuations parallèles dans toutes les régions géographiques, laquelle est présentée ci-dessus.

Les expositions aux sensibilités des écarts de crédit au 31 décembre 2022 sont considérées comme étant essentiellement les mêmes que celles présentées pour le 31 décembre 2023.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Aux 31 décembre 2023 et 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie. De plus, au 31 décembre 2023, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 75 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie. Au 31 décembre 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement final dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 50 M\$ ou une diminution de 75 M\$ avant impôt attribuable à la MSC de la compagnie.

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables - Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

Méthodes comptables

Sommaire des estimations comptables critiques

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la JVRN, à la JVAERG ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 décembre 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – à la JVRN et à la JVAERG

La juste valeur des obligations évaluées à la JVRN ou à la JVAERG est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la JVRN ou à la JVAERG.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – à la JVRN et à la JVAERG

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – à la JVRN

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – à la JVRN

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée indéterminée, y compris ceux découlant d'une acquisition au cours de l'exercice, sont soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Les immobilisations incorporelles ayant déjà subi une perte de valeur font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin d'évaluer si une reprise est nécessaire. Si certaines conditions sont respectées, la compagnie sera tenue de reprendre le montant de la perte de valeur ou une partie de ce montant.

Le goodwill a été attribué aux groupes d'UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque groupe d'UGT à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles ont été attribuées aux UGT, qui représentent le niveau le plus bas auquel les actifs font l'objet d'un suivi aux fins de l'information interne.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation. Si des indicateurs de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et une perte de valeur est comptabilisée, au besoin. La perte de valeur est évaluée en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable. Si la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, une perte de valeur d'un montant correspondant à cet écart est comptabilisée.

La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles à durée déterminée font l'objet d'un examen une fois par année en vue de vérifier l'existence d'indicateurs de dépréciation et d'évaluer si le mode et les périodes d'amortissement sont appropriés. Si des indices de dépréciation sont identifiés, un test de dépréciation est effectué et soit l'amortissement de ces immobilisations est ajusté, soit on juge que la perte de valeur est nécessaire.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

La compagnie surveille tous les actifs financiers susceptibles de faire l'objet d'une perte de valeur afin de déceler toute augmentation importante du risque de crédit. Pour effectuer cette évaluation, la compagnie tient compte des informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et justifiables, y compris les résultats historiques et les déclarations prospectives disponibles sans coût ni effort excessif.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et l'unité Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant restreinte.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par l'unité Solutions de gestion du capital et des risques sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. L'unité Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Utilisation d'options facultatives liées aux polices – Une vaste gamme d'options facultatives est intégrée aux polices offertes par la compagnie. Ces options comprennent la reconduction à terme, la conversion en produits d'assurance vie entière (assurance temporaire), l'achat de rentes à règlement à des taux garantis (rentes de dépôt) et le rétablissement de garanties (garanties à l'échéance des fonds distincts). Les hypothèses relatives aux taux d'utilisation sont fondées sur les données de la compagnie ou du secteur, le cas échéant. En l'absence de telles données, ces hypothèses sont fondées sur le jugement en fonction des mesures d'encouragement relatives à l'utilisation de l'option. De façon générale, lorsqu'il est manifestement avantageux pour un titulaire de polices avisé d'utiliser une option, on considère cette option comme choisie.

Participations des titulaires de polices et caractéristiques ajustables des polices – Les futures participations des titulaires de polices et autres caractéristiques ajustables des polices sont comprises dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance selon l'hypothèse que les participations ou les prestations ajustables différeront dans l'avenir, selon les résultats appropriés. Les ajustements aux participations et aux polices sont déterminés selon les attentes raisonnables des titulaires de polices, ces attentes étant influencées par les politiques en matière de participations des titulaires de polices avec participation, ou par les communications avec les titulaires de polices, les documents publicitaires et les pratiques antérieures. La compagnie croit que les changements aux participations des titulaires de polices ou aux prestations ajustables liés aux polices avec participation, ou alors aux activités ajustables, correspondront aux modifications apportées aux hypothèses les plus probables, ce qui donnera lieu à une modification nette non significative des passifs au titre des contrats d'assurance. Dans les cas où les garanties sous-jacentes pourraient restreindre la capacité de transférer ces résultats aux titulaires de polices, l'incidence de ce caractère non ajustable sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires est reflétée dans l'incidence des modifications apportées aux hypothèses les plus probables mentionnées ci-dessus.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 7, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. Les risques non financiers sont les risques d'assurance comme le risque de mortalité à l'égard de l'assurance vie, le risque de mortalité et de morbidité à l'égard des rentes, ainsi que les autres risques comme le risque de charges et le risque de déchéance. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant les flux de trésorerie au titre de la marge qui en résultent au moyen des mêmes taux d'actualisation que ceux liés aux flux de trésorerie les plus probables. Les marges appliquées reflètent les avantages de la diversification pour tous les risques non financiers. L'ajustement au titre du risque pour les contrats d'assurance émis par la compagnie reflète le degré de diversification possible pour l'ensemble des activités de Lifeco. La fourchette cible de Lifeco pour le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque se situe entre le 85^e et le 90^e centile, et l'ajustement au titre du risque se situe actuellement à l'intérieur de cette fourchette cible. Le niveau de confiance est déterminé après déduction de la réassurance.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex. le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La correction de valeur pour risque de crédit incluse dans le taux d'actualisation varie en fonction de la notation, du secteur et de la durée des actifs pris en compte dans le taux d'actualisation. La correction de valeur est estimée en fonction des résultats historiques au chapitre du crédit et des conditions du marché en vigueur. Par exemple, si les écarts de crédit du marché se sont considérablement accentués, une correction de valeur additionnelle pour risque de crédit permettant de réduire le taux d'actualisation peut être nécessaire pour refléter les conditions du marché en vigueur. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Les tableaux ci-dessous présentent la limite inférieure et la limite supérieure de la fourchette des taux au comptant qu'utilise la compagnie pour actualiser les flux de trésorerie des passifs, en fonction des principales devises.

Au 31 décembre 2023		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	6,0 %	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %	4,5 %
	Limite supérieure	6,4 %	4,9 %	4,9 %	4,9 %	4,8 %	4,9 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,0 %	5,0 %	5,5 %	5,1 %	4,8 %
	Limite supérieure	6,1 %	5,2 %	5,3 %	5,8 %	5,4 %	5,0 %
€	Limite inférieure	3,2 %	2,1 %	2,2 %	2,5 %	2,9 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,8 %	3,6 %	3,8 %	4,1 %	4,2 %	4,5 %
£	Limite inférieure	4,9 %	3,8 %	4,0 %	4,7 %	4,6 %	3,7 %
	Limite supérieure	5,9 %	4,8 %	5,1 %	5,7 %	5,6 %	4,7 %

Au 31 décembre 2022		Année 1	Année 5	Année 10	Année 20	Année 30	Année 50
\$ CA	Limite inférieure	5,9 %	4,8 %	4,8 %	4,9 %	4,7 %	5,0 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,3 %	5,3 %	5,3 %	5,2 %	5,1 %
\$ US	Limite inférieure	5,9 %	5,3 %	5,1 %	5,6 %	5,2 %	4,9 %
	Limite supérieure	6,3 %	5,7 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	5,0 %
€	Limite inférieure	2,5 %	2,8 %	2,8 %	2,9 %	3,1 %	4,3 %
	Limite supérieure	4,2 %	4,5 %	4,5 %	4,6 %	4,5 %	4,6 %
£	Limite inférieure	4,0 %	4,2 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	3,8 %
	Limite supérieure	5,3 %	5,4 %	5,5 %	5,9 %	5,7 %	5,1 %

Les taux au comptant présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

Impôt sur le résultat

La compagnie est assujettie aux lois fiscales dans divers territoires. Les activités de la compagnie sont complexes, et les interprétations, les lois et les règlements fiscaux qui s'appliquent à ses activités font continuellement l'objet de changements. En tant que compagnies d'assurance vie, les principales filiales en exploitation canadiennes de la compagnie sont soumises à un régime de règles particulières prescrites en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin de déterminer le montant du bénéfice des sociétés qui sera imposable au Canada.

Des stratégies de planification fiscale sont utilisées dans le but de profiter d'efficacités fiscales. La compagnie évalue continuellement l'incertitude liée à ces stratégies et détient un niveau approprié de provisions au titre de l'impôt incertain. Par conséquent, la provision pour impôt sur le résultat représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des soldes d'impôt exigible et différé pour la période. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont comptabilisés selon les prévisions des taux d'imposition à venir et les hypothèses de la direction quant au moment de la résorption des différences temporaires. La compagnie a d'importants actifs d'impôt différé. La constatation des actifs d'impôt différé s'appuie sur l'hypothèse émise par la direction selon laquelle le bénéfice futur suffira pour réaliser l'avantage différé. Le montant de l'actif comptabilisé repose sur les meilleures estimations de la direction quant à la réalisation de l'actif.

Les activités d'audit et d'examen des autorités fiscales peuvent avoir une incidence sur la détermination finale de l'impôt à payer ou à recevoir, des actifs et des passifs d'impôt différé et de la charge d'impôt. Par conséquent, rien ne garantit que l'impôt sera exigible comme prévu ni que le montant et le moment de la réception ou de l'affectation des actifs liés à l'impôt correspondront aux prévisions actuelles. L'expérience de la direction indique que les autorités fiscales mettent davantage d'énergie à régler les questions d'ordre fiscal et ont augmenté les ressources déployées à ces fins.

Avantages du personnel futurs

Les filiales de la compagnie ont établi des régimes de retraite contributifs et non contributifs à prestations et à cotisations définies à l'intention des salariés et conseillers admissibles. Les régimes de retraite à prestations définies prévoient des rentes établies d'après les années de service et le salaire moyen de fin de carrière. Cependant, ces régimes n'acceptent pas de nouveaux participants. En outre, bon nombre des régimes de retraite à prestations définies des filiales ne prévoient plus de prestations définies futures. L'exposition de la compagnie au titre des régimes à prestations définies devrait s'atténuer au cours des exercices à venir. Lorsque les prestations définies sont maintenues, les participants actifs partagent le coût des prestations sous la forme de cotisations des employés à l'égard des services rendus au cours de la période. Certaines prestations de retraite sont indexées de façon ponctuelle ou sur une base garantie. L'obligation au titre des prestations définies est établie en tenant compte des prestations de retraite selon les modalités des régimes. L'actif couvrant les régimes de retraite capitalisés est détenu dans des caisses de retraite en fiducie distinctes. Les obligations au titre des régimes entièrement non capitalisés sont incluses dans les autres passifs et sont soutenues par l'actif général. Les nouveaux employés et les participants actifs aux régimes à prestations définies fermés aux prestations définies futures sont admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies d'après les cotisations salariales et patronales. Les filiales de la compagnie offrent également aux salariés et aux conseillers admissibles, de même qu'aux personnes à leur charge, des prestations d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie postérieures à l'emploi. Ces régimes sont également fermés aux nouveaux employés. Pour de plus amples renseignements sur les régimes de retraite et les autres avantages postérieurs à l'emploi, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, les coûts des services et les charges d'intérêts nettes sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net. Les coûts des services comprennent le coût des services rendus au cours de la période, les frais administratifs, le coût des services passés et l'incidence des réductions et des liquidations. En ce qui a trait aux régimes à prestations définies de la compagnie, les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies découlant du rendement inférieur (supérieur) des actifs sur les produits d'intérêts, des écarts actuariels et des changements apportés au plafond de l'actif sont comptabilisées immédiatement dans les états consolidés du résultat global.

La comptabilisation des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur des estimations à l'égard de la croissance prévue des taux de rémunération, de l'indexation de certains paiements de retraite, des tendances à l'égard du coût des soins de santé, de la période au cours de laquelle les prestations seront versées ainsi que des taux d'actualisation appropriés pour calculer les obligations au titre des services passés et futurs. Ces hypothèses sont établies par la direction selon des méthodes actuarielles et sont révisées et approuvées annuellement. Les faits nouveaux différant de ces hypothèses seront détectés dans les évaluations futures et auront une incidence sur la situation financière future des régimes et sur les coûts futurs nets des prestations de la période.

Hypothèses actuarielles – avantages du personnel futurs

Aux 31 décembre

	Régimes de retraite à prestations définies		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	2023	2022	2023	2022
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul du coût des prestations				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,9 %	2,5 %	5,3 %	3,1 %
Taux d'actualisation – obligations au titre des services futurs	5,3 %	3,3 %	5,3 %	3,4 %
Taux de croissance de la rémunération	3,8 %	3,1 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes ¹	2,3 %	1,7 %	— %	— %
Hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies				
Taux d'actualisation – obligations au titre des services passés	4,3 %	4,9 %	4,7 %	5,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,4 %	3,8 %	— %	— %
Augmentations futures des rentes ¹	2,1 %	2,3 %	— %	— %
Taux tendanciel du coût des soins médicaux				
Taux tendanciel initial du coût des soins médicaux			4,6 %	4,7 %
Taux tendanciel final du coût des soins médicaux			4,0 %	4,0 %
Exercice au cours duquel le taux tendanciel final est atteint			2040	2040

¹ Moyenne pondérée des régimes assujettis aux augmentations futures des rentes.

Hypothèses actuarielles – La détermination de la période au cours de laquelle il est prévu que des prestations seront versées repose sur les hypothèses les plus probables au chapitre de la mortalité future, y compris certaines provisions liées à l'amélioration des résultats au chapitre de la mortalité. Cette estimation fait l'objet d'une grande incertitude et la formulation des hypothèses nécessite l'exercice d'un jugement. Comme les hypothèses liées à la mortalité sont déterminantes pour l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, elles ont été appliquées par la compagnie compte tenu de certains facteurs tels l'âge, le genre et l'emplacement géographique, en plus d'une estimation des améliorations futures au chapitre de la longévité.

Les tables de mortalité sont passées en revue au moins une fois par année, et les hypothèses formulées sont conformes aux normes actuarielles. Les nouveaux résultats à l'égard des régimes sont passés en revue et inclus dans le calcul des meilleures estimations en matière de mortalité future.

Comme ces hypothèses ont trait à des facteurs dont la nature est à long terme, elles sont assujetties à un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses, ainsi que les modifications des hypothèses découlant des modifications des attentes futures, se traduisent par des augmentations ou des diminutions de la charge de retraite, de la charge afférente aux avantages postérieurs à l'emploi et de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices futurs. Rien ne garantit que les régimes seront en mesure d'enregistrer les taux de rendement présumés, et les modifications générées par les marchés pourraient avoir une incidence sur les cotisations et les charges futures.

Le tableau suivant présente l'incidence de la variation de certaines hypothèses clés relatives aux prestations et aux avantages postérieurs à l'emploi.

Incidence d'une variation de 1,0 % des hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies¹

	Hausse de 1 %		Baisse de 1 %	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite à prestations définies :				
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(716) \$	(675) \$	908 \$	859 \$
Incidence de la variation du taux de croissance de la rémunération	173	173	(157)	(156)
Incidence de la variation du taux d'inflation	346	340	(313)	(299)
Autres avantages postérieurs à l'emploi :				
Incidence de la variation des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins médicaux	12 \$	11 \$	(11) \$	(10) \$
Incidence de la variation du taux d'actualisation	(20)	(19)	24	23

¹ Pour mesurer l'incidence de la modification d'une hypothèse, toutes les autres hypothèses sont demeurées constantes. Une interaction est à prévoir entre certaines des hypothèses.

Capitalisation – Les filiales de la compagnie possèdent des régimes de retraite capitalisés et non capitalisés, de même que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, lesquels ne sont pas capitalisés. Le montant capitalisé des régimes de retraite capitalisés des filiales de la compagnie est supérieur ou égal aux montants exigés en vertu des lois applicables. Au cours de l'exercice, les filiales de la compagnie ont versé une cotisation de 136 M\$ (176 M\$ en 2022) dans les régimes de retraite et ont effectué des paiements de prestations correspondants de 17 M\$ (17 M\$ en 2022) au titre des avantages postérieurs à l'emploi. En 2024, les filiales de la compagnie prévoient verser des cotisations de 93 M\$ aux régimes de retraite et des prestations de 18 M\$ au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Normes internationales d'information financière

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

Transition à IFRS 17 et à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la MSC. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué de 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la MSC, facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,8 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,5 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé pro forma de la Canada Vie au 31 décembre 2022 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

Transition à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), pour remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), à sa date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2023. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous :

Transition à IFRS 9	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Obligations		
	JVRN (désignation)	JVRN (désignation)
	JVRN (désignation)	JVAERG ¹
	JVRN (classement)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVAERG ¹
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Prêts hypothécaires		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Prêts et créances	JVRN (désignation)
	Prêts et créances	JVAERG ¹
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Actions		
	JVRN (désignation)	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente	JVRN (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	JVRN (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN et les titres de participation désignés comme étant à la JVAERG.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 82 % du portefeuille de prêts hypothécaires sont évalués à la juste valeur, comparativement à 80 % et à 14 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Incidence de la transition sur les capitaux propres

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 9,7 G\$, du total du passif de 7,0 G\$ et du total des capitaux propres de 2,7 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 3,5 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,6 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 2,3 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 2,9 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,3 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,0 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,3 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la JVRN selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,8 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,5 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 2,7 G\$, soit de 2,6 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire et de 0,1 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 2,6 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 5,8 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,5 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 1,8 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la MSC et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex. au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex. l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables en à 2022.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

La compagnie a adopté les modifications des normes IFRS pour IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet en mai 2023 et elle a appliqué l'exception relative à la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la présentation de l'information à ce sujet selon le modèle de règles du Pilier Deux publiées par l'OCDE.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels de la compagnie pour la période close le 31 décembre 2023.

Nouvelle norme	Sommaire des modifications à venir
IFRS 16, <i>Contrats de location</i>	En septembre 2022, l'IASB a publié les modifications d'IFRS 16, <i>Contrats de location</i> , intitulées <i>Obligation locative découlant d'une cession-bail</i> . Les modifications précisent que dans le cas d'une transaction de cession-bail, le vendeur-preneur ne peut comptabiliser un profit ou une perte lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative relativement au droit d'utilisation qu'il conserve. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.
IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i>	En mai 2023, l'IASB a publié des modifications d'IAS 7, <i>Tableau des flux de trésorerie</i> , et d'IFRS 7, <i>Instruments financiers : Informations à fournir</i> . Les modifications exigent qu'une entité fournisse des informations supplémentaires sur ses accords de financement de fournisseurs. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise. La compagnie prévoit que ces modifications n'auront aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Autres renseignements

Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Actif administré

	31 déc. 2023	30 sept. 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Total de l'actif selon les états financiers	410 616 \$	385 926 \$	378 654 \$
Autres actifs gérés	89 325	75 039	65 410
Total de l'actif géré	499 941 \$	460 965 \$	444 064 \$
Autres actifs administrés	67 711	39 338	37 689
Total de l'actif administré	567 652 \$	500 303 \$	481 753 \$

Glossaire

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L'incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l'information financière considérée, qui comprennent, sans s'y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Dollar américain	1,36	1,36
Livre sterling	1,69	1,59
Euro	1,47	1,39

- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.
- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.

Principales données financières annuelles

Principales données financières annuelles

(en millions de dollars)

Total des produits

Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires

Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires

Total de l'actif administré

Total de l'actif

Autres actifs gérés¹

Total de l'actif géré¹

Autres actifs administrés²

Total de l'actif administré¹

	Présentation selon IFRS 17/IFRS 9		Présentation selon IFRS 4/IAS 39	
	Exercices clos les 31 décembre			
	2023	2022 (retraité)	2021	
Total des produits	31 495 \$	5 666 \$	57 285 \$	
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	2 394	3 377	2 868	
Total de l'actif administré				
Total de l'actif	410 616 \$	378 654 \$	426 404 \$	
Autres actifs gérés ¹	89 325	65 410	77 019	
Total de l'actif géré ¹	499 941	444 064	503 423	
Autres actifs administrés ²	67 711	37 689	41 975	
Total de l'actif administré¹	567 652 \$	481 753 \$	545 398 \$	

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Renseignements financiers trimestriels

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars)

	2023				2022 (retraité)			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	14 808 \$	2 860 \$	4 979 \$	8 848 \$	7 237 \$	2 689 \$	(2 812) \$	(1 448) \$
Bénéfice net – compte de participation ¹	1 \$	20 \$	24 \$	(21) \$	(130) \$	12 \$	2 \$	25 \$
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	621 \$	768 \$	463 \$	542 \$	374 \$	876 \$	867 \$	1 260 \$

¹ Le bénéfice net attribuable au compte de participation représente le bénéfice de l'exercice pour le ou les comptes après la distribution des participations.

Le bénéfice net consolidé attribuable au détenteur d'actions ordinaires de la compagnie s'est établi à 621 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 374 M\$ il y a un an. Le bénéfice net attribuable au compte de participation s'est élevé à 1 M\$, comparativement à une perte nette de 130 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022.

Le total des produits pour le quatrième trimestre de 2023 s'est établi à 14 808 M\$ et comprend des produits des activités d'assurance de 5 117 M\$ (5 386 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 1 344 M\$ (21 655 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une variation à la baisse de 7 761 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 20 289 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 586 M\$ (485 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information. La direction a évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

La direction de la compagnie, sous la supervision du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef des services financiers, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie suivant les critères de l'Internal Control – Integrated Framework (le cadre COSO) de 2013 publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En 2015, la direction de la compagnie a adopté le cadre COSO de 2013 révisé à titre de critère pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Canada Vie.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci. La direction a évalué l'efficacité des contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie au 31 décembre 2023 et, en se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers ont conclu que les contrôles internes de communication de l'information financière de la compagnie sont efficaces et qu'aucune faiblesse significative n'a été décelée dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 décembre 2023, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires d'IPC, que la compagnie a acquise le 30 novembre 2023.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la société acquise IPC a enregistré des produits de 29,3 M\$ et un bénéfice net de 1,2 M\$ après impôt. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 étaient de 927 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 30 novembre 2023 et présentés au 31 décembre 2023 s'établissaient à 342 M\$, et l'évaluation finale des actifs acquis et des passifs repris devrait être réalisée d'ici la fin du quatrième trimestre de 2024.

Transactions entre parties liées

Relation avec le groupe de sociétés de Power Corporation

La compagnie a recours à des opérations de réassurance internes entre les sociétés du groupe de sociétés de Lifeco. Ces transactions visent à mieux gérer les risques en matière d'assurance liés à la rétention, à la volatilité et à la concentration ainsi qu'à faciliter la gestion du capital de la compagnie, de ses filiales et de ses divisions. Ces transactions génèrent parfois des avantages qui peuvent se répercuter sur une ou plusieurs autres unités d'exploitation de la compagnie et sont menées conformément aux conditions du marché.

Une filiale de la compagnie a des ententes avec Empower, une société liée, pour prendre en charge certaines activités d'assurance vie. En 2023, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une augmentation de 1 M\$ (6 M\$ en 2022) du résultat des activités d'assurance et de 6 M\$ (néant en 2022) du résultat net des activités de placement. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

Le 30 novembre 2023, la Canada Vie a conclu l'acquisition précédemment annoncée d'IPC, une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès d'IGM. La Canada Vie a acquis IPC pour une contrepartie d'achat totale de 585 M\$. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de Lifeco ont examiné et approuvé la transaction.

En 2005, Great-West Life & Annuity Insurance Company of South Carolina (GWSC), une société liée, a pris en charge, au moyen d'une entente de coassurance avec fonds détenus, certaines des activités américaines de réassurance vie temporaire de la Canada Vie. En 2007, une tranche additionnelle des activités américaines de réassurance vie temporaire a été rétrocédée à GWSC par la Canada Vie. En 2023, dans les états consolidés du résultat net, ces transactions se sont traduites par une diminution de 28 M\$ (19 M\$ en 2022) du résultat des activités d'assurance et de 25 M\$ (9 M\$ en 2022) du résultat net des activités de placement. Ces transactions ont été menées conformément aux conditions du marché.

Autres transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la compagnie a offert des prestations d'assurance et d'autres services à d'autres sociétés du groupe de sociétés de Power Corporation. Dans tous les cas, ces opérations ont été effectuées selon les conditions du marché.

Au cours de l'exercice, la compagnie a reçu certains services administratifs d'IGM et ses filiales, membre du groupe de sociétés de Power Corporation, et lui en a rendu. La compagnie a également fourni des produits d'assurance vie, d'assurance invalidité et de rentes selon une entente de distribution conclue avec IGM. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché.

La compagnie détient 9 200 448 actions d'IGM, ce qui représente une participation de 3,86 %. La compagnie utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans IGM, puisqu'elle exerce une influence notable sur celle-ci. En 2023, la compagnie a comptabilisé un montant de 33 M\$ pour la quote-part du bénéfice net d'IGM comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et elle a reçu des dividendes de 21 M\$ de son placement dans IGM (note 6).

La compagnie a des débentures émises à l'intention de Lifeco, sa société mère, dont l'encours combiné se chiffre à 7 200 M\$. La compagnie a effectué un placement correspondant de 7 200 M\$ en actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et les débentures font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

L'actif des fonds distincts de la compagnie a été investi dans des fonds gérés par IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie. Placements Mackenzie gère également certains des placements de portefeuille de la compagnie. La compagnie a également des participations dans des fonds communs de placement, des sociétés d'investissement à capital variable, des fiducies d'investissement à participation unitaire et des fonds de capital-investissement. Certains de ces fonds sont gérés par des parties liées de la compagnie qui touchent des honoraires pour ces services. En 2023, la compagnie a investi des montants additionnels dans des fonds gérés par des parties liées. Toutes ces transactions ont été effectuées selon les conditions du marché (se reporter à la note 17 des états financiers consolidés annuels de la compagnie au 31 décembre 2023 pour plus d'information).

La compagnie détenait des débetures émises par IGM, lesquelles étaient assorties des échéances et des taux d'intérêt suivants :

	2023	2022
3,44 % arrivant à échéance le 26 janvier 2027	19 \$	19 \$
6,65 % arrivant à échéance le 13 décembre 2027	14	14
7,45 % arrivant à échéance le 9 mai 2031	11	11
7,00 % arrivant à échéance le 31 décembre 2032	11	11
4,56 % arrivant à échéance le 25 janvier 2047	19	18
4,115 % arrivant à échéance le 9 décembre 2047	9	8
4,174 % arrivant à échéance le 13 juillet 2048	5	4
Total	88 \$	85 \$

Le 22 décembre 2020, la compagnie a consenti à Great-West Lifeco U.S. LLC, une entité liée, un prêt de 65 M\$ US (86 M\$ au 31 décembre 2023 et 88 M\$ au 31 décembre 2022), d'une durée de 5 ans, au taux d'intérêt annuel de 1,25 %. Pour 2023, des produits d'intérêts de 1 M\$ (1 M\$ en 2022) sont inclus dans les états consolidés du résultat net.

Le 7 décembre 2016, Lifeco a consenti à la compagnie un prêt de 200 M€ (292 M\$ au 31 décembre 2023 et 290 M\$ au 31 décembre 2022), d'une durée de 15 ans, au taux d'intérêt annuel de 2,53 % jusqu'à la première date de remboursement par anticipation au pair le 7 décembre 2026, et par la suite au taux semestriel moyen acheteur-vendeur des swaps de cinq ans sur l'euro, majoré de 1,85 % (se reporter à la note 18 des états financiers consolidés annuels de 2023 de la compagnie pour plus d'information). Pour 2023, des charges d'intérêts de 7 M\$ (7 M\$ en 2022) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie détient des débetures à 6,74 % qu'elle doit payer à Lifeco, sa société mère, dont l'encours est de 200 M\$ (200 M\$ en 2022). Des charges financières de 13 M\$ (13 M\$ en 2022) sont comprises dans les états consolidés du résultat net.

Le 13 janvier 2023, la compagnie a émis une débeture à 5,30 % de 2 000 M\$ à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 000 M\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débeture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

Le 26 octobre 2023, la compagnie a émis une débeture à 6,15 % de 2 000 M\$ à l'intention de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 2 000 M\$ dans des actions privilégiées d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débeture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

Le 26 octobre 2023, la compagnie a également émis une débeture à 6,15 % de 185 M\$ à l'intention d'une filiale entièrement détenue de Lifeco. La compagnie a effectué un placement correspondant de 185 M\$ dans des actions privilégiées de cette filiale. La compagnie possède le droit exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend exercer ce droit. Par conséquent, le placement et la débeture feront l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la compagnie.

Conversion des devises

La compagnie exerce ses activités dans plusieurs devises par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Dans le présent rapport, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Périodes closes les	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain								
Bilan	1,33 \$	1,36 \$	1,32 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,36 \$	1,34 \$	1,34 \$	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling								
Bilan	1,69 \$	1,66 \$	1,68 \$	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,69 \$	1,70 \$	1,68 \$	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro								
Bilan	1,46 \$	1,44 \$	1,45 \$	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,47 \$	1,46 \$	1,46 \$	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Canada Vie, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l'attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedarplus.com.



Assurances | Placements | Conseils

canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
100, rue Osborne Nord
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3

MEMBRE DU GROUPE DE SOCIÉTÉS DE POWER CORPORATION^{MC}

Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

F99-51460B 02/24